

VISION PROSPECTIVE D'AGEN À L'HORIZON 2030

The logo for 'AGEN 2030' is centered in a white speech bubble. 'AGEN' is in a bold, purple, sans-serif font. '2030' is in a multi-colored, rounded font where the '0' is a circle with a rainbow gradient. The background of the entire page is a vibrant, abstract composition of overlapping circles and teardrop shapes in various colors including purple, blue, orange, red, yellow, and green.

AGEN
2030

c ' e s t m a i n t e n a n t

En partenariat avec Neorama
Janvier 2018 > Février 2019



www.agen.fr

SOMMAIRE

Mot de M. Le Maire..... 3

Introduction..... 4

Agen 2030 : une démarche prospective pour choisir et non subir l'évolution du territoire
Présentation de la démarche
Structuration du rapport Agen 2030

PARTIE 1 Agen : portrait du territoire..... 7

Présentation de la ville d'Agen
Principales évolutions démographiques
Dynamiques socio-économiques
Aménagement du territoire et cadre de vie
Accompagnement et vie sociale locale

PARTIE 2 Les enseignements de la concertation..... 59

Le temps des élus
Le temps des experts
Le temps des citoyens

PARTIE 3 Conclusion..... 148

Chantier n°1 : Agen en 2030 et le défi démocratique 150

Pionnière en matière de dialogue avec les quartiers, Agen doit se tourner résolument vers l'implication active des citoyens

Chantier n°2 : Agen en 2030 et le défi écologique 153

Une ville verte à l'environnement préservé qui fait du développement durable un axe fort de progrès

Chantier n°3 : Agen en 2030 et le défi économique 156

Une base économique solide qui doit lui permettre d'être proactive et ambitieuse pour affirmer sa place dans le concert régional

Chantier n°4 : Agen en 2030 et le défi de la mobilité 159

Vers une mobilité globale et durable adaptée à chaque habitant

Chantier n°5 : Agen en 2030 et le défi numérique 162

Devenir une ville numérique exemplaire accessible à tous

Chantier n°6 : Agen en 2030 et le défi social 165

Faire progresser le vivre ensemble à Agen

ANNEXE..... 171

Liste des contributions écrites

• Coordination : Direction de la communication
• Réalisation : Neorama
• Mise en page : Laurent Marchet

• Crédit photo : Ville d'Agen, Agglomération d'Agen, Julien Villemur, Julien Domec, Destination Agen, Hervé Lacombe, Morad Cherchari, Pérvision Studio, Fotolia

Mot de M. Le Maire



Gouverner, c'est prévoir

Depuis près d'un an, le Conseil Municipal d'Agen s'est engagé dans une démarche prospective et citoyenne afin de projeter notre ville dans le futur. A quoi ressemblera Agen en 2030 ? Comment nous déplacerons nous ? Quelle place pour la nature en ville ? Autant de questions dont nous avons l'ardente obligation de nous saisir.

L'horizon retenu reste raisonnable et maîtrisable. Nous connaissons les lignes forces de 2030, les évolutions technologiques, les avancées scientifiques... il est possible de prévoir 2030 ! C'est tout le sens de ce grand « remue-méninges » qui a rassemblé élus, experts, associations, forces vives du territoire et bien sûr les agenais et plus largement les habitants de notre bassin de vie.

Au terme de réunions avec les experts, d'une large consultation citoyenne et de nombreux échanges avec les citoyens de tous horizons, une synthèse vous est aujourd'hui proposée. Elle ouvre, de manière publique et transparente, les grands chantiers auxquels Agen devra s'atteler en 2030.

Chacun peut, désormais, s'en approprier les conclusions.

Dès son lancement en mars dernier, nous avons clairement affiché l'objectif politique d'Agen 2030 : cette démarche participative et citoyenne doit nous donner des repères et servir de socle partagé à un débat public éclairé, notamment lors du grand rendez-vous citoyen que doivent être les élections municipales de 2020.

Conformément à notre promesse, tous les comptes rendus, les contributions et le rapport final sont en ligne sur www.agen2030.fr, et accessible à tous. Il appartiendra à chacun de s'en servir ou non, d'y puiser ou non les éléments de sa réflexion personnelle.

Je tenais à remercier Neorama qui nous a accompagné tout au long de cette démarche et qui a réalisé ce travail de synthèse afin d'en tirer la « substantifique moelle » et de nous proposer une vision prospective ambitieuse pour notre ville.

Au nom du Conseil Municipal, je souhaitais enfin adresser mes remerciements les plus sincères à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à cette réflexion collective : les associations, les élus, les acteurs sociaux économiques et surtout tous les agenais qui ont pris le temps de répondre au questionnaire, de participer aux réunions thématiques et aux tables-rondes, ou encore de rédiger des contributions.

Au moment où en France, notre démocratie représentative connaît une crise sans précédent, Agen 2030 restera comme une étape déterminante dans l'émergence d'une nouvelle forme de participation citoyenne. Agen, en 2018 a été innovant en matière de démocratie locale. Nous entendons le rester à l'horizon 2030.

Merci à tous. ■



Jean DIONIS
Maire d'Agen



INTRODUCTION



AGEN 2030 :

Une démarche prospective pour choisir et non subir l'évolution du territoire

Agen, chef-lieu du Lot-et-Garonne et ville centre d'une agglomération de 100 000 habitants, se doit d'anticiper un certain nombre de mutations qu'auront à connaître d'ici à douze ans une bonne partie de ses activités économiques, sociales et culturelles en Moyenne Garonne.

2018-2030 apparait une durée raisonnable d'appréhension des évolutions que la ville d'Agen peut connaître dans des domaines très variés.

Voilà pourquoi, la ville d'Agen a souhaité s'engager dans une démarche prospective d'envergure, comme d'autres villes (Pau, Bègles, Seignosse, Vichy, Angers, Maubeuge, Rennes...). Cette démarche a pour objectif d'impliquer tous les acteurs volontaires de la société agenaise (citoyens, élus, socio-professionnels, divers corps sociaux...).

L'objectif est de projeter la ville d'Agen et son bassin de vie, non pas sur ce qui est immédiat et urgent et qui relève de la gestion courante et de l'exercice du mandat électif en cours, mais d'anticiper les sujets importants auxquels sera confrontée à moyen terme, Agen, comme chef-lieu du Lot-et-Garonne et ville centre d'une agglomération de 100 000 habitants, résolument volontaire pour demeurer une collectivité moderne.

La démarche « Agen 2030 » doit permettre d'éviter qu'Agen ne passe à côté d'options et de questions fortes que la gestion d'une ville soucieuse du bien-être de ses habitants et de la préservation de ses grands équilibres et de son identité, se doit légitimement de se poser.

Les enjeux qui justifient la démarche Agen 2030 sont en effet forts et interpellent les élus en

responsabilité par rapport à l'avenir de leur ville.

A titre d'exemple et de manière non exhaustive :

- Agen saura-t-elle prendre le virage environnemental (climat, énergie, ...) ?
- Agen saura-t-elle appréhender la transition numérique ?
- Agen saura-t-elle anticiper les nouvelles formes de déplacement et transport (voiture autonome, ...) ?
- Agen saura-t-elle au sein de l'agglomération conforter son évolution économique pour lutter efficacement contre un taux de chômage encore trop élevé ?
- Agen saura-t-elle poursuivre son action pour la défense et l'évolution du centre-ville comme lieu de commercialisation « premium » et lieu de vie rénové, où il fait bon faire le choix de s'y loger ?
- Agen saura-t-elle, dans la lignée de l'expérience réussie des conseils de quartiers, promouvoir de nouvelles formes de gouvernance et de démocratie locale ?
- Agen saura-t-elle continuer à s'inscrire dans les évolutions culturelles ?
- Agen saura-t-elle, dans un contexte budgétaire contraint, poursuivre la maîtrise de ses finances publiques ?

Dans ce cadre, l'évolution de la situation particulière, mais non singulière, d'une ville moyenne positionnée entre deux grandes métropoles régionales comme Bordeaux et Toulouse, a été posée au cœur des réflexions (position de la capitale de la Moyenne Garonne à la faveur du développement du Grand Projet du Sud-Ouest LGV, évolution en résultant des marchés immobiliers, effet sur les flux migratoires, ...). ■



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Du mois de septembre 2017 au mois de janvier 2019, la ville d'Agen a engagé une véritable démarche prospective et participative dans le but de réfléchir collectivement aux pistes d'actions concrètes pour la ville et les agenais d'ici 2030.

Cette démarche a été marquée par **4 temps forts** :

- Le temps des élus
- Le temps des experts et des débats publics
- Le temps des citoyens
- Le temps de la prospective



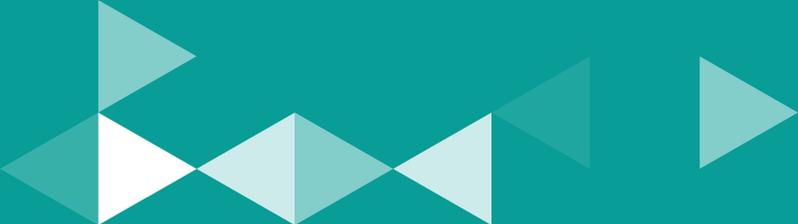
STRUCTURATION DU RAPPORT AGEN 2030

Le présent rapport a pour objectif de retracer l'ensemble des échanges et des propositions formulées dans le cadre de la démarche pour l'avenir de la ville. Il est structuré en trois grandes parties :

Une **première partie** qui a vocation à dresser le **portrait de la ville d'Agen en 2018** d'un point de vue démographique et socio-économique et d'analyser les forces et les faiblesses du territoire sur différentes thématiques (mobilité, logement, gouvernance locale, numérique, développement économique...).

Une **seconde partie** qui a pour objectif de retracer les **enseignements de la concertation** : expertises, échanges et pistes d'actions concrètes. Cette partie met en avant les propositions de chacune des parties prenantes associées à la démarche, à savoir, les élus, les experts, les acteurs du territoire et les citoyens.

Une **dernière partie** conclusive qui présente **les principaux chantiers** à mener et ambitions que la ville peut se fixer d'ici 2030. ■



PARTIE 1

AGEN :
PORTRAIT
DU TERRITOIRE

.....



PRÉSENTATION DE LA VILLE D'AGEN

POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE ET ORGANISATION ADMINISTRATIVE



Agen est une commune du **Sud-Ouest** de la France, préfecture du département du Lot-et-Garonne, en région Nouvelle-Aquitaine. Le pays qui l'entoure, sur les deux rives de la Garonne, est l'Agenais.

Avec ses **34 126 habitants en 2018**, elle est la 224^{ème} commune de France par sa population.

La ville est le siège de l'agglomération d'Agen, structure intercommunale regroupant **31 communes** pour un total de **96 608 habitants** avec une aire urbaine de 120 235 habitants. Elle s'étend sur 435 km2.

Ville centre de l'agglomération agenaise, Agen dispose d'une **position stratégique** entre deux Métropoles : Bordeaux et Toulouse. Distante de 132 km de Bordeaux (1h10), Agen est également située à 107 km de Toulouse (soit 1h).

Traversée par la Garonne, à mi-chemin entre Atlantique et Méditerranée, la ville est connectée à la région et à l'ensemble du territoire français via différents modes de transport (aéroport Agen La Garenne, gare d'Agen, péage autoroute A62). Elle se situe par exemple à 1h10 de Paris en avion et à 3h10 de la capitale en TGV. ■

IDENTITÉ ET HISTOIRE

Cité bimillénaire établie au pied du coteau de l'Ermitage qui fut le siège de l'oppidum gaulois des Nitiobroges en 400 avant J.C, son histoire est intimement liée à celle de « **Garonne** », comme les Agenais nomment leur fleuve en le personnifiant. Aujourd'hui protégées par des digues, la ville et son agglomération se sont largement étendues dans la vallée.

Agen a conservé de son **passé médiéval** un important **patrimoine architectural civil et religieux**, enrichi, à la fin du XIXe siècle, par la construction d'immeubles de type haussmannien et de maisons Art nouveau et Art déco lors du percement de larges boulevards. Aujourd'hui, la ville compte plusieurs sites religieux remarquables : l'Église Ste Foy, l'Église St Hilaire ou encore la Cathédrale St Caprais. Tombée aux mains des Romains,

différents monuments vont constituer pendant plusieurs siècles **l'identité de la ville** : un **théâtre** (actuelle Place Armand Fallières), un **amphithéâtre** (actuel quartier des tanneries), **des thermes**, un **forum** et plusieurs **temples**, ainsi qu'un **port intérieur**.

Le nom d'Agen est couramment associé au **pruneau**, dont la zone de production est essentiellement située en Lot-et-Garonne et qui était autrefois expédié depuis le port de la ville sur la Garonne, ainsi qu'au **rugby à XV** par son club emblématique, le **SU Agen**, qui détient notamment 8 titres de champion de France. La ville se caractérise également par son **accent occitan** et **sa réputation de ville calme ou il fait bon vivre**. ■

DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Agen se place sur les berges **d'une route fluviale jadis incontournable** : la Garonne. Elle se positionne donc très vite au cœur du développement économique. Dès 1150, Agen est une ville **autonome**, au 13^{ème} siècle, le commerce fluvial lui permet de devenir une ville prospère.

Puis, pendant la Guerre de 100 ans, Agen devient une **ville frontière** entre Guyenne, sous domination anglaise et gasconne, restée fidèle au roi de France. Elle se trouve fragilisée par les raids, les pillages et les épidémies et perd de son rayonnement.

Agen s'impose ensuite comme un **territoire de production de denrées** (dont le pruneau qui est très prisé mondialement). La ville s'ouvre ainsi au commerce international. Une activité ouvrière se développe au sein de son faubourg Est : le quartier de la Villette, permettant d'accéder à la Ville par la porte du Pin.

L'agglomération se structure autour d'une ville centre et d'une périphérie qui se développe peu à peu. La ville prospère par la suite grâce à deux activités : **La Ruche Méridionale (activité de distribution alimentaire, achetée en 1991 par le groupe Casino)** et le **Laboratoire pharmaceutique UPSA** (encore aujourd'hui premier employeur privé du Lot-et-Garonne).

A partir de 1990, plusieurs installations viennent redynamiser la ville : installation d'un **pôle universitaire**, de **l'école nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)**, et du 48^{ème} Régiment des Transmissions.

Plusieurs aménagements sont réalisés pour rendre **la ville plus accueillante et plus attractive** : aménagement d'un cœur de ville piéton (2009), du Parc de Passeligne (2012), et des berges de la Garonne, développement de nouveaux équipements culturels (cinéma multiplexe en centre-ville, cinéma d'Arts et d'Essais Studio, et un centre des congrès en 2014). ■■■



L'activité d'Agen est aujourd'hui **tertiaire, administrative et commerçante**, mais son agglomération a gardé une **activité industrielle** représentant **15% de la population active, significative autour de trois secteurs d'activité** :

- La pharmacie (autour du laboratoire UPSA) et le phytosanitaire ;
- L'agroalimentaire (concentrée à l'Agropole) ;
- La logistique (bénéficiant de la situation de carrefour entre les axes Ouest-Est (A62) et Nord-Sud (RN 21)).

Cette présence industrielle est indispensable à sa prospérité.

La ville entend jouer **son rôle de « capitale » de la moyenne Garonne**, idéalement située à mi-chemin entre les métropoles de Bordeaux et de Toulouse, en développant et en favorisant :

- Le commerce (Parc commercial O'Green, rénovation du cœur de ville),
- Le tourisme familial (Walibi Sud-Ouest, navigation sur le canal latéral à la Garonne),
- Le tourisme d'affaires (Centre des congrès)
- Les zones d'activité industrielles et commerciales (Agropole, Technopôle Agen Garonne). ■



Le port d'Agen sur le Canal



LA GOUVERNANCE LOCALE



2008 - 2018 : Dix ans de Conseils des Quartiers

Historique et fondements de la politique des quartiers

En 2001, la Ville d'Agen a initié la mise en place des comités de quartiers, découpant alors le territoire en **cinq associations de quartier au rôle consultatif** concernant les projets municipaux impactant leur périmètre.

Dès 2008, la nouvelle équipe municipale en place a affirmé sa volonté de **renforcer l'articulation entre le processus de décision et les habitants et d'associer les citoyens à la gestion de la ville au quotidien dans une démarche de proximité**, en formalisant davantage ce dispositif et **en impulsant une véritable gouvernance par les quartiers** d'Agen.

Ces instances se sont ainsi **transformées en « Conseils de Quartier »**, structurés en associations loi 1901, et **le territoire agenais a été divisé en 23 « quartiers-village »** (d'environ 1000 à 1500 habitants) avec un périmètre administratif défini selon l'emplacement des bureaux de vote.

Chaque conseil de quartier est dirigé par un **président et épaulé par des conseillers de quartiers, élus au suffrage universel pour la durée du mandat municipal**. Les dernières élections des Conseils de Quartier se sont tenues le 23 novembre 2014. **207 conseillers de quartier** ont été élus par les agenais pour le mandat 2014 - 2020. ■



Les 207 conseillers de quartier



Informers les habitants et co-décider pour l'aménagement du territoire : les missions clés des Conseils de Quartier

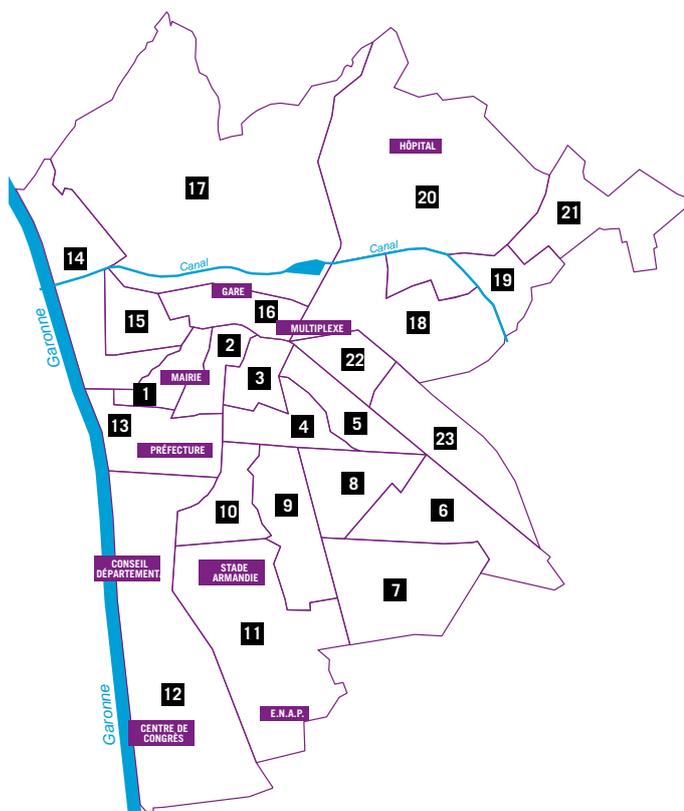
Par le biais de ces instances, l'objectif de la Mairie a été de mettre en œuvre un processus de codécision avec les citoyens sur les projets d'aménagements des différents quartiers qui composent le territoire agenais.

Pour cela, les 23 conseils se voient attribuer un budget autonome pour l'ensemble de leur mandat, (500 000 € pour le 1^{er} mandat et 375 000 € pour le mandat actuel), destiné à financer des projets de proximité et d'aménagement pour leur territoire (ex : voirie, sécurité, amélioration du cadre de vie, etc). Ces initiatives et actions font l'objet d'un contrat ville-quartier, cosigné par la Mairie et chaque président de quartier, établi pour 5 ans. Ce contrat initial est évalué chaque année afin d'effectuer un suivi régulier des actions menées et de réaliser les ajustements

nécessaires. Après une période de diagnostic, les contrats de quartiers, prévoyant 136 actions, ont été signés en novembre 2015. 81 actions ont été réalisées en 2017 et 63 opérations ont été signées pour 2018.

Les Conseils de Quartiers constituent également un interlocuteur privilégié et un relais clé entre la Mairie et ses administrés. Des réunions publiques sont organisées de manière régulière entre la Mairie et les Conseils de Quartier afin de faire le point sur la mise en œuvre des projets définis. Chaque année, un bilan d'activités est édité et diffusé aux habitants du secteur concerné.

Codécideurs des orientations liées au développement de leur territoire, ces instances ont, en outre, vocation à contribuer aux projets d'aménagement structurants de la commune. En amont de chaque initiative prise pour l'ensemble du territoire, les 23 Conseils sont réunis (1 ou 2 représentants par quartier) afin d'être consultés et de pouvoir diffuser, par la suite, les informations transmises aux résidents de leur périmètre respectif.



- 01 - Hôtel de ville
- 02 - École Carnot
- 03 - École Bara
- 04 - Palissy
- 05 - École Paul Bert
- 06 - Édouard Herriot - Chabaud
- 07 - La Goulfie - Barleté
- 08 - Rodrigues
- 09 - F.J.T. - Chambre de Métiers
- 10 - Dangla
- 11 - Lomet - Armandie
- 12 - École Sembel 1 - Agen sud
- 13 - École Sembel 2 - Préfecture
- 14 - Jasmin - Les Iles - Rouquet
- 15 - Scaliger
- 16 - Gare - Cathédrale
- 17 - Centre universitaire - Ermitage
- 18 - La Salève - Donnefort
- 19 - Élisée Reclus - Blum
- 20 - École Sentini - Gaillard - Bezis
- 21 - Langevin - Montanou
- 22 - Petits Ponts - Pin
- 23 - C.T.M. - Labesque

Une démarche encadrée par les élus et l'administration municipale

Afin d'articuler au mieux cette gouvernance par les quartiers, la Mairie a mis en place :

- **Un réseau de 23 élus référents** (1 élu par quartier) qui constituent des relais entre les Conseils de Quartier et les services municipaux. Présents aux réunions publiques, ces élus représentent la municipalité auprès des quartiers et sont chargés d'une double mission :
 - Faire remonter les problèmes, demandes et requêtes des Conseils de Quartier à la mairie ;
 - Communiquer les objectifs et décisions de la municipalité au sein des quartiers.
- **Un service Vie des Quartiers dédié**, interlocuteur principal entre ces conseils et les élus référents en appui. Structuré autour d'un chef de service, d'une assistante administrative, de deux correspondants de quartier (est et ouest) et d'un élu en charge de la proximité, il a pour principal mission de gérer les demandes de proximité des habitants et des conseils de quartier tout en veillant au respect du contrat ville-quartier qui les engage avec la municipalité sur la durée du mandat.

Trois engagements de la Mairie vis-à-vis des quartiers pour la période 2014 - 2020

Sur les 100 engagements portés pour le mandat 2014-2020, **3 d'entre eux ont structuré de manière spécifique l'action de la municipalité** envers les quartiers :

- **La mise en place d'une accorderie**, système d'échanges de services solidaires entre ses membres (ex : bricolage, garde d'animaux,

cours d'informatique, etc.) et générateur de lien social. Ouvert en septembre 2016 rue Bartayres, l'accorderie agenaise compte déjà plus de 230 accordeurs et vient en réponse à de réels besoins exprimés par les citoyens.

- **Le lancement d'un appel à projets culturels**, mené pour la 4^{ème} année consécutive par le service Vie des Quartiers, en lien avec la Direction des Affaires Culturelles. Cet appel à projet permet de doter les Conseils de Quartiers d'un fonds spécifique de 20 000€ pour mener des initiatives en faveur du dynamisme culturel du territoire agenais (ex : cinéma en plein air au Parc Chabot, création d'une banque sonore et vidéo, reconstruction de la statue de la Marseillaise au Square du Pin, etc).
- **Le développement d'un réseau de voisins bienveillants**, lancé en mai 2018, voué à lutter contre l'isolement des plus fragiles et notamment des personnes âgées.

Dix ans après : un besoin d'évaluer la politique des quartiers

Lancé en 2008, les Conseils de Quartiers ont marqué les deux mandats de la municipalité actuelle, de par leur **caractère novateur et leurs nombreuses avancées en termes de démocratie locale**. Ce dispositif singulier présente cependant aujourd'hui **plusieurs limites et manifeste plusieurs signaux susceptibles de traduire un certain essoufflement** de la politique menée lors de ces dix années d'existence. On observe notamment :

- **Un faible taux de participation des agenais aux dernières élections** des Conseils de Quartier (23%) ;
- Une **difficulté accrue à mobiliser les conseillers de quartier**, sollicités sur de nombreux sujets et un investissement disparate entre les différents quartiers de la commune ;



- Un **profil qui tend à s'uniformiser entre les conseillers des quartiers**, avec une moyenne d'âge de 62 ans et la primauté des retraités sur les actifs, qui peut notamment s'expliquer par l'impératif de disposer de temps à consacrer à la participation à ces instances ;
- Un **réseau d'élus-référents amoindri** qui n'est pas nécessairement en capacité d'assurer la présence requise pour assurer le rôle initial d'interlocuteur privilégié des conseillers de quartiers ;
- Un **service Vie des Quartiers avec des marges de manœuvre limitées** pour remplir ses missions de manière optimale. A l'heure actuelle, le service Vie des Quartiers est un service centralisateur qui joue l'intermédiaire entre les élus de quartier, les élus municipaux et les fonctionnaires municipaux. Il est cependant dépourvu de spécialistes techniques et n'est pas toujours en capacité de résoudre les dysfonctionnements qu'il est en charge de faire remonter.

Au regard des faiblesses identifiées, **des interrogations se posent quant au fonctionnement de la mécanique des Conseils de Quartiers**, notamment sur le nombre des 23 quartiers, la **pertinence du découpage actuel**, la possible **sur-sollicitation** des conseillers qui constituent le canal citoyen privilégié par la Municipalité, ou encore la **structuration des acteurs et instances** qui encadrent le dispositif (réseau d'élus référents, service Vie des Quartiers).

Dix ans après leur naissance, il pourrait être, ainsi, pertinent de **convoquer les États Généraux des Conseils de Quartiers** afin d'évaluer leur contribution et d'ouvrir la réflexion aux possibles évolutions à l'horizon 2030. ■



Une contractualisation forte de la politique municipale

Depuis le début du mandat, la ville d'Agen s'efforce de **rendre compte aux agenis des résultats de la politique menée à partir des engagements pris** par l'équipe municipale élue. Le programme de l'équipe municipale est décliné en **une centaine d'engagements**, eux-mêmes, déclinés en axes de travail à suivre et à mettre en place tout au long du mandat. Un suivi annuel des engagements est réalisé et communiqué dans le magazine de la ville (bilan annuel et bilan mi-mandat).

Cette contractualisation permet aux agenais de **suivre l'exécution des engagements** pris par l'équipe municipale et pour lesquels elle a été élue. Il pourrait être intéressant de **s'interroger sur le suivi de ces engagements par les agenis**. Sont-ils satisfaits du suivi et des retours qui leur sont proposés sur la politique menée ? Souhaiteraient-ils d'autres formes de retours ?





Des instances municipales à moderniser ?

La gouvernance municipale est rythmée à Agen, comme dans toute ville française, par **plusieurs instances municipales** (conseil municipal, bureau municipal...). Depuis quelques années, **les instances de la ville se modernisent** (télétransmission des actes, équipements des élus en tablettes numériques leur permettant de disposer de l'ensemble des documents produits par les équipes de la ville, retranscription en direct des séances du conseil municipal...).

Par ailleurs, **l'organisation** mise en place par la ville d'Agen pour préparer les séances du conseil municipal apparaît **efficace** et permet des échanges et débats constructifs car préparés en amont. Le bureau municipal se réunit avant chaque conseil pour aborder et travailler les points à l'ordre du jour. D'autre part, le Maire reçoit également les membres de l'opposition avant chaque conseil municipal pour échanger et travailler sur l'ordre du jour.

Globalement, les assemblées agenaises fonctionnent bien mais **il pourrait être intéressant d'aller plus loin dans la modernisation de ces instances**. Des projets sont d'ores et déjà en cours concernant notamment le vote électronique des assemblées. Le projet de dématérialisation se poursuit également sur la préparation des instances.

Pour aller plus loin, il pourrait être intéressant de **s'interroger sur le fonctionnement des délégations**. Actuellement, tous les sujets de délégation doivent nécessairement passer en conseil municipal. Or, sur certains sujets, il pourrait être pertinent d'adapter les instances

décisoires (bureau, commission...) ce qui permettrait de désengorger les ordres du jour du conseil municipal et d'aborder les sujets de fond soumis à débat. L'enjeu est de pouvoir proposer une politique locale de gestion plus moderne.

Au-delà des instances décisionnelles, des commissions thématiques consultatives sont également mises en place. **8 commissions thématiques existent aujourd'hui :**

- Vie municipale
- Action sociale
- Sport
- Culture
- Vie urbaine
- Urbanisme et habitat
- Développement durable
- Archives

Ces commissions sont composées des élus de la majorité et membres de l'opposition. Elles ne prononcent pas d'avis décisionnels. Leur fonctionnement est assez hétérogène et marginalisé selon les thématiques : certaines commissions vivent très bien et d'autres plus difficilement et n'ont pas de réelle régularité. Contrairement au fonctionnement de l'agglomération, le travail préalable en commission n'est pas primordial pour la décision.

Pour l'avenir, il peut être pertinent de **s'interroger sur l'évolution de la place de ces commissions au sein de la gouvernance locale**. Doivent-elles être maintenues ? Doivent-elles être renforcées et davantage intégrées dans le processus décisionnel ? ■





Des groupes projets mis en place avec les citoyens

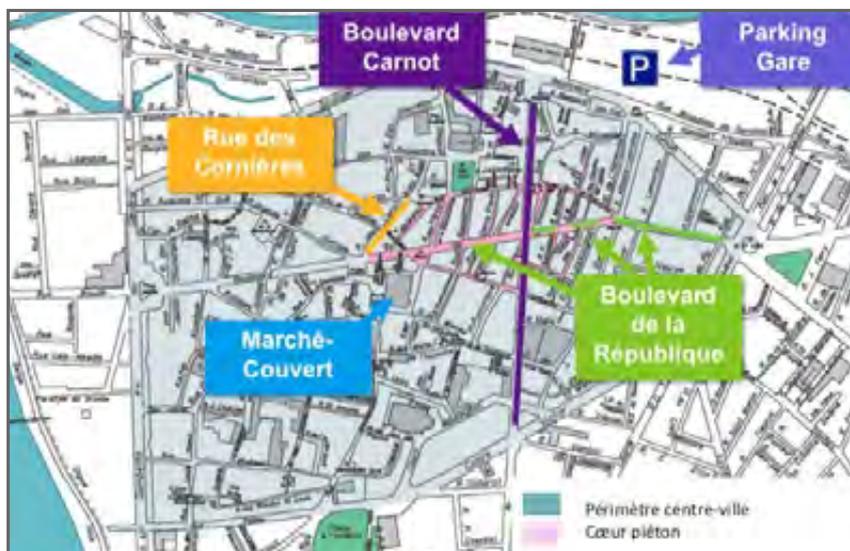
Enfin, à Agen, en complément des différentes instances municipales et des conseils de quartier, des **groupes projets** sont également mis en place pour **suivre du début à la fin tous les grands projets de la ville ciblés en début de mandat**.

Ces groupes sont composés d'élus, de personnels de la ville (juridique, financier, communication et service concerné) mais également de représentants de citoyens (représentants de quartiers, représentants de commerçants...). Le Maire et son adjoint concerné par le projet président chaque réunion du groupe.

Globalement, ces groupes projets sont bien suivis et permettent d'avancer sur des projets structurants de la ville. Pour aller plus loin, il pourrait être intéressant de **s'interroger sur la participation citoyenne au sein de ces groupes projets**. Pour le moment, ces groupes sont très peu connus des habitants car peu de communication a été faite sur ces instances. Or dans un souci de renouvellement et de représentativité citoyenne, il pourrait être pertinent **d'impliquer davantage les citoyens qui souhaitent s'investir dans l'organisation de ces groupes projets**. ■



LES GRANDS PROJETS DE LA VILLE



A la faveur de deux mandats municipaux (2009-2014 et 2014-2020), la ville d'Agen a développé **différents projets dont certains toujours en cours**.

Son centre-ville connaît des évolutions avec le projet « **Agén Cœur Battant** » qui vise à :

- **Renforcer l'attractivité** du cœur de ville pour les clients et résidents ;
- **Élargir la zone commerciale premium** pour favoriser l'arrivée d'enseignes locomotives ;
- **Offrir un cadre de vie rénové aux habitants** pour favoriser l'installation de jeunes actifs et familles ;
- **Installer le centre-ville d'Agén comme une destination touristique** au cœur d'une agglomération de 100 000 habitants.

Dans le cadre de ce projet, **plusieurs grandes réalisations structurantes** ont été prévues pour le cœur de ville :

- La rénovation du boulevard Carnot (faite en 2018) ;
- L'aménagement piéton du boulevard de la République (fait en 2017) ;
- La poursuite de la rénovation de la rue des Cornières (2015) ;
- La construction d'un parking à la gare de 300 places (fait en 2018) ;
- L'installation d'un jalonnement dynamique et la mise à niveau de parkings (Reine Garonne,

Duvergné, Carnot, Lafayette, fait en 2018) ;

- Le renforcement de l'offre commerciale (installation de l'enseigne H&M prévu pour 2019) ;
- Le déploiement de la fibre optique (2020) et le basculement progressif du centre-ville en wifi gratuit ;
- La modernisation du marché couvert (pôle alimentaire).

D'un point de vue **social et culturel**, plusieurs projets sont prévus ou ont été déployés :

- La réhabilitation de l'École Simone Veil (anciennement École Salinger) ;
- La transformation du Stadium en pôle des sports de combat (dojo, etc.) ;
- La poursuite de l'équipement de la Plaine des Sports d'Armandie (terrain synthétique, nouveau gymnase ASPTT, etc.) ;
- L'amélioration du logement social (Résidences Bajon, La Salève, Lalande, etc.).

D'un point de vue économique, une **Zone d'Activité Économique à Donnefort** – Parc du Canal fait également partie des projets structurants du territoire.

Enfin, d'un point de vue administratif et dans une logique d'optimisation et de coordination, Agen a été une des rares agglomération à réaliser la mutualisation complète des services de la ville. ■



PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Les données statistiques présentées dans le rapport sont issues de diverses sources précisées dont la majorité d'entre elles sont produites par l'INSEE. Les données de l'INSEE sont présentées au 1^{er} janvier 2015 (dernier recensement de la population). Le décalage de 3 ans s'explique par le fait qu'il faut 5 années à l'INSEE pour recenser l'ensemble des communes intégralement. Les données présentées pour 2015 correspondent aux données compilées durant les collectes de 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017.

Sont également mobilisées des données prospectives (horizon 2027), extraites du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Agglomération d'Agen (PLUi).



Une population agenaise qui accueille autant de jeunes publics que de personnes plus âgées

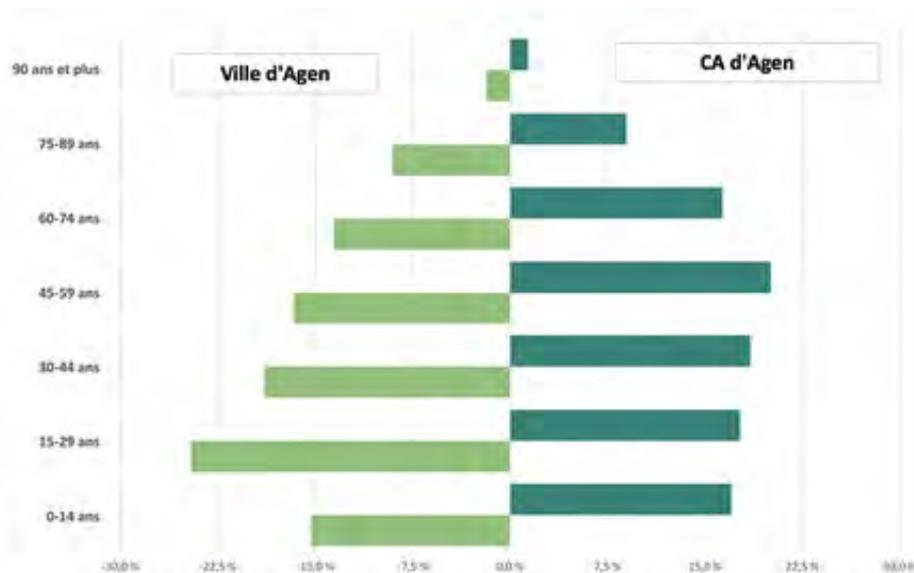
Selon l'INSEE, au dernier recensement de la population, **34 956 agenais** sont recensés sur le territoire communal. Ils représentent **10,3% de la population départementale et 35 % de la population de l'agglomération**.

Au dernier recensement, ce qui caractérise la ville d'Agen c'est la part que représentent les **jeunes âgés de 15 à 29 ans** : 24,6% de la population agenaise est âgée de 15 à 29 ans. Cette part est plus élevée que sur l'agglomération et sur le département.

Les **personnes âgées de 60 ans et plus** représentent également une part non négligeable de la population agenaise (23,6%) mais qui reste proportionnellement moins importante que sur l'agglomération ou le département (respectivement 26,7% et 32,2%).

Nombre et part de la population						
Source: INSEE IGP 2015	Agen		CA d'Agen		Département du Lot-et-Garonne	
	Nbre d'hab	Part dans la population	Nbre d'hab	Part dans la population	Nbre d'hab	Part dans la population
0-14 ans	5 220	15,4 %	16 521	17,0 %	54 602	16,4 %
15-29 ans	8 359	24,6 %	17 163	17,7 %	48 337	14,5 %
30-44 ans	6 439	18,9 %	17 932	18,5 %	55 972	16,8 %
45-59 ans	5 663	16,7 %	19 465	20,1 %	67 832	20,3 %
60-74 ans	4 609	13,6 %	15 855	16,4 %	63 898	19,2 %
75-89 ans	3 082	9,1 %	8 668	8,9 %	37 255	11,2 %
90 ans et plus	616	1,8 %	1 321	1,4 %	5520	1,7 %
TOTAL	33 988	100,0 %	96 925	100,0 %	333 416	100,0 %

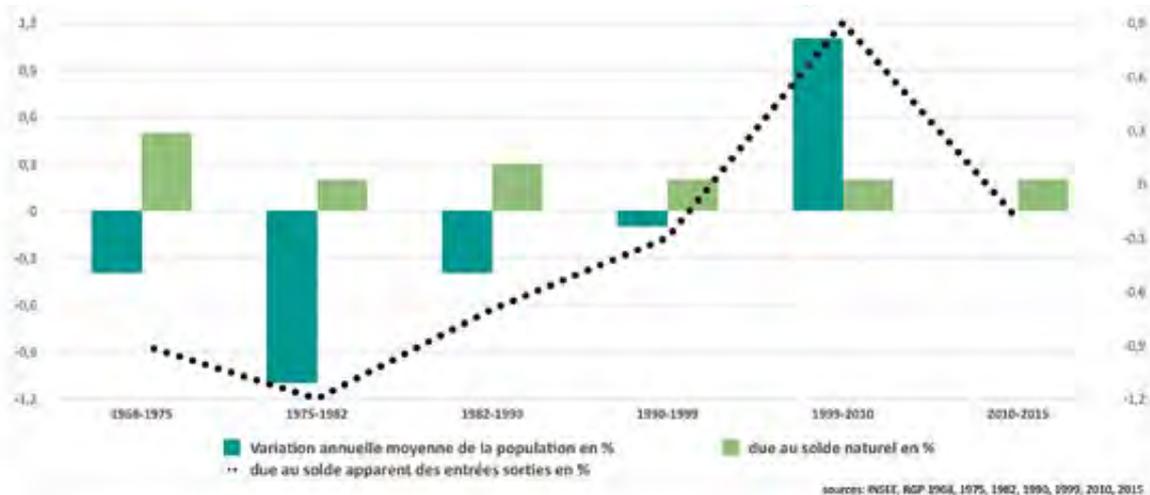
Pyramide des ages



Une population agenaise stable entre les deux périodes intercensitaires

Entre les deux périodes intercensitaires (2010 et 2015), la **population agenaise est restée relativement stable**. Si le **solde migratoire est en baisse** (-0,2% : davantage de départs du territoire que d'arrivées), il est compensé par un **solde naturel positif** (+0,2% : davantage de naissances que de décès) entre 2010 et 2015. Cette stabilité de la population contraste avec la période 1999-2010 qui avait enregistré un **taux de variation annuel de +1,1% de la population**.

Variation du nombre d'habitants entre 1968 et 2015 selon le solde naturel et migratoire à l'échelle communale



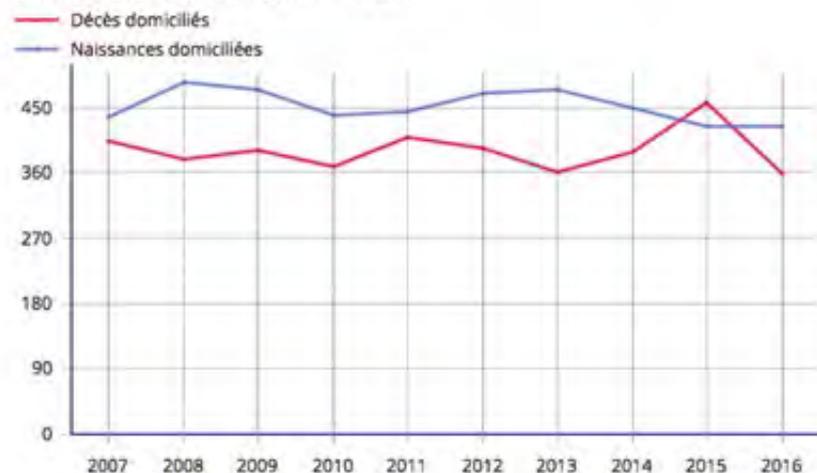
Si la ville enregistre toujours un **taux de natalité important** (13,4 ‰ contre 10,1 ‰ sur le département), le nombre de naissances connaît néanmoins une **baisse progressive**. En effet, en 2017, 376 naissances sont recensées à Agen contre 386 en 2016, 430 en 2014 et 442 en 2012, soit **une baisse moyenne annuelle**

de 3,2% et une **diminution moyenne globale de 12,6%** sur la période 2012 - 2017. Par comparaison, l'évolution au niveau national de 2012 à 2016 du nombre d'enfants de moins de 3 ans s'établit à -11,6%. La baisse est donc légèrement plus significative sur Agen qu'au plan national.

Nombre de naissances entre 2012 et 2017		
Années	Nombre total de naissances	Nombre d'enfants domiciliés à Agen
2012	1940	442
2013	1987	453
2014	1977	430
2015	1816	389
2016	1751	386
2017	1765	376

Source : Ville d'Agen

RFD G1 - Naissances et décès domiciliés



Les données d'une année N sont en géographie au 01/01/N+1.
Exemple : les données 2016 sont en géographie au 01/01/2017.
Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Ces tendances interrogent plusieurs enjeux :

- **L'attractivité du territoire dans un premier temps** : la ville d'Agen voit son solde migratoire diminuer sur la dernière période intercensitaire. Ce phénomène peut s'expliquer par l'accessibilité des logements ou la disponibilité du foncier. Les nouveaux arrivants se dirigeant davantage vers les communes en première couronne

de l'agglomération où le foncier est plus disponible (Le Passage, Foulayronnes, Boé, Colayrac-St-Cirq...);

- **La baisse de la natalité et l'impact sur la structure démographique de la population** : la ville enregistre une diminution de plus de 12% du nombre de naissances entre 2012 et 2017. ■



L'évolution démographique de la ville d'Agen ces dernières années démontre, en effet, **un réel changement de tendance. Agen perd peu à peu son poids démographique au sein de l'agglomération**, traduisant le phénomène de périurbanisation auquel l'agglomération agenaise fait face depuis quelques années désormais.

Alors que la **population agenaise stagne**, ce n'est pas le cas de tous les groupes d'âges. En 2015, **deux groupes d'âges voient leurs effectifs progresser** :

- +0,4% en moyenne chaque année **pour les moins de 15 ans** ;
- +2,6% en moyenne chaque année **pour les jeunes retraités âgés de 60 à 74 ans**.

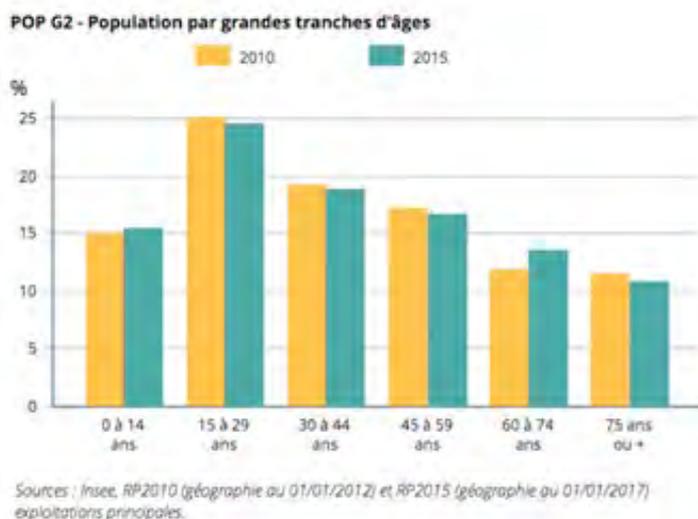
Sources: INSEE RGP 2010-2015	2015		2010		Evolution annuelle moyenne entre 2010 et 2015
	effectifs	Part au sein de la population	effectifs	Part au sein de la population	
0-14 ans	5 220	15,4 %	5 109	15,0 %	0,4 %
15-29 ans	8 359	24,6 %	8 515	25,1 %	-0,4 %
30-44 ans	6 439	18,9 %	6 532	19,2 %	-0,3 %
45-59 ans	5 663	16,7 %	5 838	17,2 %	-0,6 %
60-74 ans	4 609	13,6 %	4 049	11,9 %	2,6 %
75 ans et plus	3 698	10,9 %	3 939	11,6 %	-1,3 %
Total	33 988	100,0 %	33 982	100,0 %	0,0 %

A l'inverse, on observe **une diminution non négligeable chaque année du nombre de personnes âgées de 45 à 59 ans** (-0,6% chaque année) et **des personnes âgées de 75 ans et plus** (-1,3% chaque année).

Ainsi, la part des **jeunes âgés de moins de 30 ans reste stable** et assez élevée en comparaison avec le département (40% de

la population agenaise) du fait notamment du dynamisme des moins de 15 ans.

Les publics âgés de 60 à 74 ans voient également leur part progresser au sein de la population agenaise, alors que les personnes âgées de 30 à 60 ans ainsi que les 75 ans et plus voient leur part au sein de la population diminuer ces dernières années.



Au regard de ces données, on constate que la ville d'Agen est **une ville jeune**. A l'échelle de la ville, l'indice de jeunesse (rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 65 ans) est supérieur à 1 (1,14). A titre d'exemple, pour 100 personnes âgées de 65 ans et plus, 114 jeunes de moins de 20 ans sont recensés.

A l'échelle du département, cet indice est de 0,8, soit un déficit des plus jeunes par rapport aux populations plus âgées.



Une légère progression du nombre de familles agenaises mais une diminution de leur taille

Enfin, au dernier recensement de la population, **17 868 ménages sont recensés¹ sur la ville soit 212 ménages de plus qu'en 2010**. La majorité des ménages recensés à Agen sont composés d'une personne (56,1% des ménages). On observe une diminution de la taille des ménages entre 2010 et 2015. Agen est actuellement la commune de l'agglomération qui présente la taille moyenne des ménages la plus faible.

7 453 familles² sont recensées en 2015 à Agen.

Parmi ces familles, **33,1% sont des couples avec enfant, 26% sont des familles monoparentales et 41% sont des couples sans enfant.**

Entre 2010 et 2015, on constate que **les couples sans enfant ainsi que les familles monoparentales sont en baisse alors que les couples avec enfant ont tendance à légèrement progresser.**

Évolution de la taille des ménages							
Sources: INSEE RGP 1968-2015	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015
Nombre moyen d'occupants par résidence principale	2,8	2,6	2,3	2,1	1,9	1,8	1,8

Composition des familles				
Sources: INSEE RGP 2010-2015	2015	100 %	2010	%
Ensemble	7 453	100,0 %	7 625	100 %
Couples avec enfant(s)	2 467	33,1 %	2 403	31,5 %
Familles monoparentales	1 938	26,0 %	1 955	25,6 %
Hommes seuls avec enfant(s)	279	3,7 %	236	3,1 %
Femmes seules avec enfant(s)	1 660	22,3 %	1 719	22,5 %
Couples sans enfant	3 048	40,9 %	3 267	42,8 %



L'enjeu pour la ville d'Agen est de suivre attentivement l'évolution de ces familles, de leurs attentes et de leurs besoins pour être en capacité de leur offrir des services de qualité en matière d'accueil du jeune enfant, d'éducation, d'accès au sport, à la culture et aux loisirs.



1/ Un ménage regroupe l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'aucune, d'une ou de plusieurs familles.

2/ La définition de la « famille » au sens du recensement est attachée à celle de « ménage ». La cohabitation dans un même logement est une condition nécessaire pour former une famille. Ainsi, au sens du recensement, il y a des ménages sans famille, mais pas de famille sans ménage (les familles vivant « hors ménage » ne sont donc pas identifiées).



Quelles prévisions démographiques pour Agen et l'agglomération d'ici 2030 ?

Selon le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), l'agglomération d'Agen (à l'échelle de ses 31 communes) s'est donnée comme **perspective, à horizon 2027, d'atteindre environ 110 000 habitants**, correspondant à une population des ménages de près de 103 050 habitants, **soit près de 10 700 habitants supplémentaires** par rapport à 2012.

La **répartition de la croissance démographique et de la population des ménages à l'horizon 2027** par rapport à 2012 sur le territoire de l'agglomération agenaise est envisagée de la manière suivante :

Prévisions démographiques à l'horizon 2030			
Polarités et territoires de l'Agglomération	Capacités mobilisables en occupation de « dents creuses » et de terrains libres d'opérations (ha)	Capacités de mobilisables en divisions parcellaires (ha)	Capacités mobilisables en consommation d'espaces (ha)
"Agen ville-centre (1 commune)"	1,0	0,5	9,6
Pôle urbain rive droite hors Agen (7 communes)	29,1	3,3	133,2
Pôle urbain rive gauche hors Agen (5 communes)	22,2	5,9	112,8
Polarités rurales (4 communes)	12,9	2,0	50,7
Territoires ruraux Nord (5 communes)	9,1	1,9	42,2
Territoires ruraux Sud (9 communes)	12,2	3,5	50,7
TOTAL	85,8	17,0	399,3

Pôle urbaine rive droite hors Agen : Boé, Bon-Encontre, Castelculier, Pont du Casse, Foulayronnes, Lafox, Colayrac

Pôle urbain rive gauche : Le Passage, Brax, Estillac, Roquefort, Ste Colombe

Polarités rurales : Layrac, Astaffort, Laplume, St Caprais, St Pierre

Territoires ruraux Sud : Aubiac, Moirax, Marmont-Pachas, Cuq, Fals, Sauveterre, St Nicolas, St Sixte

Les perspectives de croissance envisagées constituent, pour les années à venir, **plusieurs enjeux de poids relatifs à :**

- La place d'Agen au sein de son espace départemental et régional, avec cette augmentation projetée de plus de 10 000 habitants qui lui permet de conforter son statut d'agglomération de taille « moyenne ».
- **Aux orientations stratégiques liées au développement et à l'aménagement des territoires de l'agglomération avec :**
 - Le renforcement de la commune d'Agen comme site principal d'accueil des populations sur le territoire;

- L'affirmation du pôle urbain rive gauche comme secteur privilégié de développements urbains futurs (19 900 habitants prévus, avec une augmentation de 3 160 habitants par rapport à 2012 au sein des communes constitutives de ce pôle : Brax, Roquefort, Estillac, Sainte Colombe...);
- Le maintien des capacités d'accueil de populations des communes urbaines de la rive droite (29 800 habitants attendus) ;
- La répartition des développements dans les territoires ruraux.
- Aux choix induits par ce développement en termes **d'habitat, de stratégie économique et d'accès aux mobilités.** ■



DYNAMIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES



Des indicateurs socio-économiques qui interpellent sur le niveau de vie des agenais

En 2015, la **situation socio-économique des agenais est moins favorisée** qu'au sein de l'ensemble du département et de l'agglomération. Les agenais disposent d'un **revenu médian de 17 289€** (soit environ 1 400€/mois), ce revenu est inférieur à la moyenne départementale (18 917€). Par ailleurs, seulement 44% des ménages agenais sont imposés contre 47% des ménages du département.

Distribution des revenus disponibles en 2015	
<i>Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FilaSoFi) en géographie au 01/01/2015.</i>	
	2015
Nombre de ménages fiscaux	15 942
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	29 886,50
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	17 289
Part des ménages fiscaux imposés (en%)	43,9

Une situation corroborée par les données du taux de chômage. Au dernier trimestre 2018, le **taux de chômage** des personnes âgées de 15 à 64 ans est de **14%** selon les données Pôle emploi.

Par ailleurs, on constate que sur le territoire agenais, **une part non négligeable de salariés exercent une activité précaire**³. En 2015, 46,5% des salariés de 15 ans et plus disposent d'un emploi précaire contre 30,6% des salariés sur le département.

A Agen, le taux d'activité des 15-64 ans est de 72,6% et 24 625 emplois sont recensés sur le territoire dont 22 329 salariés et 2 295 non-salariés notamment dans l'administration publique, l'enseignement, la santé, l'action sociale, le commerce, les transports et services, l'industrie, la construction. Un chiffre en baisse par rapport à 2010 (- 613 emplois recensés).

	Situation liée à l'emploi			
	Agen		Lot-et-Garonne	
	2015	2010	2015	2010
Nombre d'emploi dans la zone	24 625	25 298	123 936	126 262
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	13 274	13 792	124 741	126 722
Indicateur de concentration d'emploi	185,5	183,4	99,4	99,6

Sources : Insee

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone. Ainsi, à Agen, **on dénombre 185,5 emplois pour 100 actifs**.

A la fin de l'année 2017, 3 239 établissements sont recensés dans l'agglomération d'Agen dont 274 dans l'industrie, 283 dans la construction, 836 dans le commerce et 1824 dans les services (hors agriculture et administrations publiques - données Pôle emploi pour la CA d'Agen). ■

^{3/} L'INSEE définit les emplois précaires comme étant « les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Ce sont « l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés ».



Des signes encourageants pour le dynamisme économique du territoire

Un environnement qui attire de plus en plus les entreprises et les investisseurs

Idéalement située entre les deux Métropoles régionales, Bordeaux et Toulouse, Agen profite d'une **situation géographique idéale** car elle offre un accès rapide (1h par autoroute) à ces deux villes. Elle bénéficie également d'une liaison rapide (1h) vers Paris grâce à l'aéroport Agen La Garenne et permettra de relier la capitale en 2h45 grâce à la future desserte TGV d'ici 2030-2037. L'amorce de la rocade ouest qui vise à absorber 11 à 12 000 véhicules par jour attendue à l'horizon 2030 a été livrée en 2017. Ce projet s'inscrit comme le premier maillon du grand contournement d'Agen qui reliera la RN 21 pour devenir l'axe Nord-Sud majeur à côté de l'axe Est/Ouest que constitue l'A62. Le développement de ces infrastructures permettra d'affirmer le positionnement de la ville d'Agen comme un véritable pôle régional dans le grand sud-ouest.

Aujourd'hui, la ville d'Agen attire de plus en plus d'entrepreneurs et a enregistré pas moins de 252 créations d'entreprises en 2016 dans

les secteurs de l'industrie, la construction, le commerce, l'hébergement et la restauration, les services aux entreprises et aux particuliers. Le prix du foncier, accessible en comparaison avec Bordeaux et Toulouse, est aujourd'hui un argument de choix pour les investisseurs.

Plusieurs indicateurs viennent corroborer ces signes encourageants pour le territoire :

- Une augmentation de 14% entre décembre 2016 et novembre 2017 des déclarations d'embauche ;
- Un chiffre d'affaire des entreprises en hausse sur le territoire : 13 969 millions d'euros (+7,5% par rapport à 2016) ;
- Des investissements qui atteignent 560 millions d'euros notamment dans l'industrie :
 - 56% des dirigeants ont investi dans ce secteur au deuxième semestre 2017 ;
 - 43% dans le commerce et 38% dans la construction.

Un territoire doté de ressources économiques fortes

Par ailleurs, Agen peut compter sur **plusieurs fleurons économiques forts** :

- **L'industrie pharmaceutique avec la présence historique du groupe BMS-UPSA** : laboratoire pharmaceutique récemment racheté par le japonais Taisho. Premier employeur privé du département et seconde entreprise de Nouvelle-Aquitaine, BMS-UPSA emploie 1 246 employés (dont 90% en CDI) sur le territoire.
- **L'agroalimentaire.** Le Lot-et-Garonne est le berceau de l'industrie agroalimentaire, premier employeur industriel du territoire avec près de 4 000 salariés. Plusieurs leaders sont présents sur le territoire :

- La coopérative France Prune ;
- Sud'n'Sol ;
- la légumerie Végécroc.

Dans ce secteur, la **présence de l'Agropole** constitue également un véritable **atout** pour la création d'entreprises et la Recherche et le Développement. C'est la seule technopôle européenne spécialisée dans l'agroalimentaire qui rassemble en un lieu unique (sur 60 hectares) un centre de ressources technologiques, une pépinière d'entreprises, des laboratoires, des bureaux et des locaux de production. En 2018, **119 sociétés** sont installées sur le site de l'Agropole et elles emploient **2 465 personnes**.



Le projet de création du Technopôle Agen Garonne (TAG)

L'aménagement en cours de la Technopôle Agen Garonne (TAG) va permettre de poursuivre et d'accentuer la dynamique enclenchée avec l'Agropôle. Ce parc d'activité labellisé HQE, entièrement équipé de fibre optique, se déploiera à terme sur 220 hectares, dont 140 cessibles à des porteurs de projets. C'est actuellement l'un des plus gros développements fonciers du Sud-Ouest. Plus qu'une zone industrielle classique, le TAG permettra à chaque nouvelle entreprise de bénéficier d'un réseau de partenaires et

d'un accompagnement personnalisé. L'enjeu pour le TAG est de proposer des expertises dans des filières d'avenir notamment : la logistique, les filières vertes et l'énergie, le numérique, la chimie pharmacie, l'eau, l'extension de l'Agropole pour la filière agroalimentaire... Le chantier de la première tranche est finalisé et la commercialisation est en cours. Plusieurs entreprises ont déjà annoncé leur installation : ULOG, beplo, Jechange.fr

TECHNOPOLE AGEN-GARONNE

UNE OPPORTUNITÉ POUR LES ENTREPRISES EN CROISSANCE



- La présence d'un des plus grands **Marchés d'Intérêt National de France (MIN)**: le MIN d'Agen s'impose aujourd'hui comme le 5^{ème} pôle économique du département. Il rassemble 62 entreprises sur une zone d'activité de 29 hectares, ce qui représente 569 emplois et se caractérise par une activité stable.
- **Des secteurs et des entreprises très performantes à l'export :**
 - L'entreprise **Reden Solar** (anciennement Fonroche), acteur majeur dans le développement de projets photovoltaïques. L'entreprise a notamment remporté un contrat majeur de 87 millions d'euros en Afrique.
 - **De Sangosse**, située aux portes d'Agen, qui développe des solutions de protection et nutrition des plantes. Elle emploie 850 salariés dans 15 pays et réalise un chiffre d'affaires de 345 millions d'euros.
 - **Le groupe GIFI** qui réalise 1,3 milliards de chiffre d'affaire et dont le président fondateur, Philippe Ginestet a été sacré homme de l'année de la distribution.

En complément, **Agen est également très dynamique sur le plan touristique.**

- En 2015, le tourisme générait un chiffre d'affaire de 17 millions d'euros et grâce à son centre de congrès, Agen se positionne aussi sur le tourisme d'affaires.
- Un seul office intercommunal est présent sur le territoire et développe une marque territoriale Destination Agen.
- Un **programme pluri-annual d'investissement** a été mis en place avec un **schéma touristique et un circuit numérique**
- Plusieurs actions sont également développées pour **encourager la promotion de la ville notamment via l'accueil de bloggeurs sur un week-end.**

Enfin, Agen cherche également à accroître son positionnement **sur les volets de la recherche et de la formation**. Ces dernières années, **l'offre de formation se développe sur la ville et des antennes des universités bordelaises se déploient sur Agen.** ■

.....

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



30 200 visiteurs dont près de 50% en été

15 000 demandes de touristes dont **13%** de la demande émane de touristes étrangers

200 000 nuitées

.....

.....

Mais des chantiers à poursuivre et à encourager

Le développement de l'aéronautique

Située au cœur d'Aerospace Valley, la 1^{ère} région aéronautique au monde, Agen peut devenir un maillon essentiel pour l'aéronautique dans les prochaines années. Or, aujourd'hui, cet axe de travail reste difficile à déployer. La difficulté réside dans le fait que les 1^{er} et 2^{ème} sous-traitants aéronautiques souhaitent rester proches du siège social de leurs décideurs à savoir sur Bordeaux ou sur Toulouse. Mais, Agen pourrait avoir sa carte à jouer auprès des 2^{ème} et 3^{ème} niveau de sous-traitance qui pourraient être intéressés par les atouts qu'offre le territoire agenais. Il pourrait, notamment être pertinent de réfléchir au **développement d'une zone d'activité aéronautique autour de l'aéroport.**

La poursuite du travail engagé autour de la dynamisation du centre-ville

Le programme mis en place par la ville, **Agén Cœur Battant**, était initialement axé sur des aménagements publics en centre-ville mais a également eu un effet levier intéressant pour des investissements privés et une revalorisation du commerce en centre-ville. L'enjeu pour les prochaines années est de **poursuivre ce travail de valorisation pour éviter que l'activité commerciale du centre-ville ne se délite.** Les avancées juridiques permises par la loi ELAN pourraient notamment permettre de favoriser l'installation de nouveaux commerces en centre-ville.

Le développement des pôles universitaires

Le soutien à l'activité universitaire peut également permettre à la Ville d'Agén d'asseoir son attractivité. Ce secteur peut donc constituer un axe de développement non négligeable pour la Ville. Dans cette dynamique, un **campus santé** est d'ailleurs prévu en 2019, il accueillera la nouvelle école d'infirmiers (IFSI). L'ouverture de la 1^{ère} année de médecine est également prévue. ■



Aéroport d'Agén

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE

POLITIQUE DE LA VILLE

Par le biais du **contrat de ville**, document fixant le cadre d'action de la politique de la ville pour la période 2015-2020 sur un principe de coopération entre l'État, les collectivités locales et ses partenaires, l'Agglomération agenaïse a souhaité mettre **au cœur de son action trois quartiers définis comme prioritaires : Rodrigues – Barleté, Montanou et le quartier du Pin.**

Le Quartier Montanou



Selon le dernier recensement de l'INSEE, **1 840 habitants** sont présents au sein de l'IRIS Montanou. Les jeunes âgés de **moins de 25 ans représentent près de 50%** de la population du quartier et les personnes âgées de 65 ans et plus environ 8% des habitants du quartier.

En 2014, la situation économique et sociale des ménages du quartier est très précaire :

- **Le revenu médian par unité de consommation** au sein de l'IRIS⁴ Montanou est de seulement **5500€** au dernier recensement de la population (contre 17 289€ pour la ville). Il s'agit du revenu médian le plus faible observé dans tous les Quartiers Prioritaires Ville (QPV) aquitains.

- **Le taux de pauvreté** (au seuil de 60% du niveau de vie médian⁵) s'élève à 65,1% ;
- **Le taux de chômage** au sein du quartier s'élève à 46,9% au dernier recensement (contre 14% sur la ville) ;
- **21% de familles monoparentales.**

Historiquement, la cité de Montanou a été construite à la fin des années 1960, dans une culture de « grands-ensembles ». Modifiée au début des années 1990 lors d'une opération de réhabilitation dans le cadre de la procédure de Développement Social des Quartiers (DSQ), elle se compose actuellement de trois tours de 15 étages (symptomatique de cette culture de grands-ensembles) et de 5 corps d'immeubles pour un ensemble de 462 logements. Du fait de la dimension des appartements (actuellement, l'offre de logements par Agen Habitat se divise en 126 T3, 222 T4, 105 T5, 9 T6), la cité héberge les familles les plus nombreuses, confortant ainsi la sociologie historique des habitants de Montanou (forte représentation des catégories ouvrières et des populations étrangères). A cela, s'ajoutent les 112 logements de la résidence de la Masse à St-Paul, gérés par Ciliopée.

La réussite scolaire reste très prioritaire sur ce quartier : selon le dernier recensement, 6,3% des jeunes âgés de 11 à 17 ans sur le quartier ne sont plus scolarisés soit 17 jeunes contre 3,6% sur la ville. Un projet de reconstruction du groupe scolaire Langevin est en cours. ■

4/ IRIS. Ilots Regroupés pour l'Information Statistique.

5/ Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieure pour une année donnée à un seuil dénommé seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie à l'ensemble de la population. En Europe, le seuil est de 60% du niveau de vie médian.



Le quartier de Rodrigues-Barleté



Selon le dernier recensement de la population, le quartier de Rodrigues-Barleté accueille **1 963 agenais** soit 5,7% de la population agenaise.

La situation économique et sociale du quartier est complexe pour de nombreux résidents du quartier :

- **Le revenu médian par unité de consommation** est de seulement 12 190€ au dernier recensement de la population ;
- **Le taux de pauvreté** (au seuil de 60%) s'élève à **50,5%** ;
- **22,2% de familles monoparentales.**

Ce quartier prioritaire de la ville (QPV) est composé de **deux ensembles d'habitation distincts** relié par l'avenue de Colmar : celui de Rodrigues-Paganel situé plus au Nord et celui de Barleté-La Goulfie à la périphérie Sud-Est de la Ville. Le territoire Sud-Est regroupe différentes entités HLM jouxtant des espaces pavillonnaires.

Il est caractérisé par une faible hétérogénéité des populations résidentes dans les cités HLM et surtout une concentration d'un grand nombre de problématiques sociales dans ces ensembles. Les cités HLM importantes (Rodrigues, Tapie, Barleté) et les petits ensembles (Cité Abbé Pierre, Cité Passelaygue, Paganel) apparaissent, dans le paysage tout du moins, relativement bien intégrés au tissu urbain agenais.

Toutes ces cités concentrent un éventail de problématiques sociales liées à la présence de ménages pauvres, à l'importance du chômage ou du travail précaire (notamment chez les jeunes et les femmes), de familles nombreuses souvent peu intégrées (familles immigrées ou étrangères, gens du voyage), de populations âgées (sauf à Barleté). Les revenus médians des populations des cités HLM du Sud-Est sont dans l'ensemble faibles mais sans commune mesure à celle de Montanou (Nord-Est). ■





Le quartier du Pin



Selon le dernier recensement de la population, le quartier du Pin accueille **1 482 agenais** soit 4,3% de la population agenaise.

A l'inverse des deux autres Quartier Prioritaires de la Ville (QPV) agenais, le quartier du Pin est un quartier « entrant » en politique de la ville, sur la base du nouveau critère de définition des quartiers, basé sur le calcul du revenu médian.

Il est situé à la périphérie du centre-ville et autrefois était une entrée de ville par la N21 et la route de Cahors.

Le quartier est essentiellement confronté à une problématique, celle de la **dégradation de l'habitat et du cadre de vie**, qui de facto, a entraîné au fil des années une paupérisation du quartier et a contribué à en faire un des nouveaux territoires de la Politique de la ville à l'échelle de l'agglomération agenaise.

Le revenu médian par unité de consommation est de 14 672 et le taux de pauvreté s'élève à 35,1%.

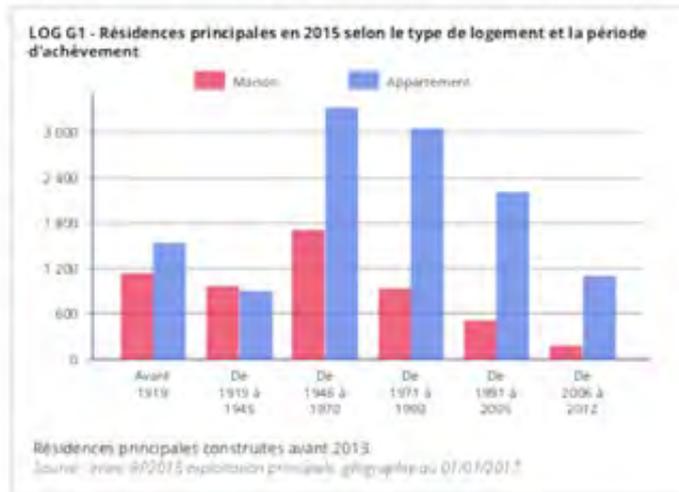
Le quartier du Pin est aussi, par sa partie ouest située dans le périmètre du centre-ville, concerné par le plan « Cœur de Ville » ainsi que par l'Opération d'Amélioration de l'Habitat et de la Rénovation Urbaine (OPAH - RU) en cours. ■



HABITAT / LOGEMENT



Un parc de logement conséquent mais un nombre non négligeable de logements vacants



Au dernier recensement de la population, la structure du parc de logement de la ville d'Agen met en avant **un nombre très important de résidences principales** mais une part également importante de logements vacants.

En effet, parmi les **21 629 logements** que compte la ville d'Agen, **17 827** sont des résidences principales (soit 82,6% de l'ensemble des logements de la ville).



Si le nombre de logements vacants est en baisse sur la dernière période intercensitaire (3 139 logements en 2015 contre 3 210 logements en 2010), ils représentent néanmoins **une part non négligeable sur l'ensemble du parc** : 14,5% de l'ensemble des logements contre 11% du parc sur le département et 10,2% sur l'agglomération. ■

Répartition et évolution du type de logements				
sources: INSEE IGP 2010-2015	2015		2010	
	Nbre	%	Nbre	%
Ensemble	21 629	100 %	21 212	100 %
Résidences principales	17 867	82,60 %	17 653	83,20 %
Résidences secondaires et logements occas	623	2,90 %	349	1,60 %
Logements vacants	3 139	14,50 %	3 210	15,10 %
Maisons	6 431	29,70 %	6 543	30,80 %
Appartements	15 078	69,70 %	14 268	67,30 %



La forte présence de logements vacants interroge ainsi deux phénomènes, le premier étant l'adéquation entre l'offre de logements et les demandes des ménages. En effet, la typologie ainsi que le prix des logements vacants peuvent ne pas correspondre à la demande actuelle des ménages.

En 2015, la majorité des logements présents sur le parc concerne des T3 et des T4. Les T5 sont proportionnellement moins nombreux qu'en 2010. Les appartements représentent, au dernier recensement, près de 70% du parc de logements sur la ville d'Agen (30% de maisons individuelles). Au fil des années, la part des maisons s'amenuise au profit du nombre d'appartements notamment dans le centre-ville d'Agen. ■

Répartition et évolution de la taille des logements				
sources: INSE RGP 2010-2015	2015		2010	
	Nbre	%	Nbre	%
Ensemble	17 867	100 %	17 653	100 %
1 pièce	1 972	11 %	1 902	10,80 %
2 pièces	3 941	22,10 %	3 632	20,60 %
3 pièces	5 214	29,20 %	4 727	26,80 %
4 pièces	3 738	20,90 %	3 921	22,20 %
5 pièces ou plus	3 002	16,80 %	3 471	19,70 %



Un parc ancien et des enjeux d'insalubrité observés

Au regard de l'ancienneté du parc, le second phénomène pouvant expliquer ce fort taux de vacance est la qualité des logements vacants qui pourrait empêcher l'investissement des ménages vendeurs ou acheteurs, le coût des travaux étant trop important.

En 2015, 25,8% du parc de logements a été construit avant 1945 et près de 30% du parc entre 1946 et 1970.

La forte présence de logements vacants entraîne un besoin moins important de logements neufs à condition de se donner les moyens de **faire sortir ces logements de la vacance en travaillant sur l'amélioration de la qualité des logements ainsi que sur leur réhabilitation** pour en faire des logements plus adaptés à la demande.

Sur ce point, la municipalité s'est engagée ces dernières années dans la mise en place de **plusieurs dispositifs d'amélioration de l'habitat privé** via notamment l'OPAH

2013-2018. Une nouvelle OPAH est en cours aujourd'hui et, comme la précédente, a pour objectif **d'accompagner les propriétaires privés en centre-ville à rénover leur logement souvent dégradé, vacant et parfois insalubre**. S'il est parfois difficile de rentrer en contact avec ces propriétaires pour les informer du dispositif d'aide, l'enjeu est primordial car la vacance, au-delà du travail de réhabilitation, à loger dans de bonnes conditions des ménages modestes et à aider des propriétaires occupants modestes.

Par ailleurs, pour plusieurs ilots identifiés insalubres (dans le centre, quartier du Pin...), un projet de concession d'aménagement est prévu en 2020 pour revitaliser le quartier et mettre fin à la vacance de nombreux bâtiments commerciaux. L'enjeu étant via cette concession de traiter ces ilots insalubres, de créer de nouveaux espaces publics et de nouveaux logements neufs de qualité et ainsi améliorer le cadre de vie dans ces secteurs de la ville. ■





Une accession à la propriété en hausse

Ces dernières années, on constate également que **l'accession à la propriété est en hausse à Agen** : on recense en 2015, plus de 30% de propriétaires, 66% de locataires et environ 20% de locataires d'un logement HLM. Le nombre de personnes logées gratuitement connaît également une légère hausse entre les deux périodes intercensitaires.

Répartition et évolution du statut d'occupation des logements				
sources: INSE RGP 2010-2015	2015		2010	
	Nbre	%	Nbre	%
Ensemble	17 867	100 %	17 653	100 %
Propriétaire	5 597	31 %	5 386	30,50 %
Locataire	11 793	66,00 %	11 822	67,00 %
dont d'un logement HLM loué vide	3 494	19,60 %	3 532	20,00 %
Logé gratuitement	477	2,70 %	445	2,50 %

Pour faciliter cette accession et ainsi l'installation de nouveaux ménages sur la ville, la municipalité a mis en place **plusieurs dispositifs et simplifier les règles urbanistiques** :

- Un guide a été réalisé à destination de la population pour expliquer les règles d'urbanisme ;
- Des dispositifs d'aides financières et d'accompagnements techniques ont été mis en place ;
- Une **maison de l'habitat, véritable guichet unique sur la question de l'habitat**, est en place depuis 2016. Le personnel accueille, informe et réoriente le public : demande de logement social, dépôt des dossiers d'urbanisme... Une plateforme de rénovation de l'habitat a également été mise en place au sein de la maison de l'habitat pour conseiller les particuliers dans leur rénovation énergétique en complément des aides de l'État gérées par Soliha.

Dans la même dynamique, en 2017, le **Prêt à Taux Zéro (PTZ)** a été mis en place par la municipalité. Il s'agit d'un dispositif purement communal qui consiste à aider les ménages à acheter un logement ancien en centre-ville et l'habiter.

Si le démarrage de ce dispositif était plutôt encourageant, les résultats sont encore quelque peu timides (11 dossiers instruits). Il pourrait être pertinent de **renforcer la communication autour de ce dispositif** (communication grand public au-delà même de la ville d'Agen) et poursuivre le partenariat engagé avec les banques mais aussi les agences immobilières. Pour aller plus loin sur ce dispositif, il sera important **d'engager une réflexion pour rendre cohérent le dispositif avec les règles d'urbanisme en centre-ville**. A titre d'exemple, le PVC n'est pas accepté parmi les matériaux de rénovation en centre-ville : une situation qui contraint plusieurs propriétaires dans leurs travaux de rénovation énergétique. ■





Un parc de logement HLM en mutation

Actuellement sur l'agglomération d'Agén, le parc de logement HLM est géré par **3 bailleurs principaux** :

AGEN HABITAT

- 2 860 logements soit 48% du parc sur l'agglomération
- Des logements proposés avec de faibles loyers
- Un bailleur qui se spécialise vers l'accueil des ménages plus fragiles
- Historiquement, office HLM municipal de la ville d'Agén
- Sa collectivité locale de rattachement est désormais l'Agglomération d'Agén

CILIOPIÉE

- 1 772 logements soit 30% du parc de l'agglomération
- Une diversité de produits proposés (un quart de logements à très bas loyers, ¼ de PLUS et 44% de PLA)
- Une diversité de profils dans le patrimoine
- Appartient au groupe Action Logement

HABITALYS

- 1 281 logements soit 22% du parc de l'agglomération
- Deux résidences proposent l'essentiel des logements : Tournis au Passage d'Agén et La Colline à Foulayronnes.
- Un accueil important de ménages sans emploi
- Collectivité de rattachement : Conseil Départemental du Lot-et-Garonne

Caractéristiques du logement social sur l'Agglomération d'Agén

- **Un parc ancien** (25% du parc construit avant 1974, 31% dans les années 1980/1990)
- **Un parc de logements collectifs** (72% des logements HLM)
- **Un parc à très bas loyer** : 40% du parc concentré à Agén (72%), 1 logement sur 2 propose un loyer très accessible
- **67%** des logements HLM sont à **très bas loyers**
- **40%** du parc le plus accessible est dans les QPV (23% du parc HLM)
- **60%** du parc à très bas loyer est en dehors de ces quartiers



Un rapprochement à envisager entre les OPH de l'agglomération agénaise

La Loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique), adoptée à la fin de l'année 2018, prévoit – via le volet « Évolution du secteur du logement social » - une restructuration du secteur et notamment de l'organisation des Offices Publics de l'Habitat (OPH) dès 2021. Elle stipule un regroupement des opérateurs gérant moins de 12 000 logements HLM, ou réalisant moins de 40 millions de chiffre d'affaires.

Dans ce contexte, on peut donc déjà supposer, à l'échéance de la fin 2020, un rapprochement entre Agén Habitat et Habitalys, l'ESH (Entreprise Sociale pour l'Habitat) Ciliopée faisant partie du groupe Action Logement, dont le siège est situé hors du département.



Au total, **5 913 logements HLM** sont proposés sur l'agglomération d'Agen ce qui représente environ 13% des résidences principales au dernier recensement. A Agen, la part de logements sociaux est de 24%, soit située au-dessus des obligations règlementaires.

Ce parc de logement est actuellement fortement concentré sur la ville d'Agen (61% des logements HLM de l'agglomération sont situés à Agen).

Au sein du parc de logement social, on constate une **fragilité économique grandissante des ménages**. La part des ménages sans ou à très faibles ressources s'accroît et une crise d'attractivité des quartiers HLM se renforce. A titre d'exemple, les quartiers de Montanou ou de Rodrigues à Agen sont actuellement très peu attractifs pour de nouveaux arrivants dans le parc HLM.

Sur la question du logement social, **l'enjeu pour le territoire agenais est de construire une véritable logique intercommunale**. A titre d'exemple, le développement de logements

sociaux sur les communes de l'agglomération (Brax, Bon Encontre, communes de la 2^{ème} couronne...) doit aller de pair avec le développement des infrastructures de transports et de mobilité.

En matière d'habitat, plusieurs défis attendent la ville d'Agen dans les prochaines années :

- **L'évolution de la densification urbaine vers une densification aimable** : comment accueillir de nouveaux arrivants dans de bonnes conditions tout en maintenant un cadre de vie agréable pour les agenais ?
- **Les enjeux liés à la rénovation du parc de logement et à la durabilité du parc d'un point de vue énergétique** : comment lutter contre la vacance des logements et améliorer la qualité énergétique du parc ?
- **L'évolution du parc HLM**, son déploiement au sein de l'agglomération, le devenir des grands ensembles HLM (démolition/reconstruction) et l'accompagnement des ménages plus en difficulté. ■



Quartier Tapie

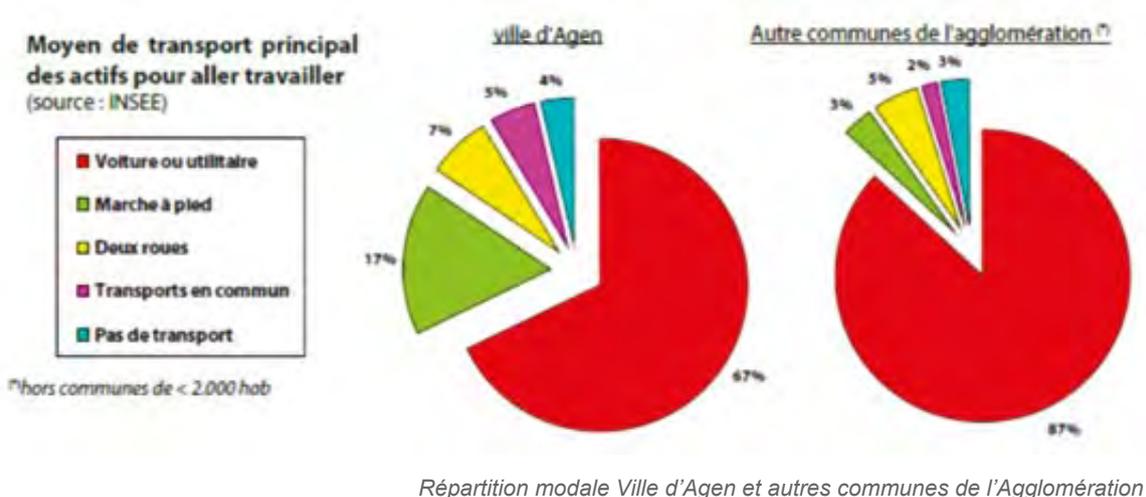


MOBILITÉS / TRANSPORTS



Les habitudes des agenais en termes de déplacements

En matière de déplacements, la **voiture individuelle reste aujourd'hui le moyen de transport majoritairement privilégié par les agenais** pour se rendre au travail. Cette tendance est particulièrement marquée à l'échelle de l'agglomération, où les déplacements en voiture domicile - travail représentent **87% des trajets effectués**, contre 5% en deux roues, et 3% seulement en transports en commun.



Les usages en termes de mobilités sont quelque peu différents à l'échelle de la commune d'Agen. Si les déplacements en voiture sont toujours conséquents avec **67% des trajets effectués** via ce mode de transport, **une part non négligeable d'agenais se rendent à leur travail à pied ou en deux roues** (17% et 7% de la part modale destinée à ces déplacements, soit ¼ des déplacements).

Les **transports en commun** représentent, de manière générale, **une faible part des déplacements liés au travail** (5% à l'échelle de la commune et 3% seulement à l'échelle de l'agglomération).

Certains quartiers **se distinguent néanmoins sur ce point** et notamment les **quartiers Politique de la Ville**. Au sein de l'IRIS Montanou et de l'Iris Tapie Rodrigues, respectivement, 11,2% et 8,8% des actifs de ces quartiers se rendent au travail en transports en commun.



Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus par IRIS selon leur mode de déplacement domicile-travail

	Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus	Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus sans moyen de transports	Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus utilisant la marche à pied	Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus utilisant le deux roues	Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus utilisant la voiture, camion	Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus utilisant les transports en commun
sources: INSEE RGP 2015						
Centre Urbain 1	802	6,7 %	23,0 %	4,3 %	60,0 %	8,0 %
Centre Peri-Urbain	1216	2,8 %	14,0 %	7,2 %	71,6 %	4,4 %
Centre Pavillonnaire	1093	2,4 %	18,5 %	10,8 %	64,6 %	3,5 %
Tapie Rodrigues	547	2,1 %	9,5 %	12,0 %	67,6 %	8,8 %
Centre Sud	2160	14,9 %	9,7 %	5,0 %	63,6 %	6,9 %
Zac Agen Sud	211	5,7 %	4,5 %	4,0 %	84,3 %	1,5 %
Ouest Urbain	1106	4,7 %	20,0 %	6,5 %	64,5 %	4,4 %
Nord Urbain 1	817	1,0 %	25,2 %	8,1 %	61,4 %	4,2 %
Ermitage Les Iles	732	4,8 %	10,0 %	5,5 %	75,6 %	4,0 %
Nord Est Diffus	1143	2,9 %	4,3 %	6,5 %	84,4 %	1,9 %
Montanou	302	0,0 %	3,4 %	16,4 %	69,0 %	11,2 %
Nord Est Urbain	583	6,6 %	8,6 %	6,9 %	70,9 %	7,1 %
Canton Sud Est	897	8,5 %	24,4 %	9,5 %	54,2 %	3,4 %
Centre Urbain 2	838	7,1 %	26,7 %	5,4 %	55,4 %	5,4 %
Nord Urbain 2	829	3,8 %	28,1 %	7,7 %	54,0 %	6,4 %
Ville d'Agen	13275	6,0 %	15,9 %	7,2 %	65,8 %	5,1 %

L'Agglomération d'Agen est **Autorité Organisatrice de la Mobilité** (AMO, nouvelle dénomination issue d'un décret du 10 décembre 2015) sur son territoire de 31 communes. Elle a confié son service de transport par le biais d'un Délégation de Service Public pour une durée de 6 ans (2013 - 2018).

Un **nouveau réseau de transports**, hiérarchisé et restructuré a été **mis en place en mars 2013**, puis a fait l'objet de diverses évolutions et ajustements prenant notamment en compte l'élargissement du territoire communautaire.

Le fonctionnement de ce réseau, dénommé « Tempo », s'appuie sur les principaux éléments suivants :

- **9 lignes urbaines régulières** qui desservent au total 12 communes de l'Agglomération. A ce jour, ces lignes desservent au total 12 communes de l'Agglomération, principalement en rive droite de Garonne (Agen, Boé, Bon-

Encontre, Castelculier, Colayrac-St-Cirq, Foulayronnes, Lafox, Pont du Casse, St Hilaire de Lusignan), ainsi que Le Passage, Estillac nord, Layrac-centre.

- **La navette gratuite « Cœur d'Agen »**

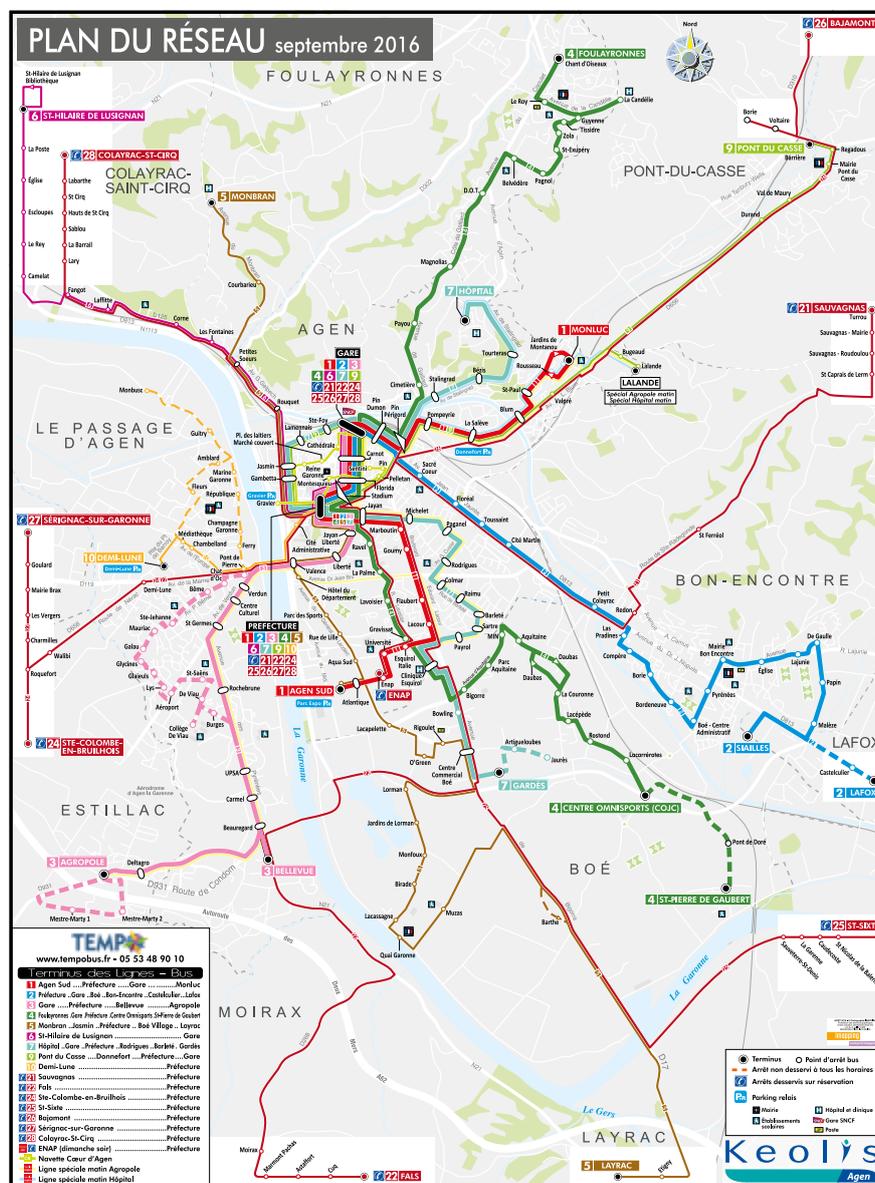
- **7 lignes périurbaines et rurales en Transport à la Demande (TAD)**, couvrant une quarantaine de points d'arrêts répartis sur les secteurs ouest, nord et sud du territoire, vers trois principaux points de destination sur Agen : Préfecture, Gare et Pin.

- **36 lignes dites « scolaires » ouvertes à tous les usages**, venant compléter la desserte des parties périurbaines et rurales de l'Agglomération

- **2 lignes spéciales du matin** qui desservent les sites d'Agropole et de l'Hôpital pour les secteurs d'habitat dense du cœur d'agglomération (Agen et Le Passage). ■

- Un service du dimanche régulier sur le cœur de l'agglomération (Campus-Monluc-Lalande), en lien avec la gare ferroviaire.
- 1 ligne du dimanche soir desservant l'ENAP.
- Un service de transport de personnes à mobilité réduite, assuré de porte à porte sur l'Agglomération d'Agen du lundi au samedi et utilisant des véhicules spécialement adaptés.
- 2 pôles d'échanges centraux à Agen, Gare et Préfecture, desservis par la quasi-totalité des lignes du réseau, auxquels s'ajoutent les arrêts à Jasmin et Jayan où se croisent les lignes urbaines régulières.

- 4 parkings intermodaux "P+R", permettent aux usagers de stationner leur véhicule gratuitement et de se rendre en cœur d'agglomération ou d'autre partie du territoire avec les lignes urbaines du bus :
 - Le Gravier (Agen), en position centrale,
 - Parc des Expositions (Agen), en entrée sud,
 - Demi-lune (Le Passage), en entrée ouest,
 - Donnefort (Agen), en entrée Est, dont la relocalisation plus à l'Est est envisagé,
 - Pont du Casse (face mairie), en entrée nord-est.



Plan du réseau Tempo

Le renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP), prévu en 2019 (pour une durée de 9 ans, marquera un **changement de regard et de pratiques vis-à-vis des enjeux liés aux déplacements des agenais**. Marquée jusqu'alors par la dimension sectorielle du transport, la **politique de l'Agglomération agenaise** inscrira désormais son champ d'action dans une vision plus globale liée aux mobilités. Outre la structuration et l'amélioration du réseau de transport en commun, elle prendra également en compte d'autres éléments visant la **mise en œuvre d'un système plus transversal jouant sur les complémentarités et l'intermodalité** (ex : développement des transports à la demande dans les zones plus rurales, extension du réseau cyclable, mesures incitatives à la pratique du vélo, pédibus, vélibus, etc).

L'entrée en vigueur de cette DSP portera plusieurs innovations, notamment :

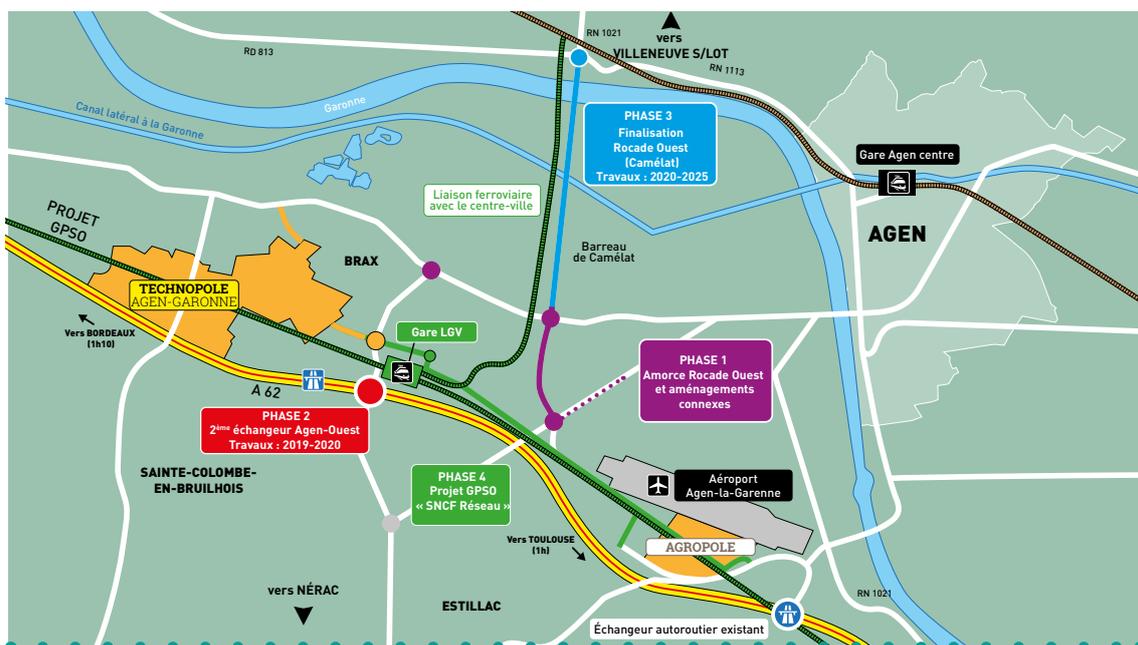
- La mise en place d'un **système billettique** sur le réseau de transports en commun qui permettra de gagner en efficacité
- L'amélioration du **système d'information à l'usager**
- La **complémentarité avec d'autres modes de déplacements plus doux**
- Le **développement d'outils digitaux**, comme la mise en œuvre d'une « centrale de mobilité » qui permettra l'accès facilité à l'offre de transport disponible. ■



La création de nouvelles infrastructures significatives pour le territoire

Afin d'accompagner le développement économique (ex : créations d'emploi, installation de nouvelles entreprises, développement du Technopole Agen Garonne) et l'expansion urbaine du territoire agenais, notamment sur sa rive gauche, l'Agglomération agenaise s'est dotée en 2013 d'un document prospectif, le **Schéma des Grandes Infrastructures**, permettant de planifier plusieurs aménagements clés en termes d'infrastructures.

LE SCHÉMA DES GRANDES INFRASTRUCTURES DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN



Ont notamment été effectués ou sont en cours de réalisation :

- Le **contournement de l'agglomération agenaise avec la déviation sud-est de la liaison Beauregard – D813** ;

- **Le développement de la Rocade Ouest** :

- Avec une première partie des travaux livrés à l'été 2017

- Et la finalisation du chantier pour la période 2025 sur le secteur Pont et Barreau du Camélat qui permettra de soulager le trafic routier sur les deux ponts d'Agen et de desservir la rive gauche en pleine expansion.

- Un **deuxième échangeur autoroutier** qui permettra de desservir le **Technopole Agen** Garonne et de rééquilibrer les flux internes de l'agglomération agenaise (2020 – 2021).



Un accent porté sur les mobilités douces

L'Agglomération d'Agen a également mis au sein de ses priorités le **développement des mobilités actives**, et notamment l'usage du vélo avec :

- L'élaboration d'un **Schéma Vélo** qui vise à :

- Renforcer le maillage des 31 communes en termes de réseau cyclable

- Mettre en œuvre une Charte d'aménagements cyclables de l'Agglomération

- La création d'une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique pour chaque citoyen agenais.

Des **aménagements piétons** ont également été réalisés sur deux secteurs :

- Le cœur de ville d'Agen (piétonisation de rues, zones 30)

- Les berges de la Garonne et Passeligne (piétonisation et végétalisation pour inciter à la marche de loisirs)



D'autres actions en faveur de l'intermodalité

En 2016, un **parking de covoiturage**, desservi par le réseau de bus et valorisé par les agenais, a été créé à la sortie n°7 de l'autoroute (en coopération avec Vinci).

Est envisagé, dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public, la mise en place de conventions avec plusieurs supermarchés de l'agglomération afin d'utiliser leurs espaces de stationnement et de constituer des « parkings relais ».

En **matière de mobilités**, plusieurs défis attendent le territoire agenais dans les prochaines années, notamment :

- **La réalisation du transfert modal, de la voiture**, omniprésente dans les déplacements des agenais, vers d'autres modes alternatifs (transport en commun, modes doux)

- **Le renforcement des liaisons centre-périphérie et inter-quartiers**, au regard des évolutions démographiques projetées à l'horizon 2030, l'expansion urbaine du territoire et le développement économique de l'agglomération. ■



LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE

Les **réseaux numériques** font partie intégrante des infrastructures de communication. L'accès à Internet sur l'ensemble du territoire, avec des débits suffisamment importants, est un critère essentiel pour :

- Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises ;
- Permettre aux entreprises présentes d'assurer leur activité au quotidien.
- L'accessibilité à Internet et les usages associés sont autant de leviers de développement pour les entreprises lot-et-garonnaises



Une couverture numérique qui se modernise progressivement

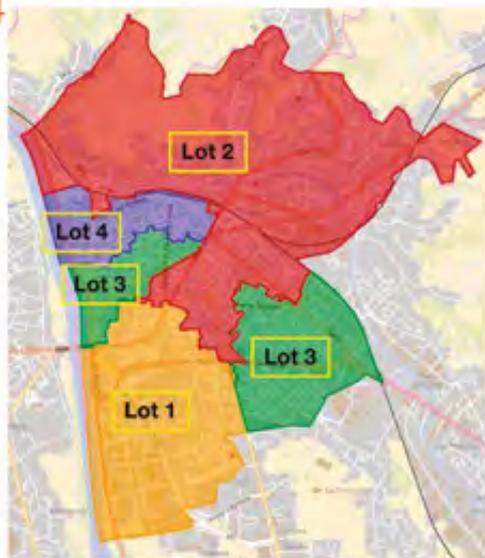
Le territoire agenais est **entièrement couvert par le réseau ADSL** mais **des disparités sont constatées en termes de débit** entre les différents secteurs de l'agglomération. En effet :

- 58% des logements agenais ont accès au très haut débit ;
- Et seuls 28,1% d'entre eux bénéficient d'un accès potentiel de + 100 Mbit/s.

La commune d'Agen est également **en passe d'être équipée d'un réseau de fibre optique**. Le raccordement, initié en 2016 par l'opérateur Orange, est divisé en 4 lots.

Agen : Evolution des Lots 3 et 4

AGEN	Eq-Log	%
Lot 1	4076	16%
Lot 2	9651	37%
Lot 3	6458	25%
Lot 4	5557	22%
Total	25742	100%



Comité de Suivi Déploiement FttH Agglomération d'Agen le 5 novembre 2018

Sur les 26 000 logements à raccorder, 6 700 prises sont éligibles à la fibre optique à la fin de l'année 2018. Le déploiement total de la couverture est prévu pour l'année 2020. ■



Suivi d'avancement du déploiement sur AGEN

AGEN	PM déployés	PM total	Total locaux	Locaux programmés		Locaux raccordables	
				(à poste)			
Lot 1	11	11	4076	4076	100%	3247	81%
Lot 2	27	27	9636	9120	97%	3941	37%
Lot 3	0	18	6458	0	0%	0	%
Lot 4	0	15	5557	0	0%	0	%
TOTAL	38	71	25742	13196	51%	6788	27%
Prévisions fin 2018	39	71	25742	13600	53%	7700	30%
Prévisions fin 2019	64	71	25742	23000	90%	12800	50%

Comité de Suivi Déploiement FBH Agglomération d'Agen le 5 novembre 2018

En termes d'accès public à internet :

- Le wifi public est accessible gratuitement depuis le Boulevard de la République qui couvre une partie du cœur de ville et la médiathèque de la commune d'Agen ;

- 8 postes sont disponibles à la médiathèque, raccordés à la connexion fibre optique de la Mairie. D'autres accès sont possibles via des postes fixes raccordés au réseau ADSL, notamment dans les centres sociaux.

Statistiques des points d'accès Wifi Publics du Bd de la République et de la Médiathèque

	oct.-17	nov.-17	déc.-17	janv.-18	févr.-18	mars-18	avr.-18	mai-18	juin-18	juil.-18	août-18	sept.-18	Total sur un an
Médiathèque	897	1031	1059	1468	959	1602	779	888	776	186	1150	1230	12025
République	585	355	135	94	46	40	75	77	87	385	519	493	2891
Total connexions	1482	1386	1194	1562	1005	1642	854	965	863	571	1669	1723	14916

La ville d'Agen a engagé, par ailleurs depuis 2010-2011, un plan d'équipement des écoles. En 2018, chaque classe bénéficie d'un **vidéoprojecteur interactif** et chaque école dispose à minima d'une « classe mobile » au sein de son établissement (15 tablettes mises à disposition du professeur et un système de diffusion qui permet de projeter du contenu pédagogique). ■





Des outils innovants pour faciliter le quotidien des agenais

La Municipalité d'Agen a impulsé de nombreuses initiatives visant à faciliter la vie quotidienne des agenais par le **biais d'outils numériques innovants, notamment** :

- **L'Espace Citoyen**, plateforme qui permet de réaliser des démarches administratives en ligne (ex : démarches d'état civil, système de prise de rendez-vous au sein d'administrations municipales, inscription à des activités sportives, pré-inscription à la crèche, etc).
- **La Mairie envisage**, à horizon 2019-2021 l'utilisation de cette fonctionnalité sur le téléphone mobile.
- Une **plateforme Open Data lancée en 2015** qui permet la mise en ligne de jeux de données publics, consultables par le grand public et mobilisables par les start-ups et développeurs potentiellement intéressés (ex : liste des arrêts de bus, informations concernant l'urbanisme, etc). Si la plateforme a déjà fait ses preuves, elle demande à être alimentée par un ensemble de données plus diversifiées mises en ligne en temps réel, ce qui suppose un investissement conséquent en termes de moyens humains.
- **L'application Tell My City.**

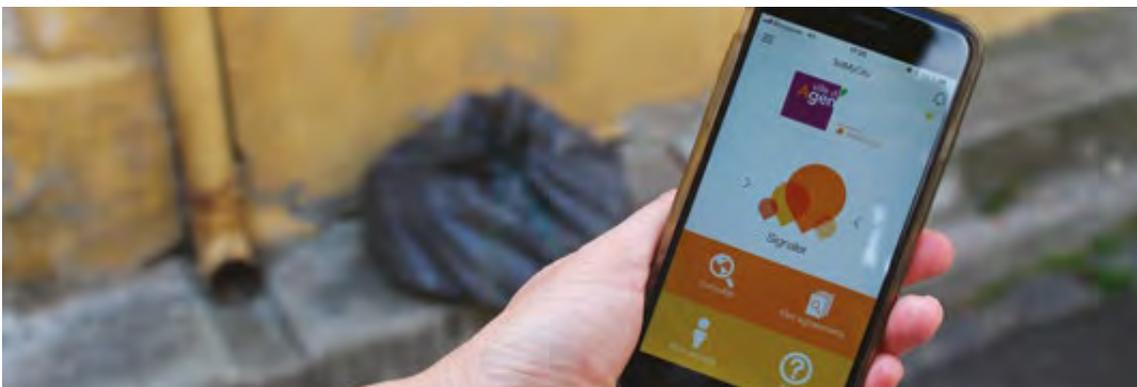
Depuis mai 2018, les citoyens agenais ont la possibilité de signaler en temps réel les dysfonctionnements rencontrés en ville aux services municipaux par le biais de l'application gratuite TellMyCity. Celle-ci, déjà présente dans une soixantaine de villes en France, géolocalise la position de l'utilisateur et permet de communiquer rapidement l'anomalie constatée au service municipal chargé de la vie des quartiers qui

modère le signalement et transmet l'information aux services concernés, afin d'accélérer sa prise en charge. Depuis son lancement 1300 signalements ont été émis (une soixantaine de signalements par semaine), et le délai de traitement de l'anomalie est en moyenne de 72 heures. L'éditeur de l'application travaille actuellement au développement d'autres fonctionnalités de l'application qui permettront notamment aux agents de terrain de gagner en réactivité lors de la résolution des incidents. Si l'ergonomie et l'efficacité de l'application est généralement saluée par les agenais et les services municipaux, elle ne bénéficie pas nécessairement à tous les publics, notamment certains usagers seniors et les publics plus isolés.

- **L'application Sortir à Agen** (2016) qui permet de répertorier les événements culturels à l'échelle de l'agglomération.

Si le territoire agenais dispose d'une couverture en pleine expansion et en phase de modernisation, et d'outils innovants qui accompagnent les citoyens dans les tâches du quotidien, **plusieurs enjeux se posent en termes de développement numérique**, notamment :

- **La couverture égalitaire et optimale en matière de réseaux numériques** (fibre optique, réseau wifi public)
- **La réduction de la fracture numérique et l'accompagnement des publics aux usages du numérique**, l'idée étant de trouver un équilibre cohérent et des solutions pour atteindre et encadrer les publics isolés. ■



ENVIRONNEMENT ET PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE



Un territoire engagé dans une démarche de transition énergétique

Grâce à un portage politique fort, l'agglomération agenaise s'est engagée, au cours des dernières années, dans une **démarche de transition énergétique** et ce par :

- La réalisation de **plusieurs études liées au changement climatique**, notamment :

- **Le diagnostic climatique mené dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** qui a permis d'inscrire pour la première fois cette question dans un document de planification réglementaire et de réfléchir aux stratégies permettant d'adapter le territoire aux changements climatiques.

- L'étude de vulnérabilité effectuée dans le cadre du projet Atacimat initiative portée par l'Union Européenne, qui a notamment permis de mettre en perspective la problématique clé de l'élévation importante des températures qui menace le territoire agenais et qui induira, à terme, une intensification des îlots de chaleur en milieu urbain.

- **Diverses labellisations et réponses à appels à projet** permettant de s'inscrire au sein de référentiels nationaux et de **capter d'importantes sources de financement** :

- **La labellisation CIT'ERGIE de l'Agence de l'Environnement et la Maitrise de l'Énergie (ADEME)** obtenue en novembre 2018, qui a pour objectif d'aider les collectivités à identifier les leviers d'actions en termes de transition énergétique, au regard de ses compétences.

- Ce label permet à l'agglomération agenaise d'inscrire sa démarche dans le cadre d'un référentiel national qui permet d'acquérir une reconnaissance, de procéder à une analyse comparée des politiques énergie-climat en rejoignant une centaine de collectivités déjà engagées et de rythmer la démarche d'amélioration continue de pratiques et actions mises en œuvre via les étapes de suivi du label par un tiers (visites annuelles et audits).

Dans le cadre de ce label :

- **Un état des lieux a été réalisé avec l'ensemble des services de l'agglomération** sur la base d'un catalogue de 79 actions déjà engagées, regroupées selon 6 domaines : planification du développement territorial, patrimoine de la collectivité, approvisionnement énergie / eau / assainissement, mobilité, organisation interne, communication / coopération / participation.

- Sur la base de ce diagnostic, **une feuille de route a été fixée pour la période 2018 - 2021** autour de ces 6 thématiques. A titre d'exemple :

- **Développement territorial** : révision de l'ambition énergie – climat de la collectivité à l'occasion de son Plan Air-Energie-Climat Territorial (PCAET), réalisation d'un schéma territorial pour le développement du photovoltaïque, etc.

- **Patrimoine de la collectivité** : modernisation de l'éclairage public dans le cadre d'un contrat de performance énergétique.

- **Mobilité** : promotion de la nouvelle mobilité (vélo, covoiturage, Transport à la Demande dynamique) dans le cadre de la future Délégation de Service Publique mobilité. ■



- **La labellisation « Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte »** du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, obtenue en septembre 2016, qui permet de doter l'Agglomération d'Agen d'un budget de 500 000 € destiné à financer, entre autres, à hauteur de 80% :
 - Des opérations de modernisation de l'éclairage public ;
 - L'acquisition d'une vingtaine de véhicules électriques en remplacement de véhicules diesel ;
 - La matérialisation de places de covoiturages pour promouvoir ce mode de déplacement ;
 - Un accompagnement des communes pour respecter leur obligation de ne plus utiliser des produits phytosanitaires ;
 - La réalisation d'un schéma directeur énergie pour identifier tous les gisements mobilisables pour la production d'énergie renouvelable, le tout dans une logique d'économie circulaire.
- **La labellisation QUALORGUE (ADEME)** qui permet de mener, de la part de l'agglomération, une démarche exemplaire en termes de gestion des déchets et qui a pour objectif de faire d'Agen, à moyen terme, un territoire précurseur en termes de collecte de déchets fermentescibles (déchets de jardin et de cuisine).
- **Le label Deuxième Fleur** dans le cadre du dispositif Ville Fleurie (2016). A titre de comparaison, des villes telles que Roanne, Cambrai ou encore Mâcon (similaires à Agen en taille et en superficie) disposent respectivement du label 3^{ème} et 4^{ème} fleur.
- **D'autres appels à projets remportés permettant à l'agglomération de capter des aides** de l'ordre de 70 à 80% du financement pour diverses actions comme :
 - L'acquisition d'une flotte de véhicules électriques
 - Des efforts fournis en termes d'isolation des bâtiments
 - L'acquisition de nouvelles chaudières plus performantes
 - La construction de pistes cyclables
 - La mise en œuvre d'une subvention de 200 € pour l'achat d'un véhicule électrique
 - La valorisation de l'incinérateur dans un réseau de chaleur urbaine
 - Etc
- **Enfin, à Agen, trois sites sont inscrits en tant que monuments naturels à préserver :**
 - Le quartier des Cornières
 - Le cœur de Ville
 - Le péristyle du gravier et leurs abords



D'autres domaines d'action à exploiter

Si de nombreux chantiers ont marqué la volonté affirmée de la collectivité d'impulser la transition énergétique du territoire, **plusieurs enjeux clés pourraient être placés au cœur de l'action de l'agglomération agenaise lors des prochaines années**, notamment :

- **La protection de la biodiversité et la réinsertion de la nature en ville ;**
- **La poursuite, dans cette perspective, de la démarche de végétalisation des espaces**

publics, des toitures et des murs, amorcée lors des travaux de piétonisation et de végétalisation du Boulevard de la République et du Boulevard Carnot. L'élaboration d'une Charte pour végétaliser la Ville est intégrée à la feuille de route des services techniques de l'Agglomération pour l'année 2019 ;

- **Le développement des énergies renouvelables ;** ■



L'expression citoyenne vis-à-vis des projets de l'agglomération se pose également comme un enjeu fondamental au sein des réflexions menées en la matière, la collectivité éprouvant une certaine difficulté à **connecter ses initiatives avec le grand public**. Selon la Direction de l'Environnement, il serait souhaitable **d'envisager d'autres instances complémentaires aux dispositifs d'enquêtes publiques peu fédératrices, mises en œuvre lors de travaux conséquents** (ex : panel citoyen, Conseil de Développement).

A Agen, **les principaux enjeux** du territoire en matière préservation de la ressource et de l'environnement concernent :

- **La capacité du territoire à enclencher la transition écologique et énergétique**
- **La préservation de la ressource naturelle (eau, espaces verts, biodiversité, etc)**
- **L'éducation au changement, l'évolution des mentalités et la mobilisation citoyenne sur ce sujet. ■**



Le jardin Jayan



ACCOMPAGNEMENT ET VIE SOCIALE LOCALE

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET VIVRE ENSEMBLE



État des lieux de la situation sociale et financière des agenais

La ville d'Agen recense de **fortes disparités sociales** dont les situations nécessitent bien souvent un accompagnement.

Au 1^{er} janvier 2016, le revenu médian disponible par unité de consommation⁶ s'élève à **17 289€** à Agen. A titre de comparaison, ce revenu est de 20 020 € sur l'agglomération et de 18 917€ au sein du département.

Ménages fiscaux en 2015	
Nombre de ménages fiscaux	15 942
Médiane du revenu disponible par unité de consommation	17 289
Part des ménages fiscaux imposés en %	43,9

Sources: INSEE DGFIP Cnaf-Cnav-Crmsa, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) en géographie au 01/01/2016.

Des disparités s'observent également au sein même des quartiers :

- les IRIS Ouest Urbain et Ermitage les Iles recensent les niveaux de revenus médians les plus élevés de la ville (respectivement, 20 665€ et 20 707,8€)
- A l'inverse, les quartiers politique de la ville Montanou et Tapie Rodrigues recensent les niveaux de revenus les plus bas, respectivement 10 674€ et 12 985€ au dernier recensement.

Ainsi, à l'échelle de la ville, seulement 43,9% des ménages fiscaux sont imposés contre 46,7% des ménages sur le département et 52,2% sur l'agglomération.

Enfin, **le taux de chômage** est également un indicateur important de suivi de la situation sociale et financière des ménages d'un territoire. A Agen, il s'élève, au dernier recensement, à **14%**.

Ces données de cadrage démontrent que la ville d'Agen accueille actuellement une population modeste, rencontrant parfois de sérieuses difficultés financières. Plusieurs dispositifs existent pour accompagner ces publics portés notamment par le Conseil Départemental, la Municipalité par son CCAS, pôle emploi, la CAF, les associations locales (ADMR, AC 47, centre social, l'Accorderie agenaise, SoliDrive : épicerie sociale et solidaire...), les bailleurs sociaux (Agen habitat...).

Néanmoins, il apparaît important dans une **réflexion prospective** de territoire de suivre attentivement **l'évolution de ces indicateurs et de réaliser régulièrement une analyse de l'évolution des besoins pour adapter au mieux les dispositifs proposés à tous types de publics.** ■

6/ Le revenu médian des ménages par Unité de Consommation est une donnée consolidée par l'Insee et publiée via la base de données FILOSOFI. Nouvellement créée pour publier les données relatives à l'année 2012, cette base de données ne publie pas de données à l'échelle intercommunale permettant la comparaison avec le Département ou la France métropolitaine. Néanmoins, les données sont publiées à l'échelle communale. Les revenus indiqués sont les revenus disponibles c'est-à-dire nets des impôts directs.

La question de l'accompagnement social d'un territoire passe également par sa capacité à faire vivre, à animer son territoire et ainsi favoriser le vivre ensemble. Depuis 2009, la Ville a mis en place **23 quartiers-villages**. La démocratie locale s'articule autour de conseils de quartier, de permanences du Maire et de réunions publiques. Diverses **animations** sont par ailleurs organisées dans les quartiers : vides greniers, ciné en plein-air, inaugurations, jeux inter-quartiers, repas de quartier, fêtes des voisins, etc.

Le public jeune ainsi que leurs familles représentent par exemple un public à fort enjeu pour la ville d'Agen car ils représentent aujourd'hui une part importante de la population et constituent l'avenir du territoire. Une **politique familiale** accompagnant et soutenant la jeunesse peut constituer l'une des clés de réussite du développement d'un territoire.



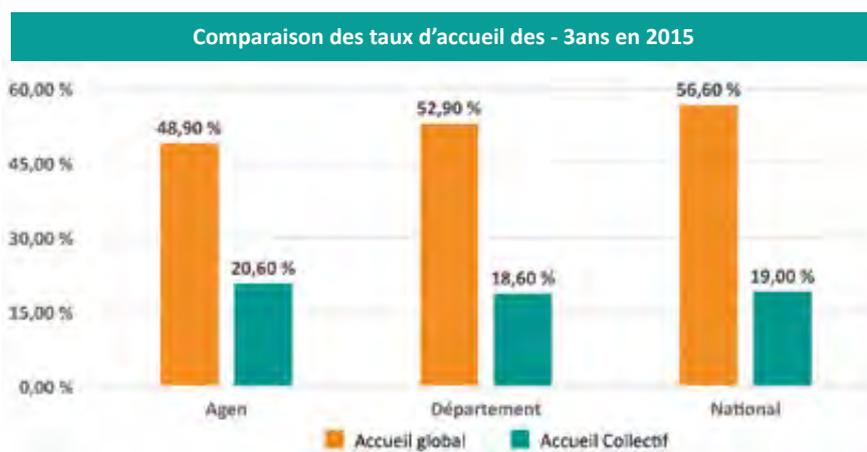
L'offre d'accueil de la petite enfance

Une offre globale diversifiée mais qui peine à satisfaire les besoins de l'ensemble des familles

La commune d'Agen dispose d'une offre d'accueil de la petite enfance (enfants de moins de trois ans) **relativement diversifiée** (une crèche municipale, cinq crèches et micro-crèches en Délégation de Service Public, deux crèches de l'Union Départementale des Associations Familiales, 132 assistantes maternelles, gardes à domicile). **Les structures existantes peinent cependant à satisfaire les besoins des familles.**

Est en effet constaté **un recul important de l'offre globale de garde sur la commune entre 2012 et 2016**, qui s'explique en partie par la baisse au recours au congé parental depuis la réforme du dispositif de 2015.

- Le taux de couverture globale de l'offre de garde s'établit, en 2015, à **48,9%** et est inférieur au taux constaté à l'échelle du Département du Lot-et-Garonne (52,9%) et au niveau national (56,6%)



- Sur les 132 assistantes maternelles agréées par la Protection Maternelle Infantile (PMI), seulement **90 sont en activité en 2016** (contre 106 en 2012).

- **La demande de places en crèches reste très élevée** avec un taux de satisfaction des demandes situé entre 23 et 25% chaque année, et des taux d'occupation des 5 structures existantes nettement supérieures au taux moyen départemental qui avoisine les 75%.

Taux d'occupation des crèches								
	Crèche municipale P. Chollet	Crèches et Micro-crèches en DSP					Crèches UDAF	
		Petits Cœurs	Petits Lapins	Pause Câlines	Petit Prince	Arc-en-ciel	Kirikou	Yakari
2014	85,74%	85%	92%	96%	87%	90%	75%	73%
2015	83,42%	84,8%	98,6%	94,6%	92,4%	96,8%	73,52%	68,55%
2016	83,89%	81,5%	84,6%	88%	87,45%	88,42%	71,52%	69,43%
2017	91,55%	92%	98,69%	95%	98%	96%	74,40%	73,24%

Source : Ville d'Agen

- Certaines structures existantes connaissent un **état de dégradation et de vétusté important et sont inadaptées à l'accueil optimal des enfants** (ex : Crèche « Pause Câlin » située dans le quartier de Paganel implantée dans une ancienne maison d'habitation non adaptée à l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans avec des locaux en mauvais état et exigus).

Il est à noter qu'au fil des dernières années, les **Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) ont le vent en poupe à Agen avec l'ouverture de 6 structures sur le territoire**. Bien qu'elles soient considérées comme un mode de garde individuel, elles constituent une alternative aux crèches souvent saturées et présente certains avantages des modes d'accueil collectifs

(regroupement d'assistantes maternelles au sein d'un local tiers), ce qui permet de répondre aux attentes de certains parents. Certaines MAM ont pu bénéficier d'un soutien financier au démarrage à hauteur de 3000 € de la part de la Caisse d'Allocations Familiales du Lot-et-Garonne au titre de l'implantation de la MAM sur un territoire prioritaire (Ville d'Agen) et en signant une charte dite « qualité ».

En outre, la Municipalité œuvre actuellement à **la refonte d'un Espace Citoyen pour les familles**, plateforme numérique qui permettra de simplifier nombre de démarches administratives, et dans ce domaine, de réaliser une pré-inscription en ligne aux structures d'accueil. ■





Des enjeux clés pour l'offre d'accueil Petite Enfance

Au regard de ce diagnostic, **plusieurs enjeux** se posent, notamment :



- **La nécessité de répondre aux attentes des familles en matière de mode de garde collectif**, souvent privilégié par les parents. Plusieurs pistes sont soulevées dans le cadre cette réflexion par les services dédiées, comme par exemple l'amélioration des conditions d'accueil de certaines structures, la création, à proximité des écoles, des jardins d'enfants pour les enfants de 2 à 3 ans ou encore le développement de micro-crèches au sein de grandes entreprises (ex : UPSA, Administration Commune Ville Agglomération, etc).

Le besoin de soutenir les modes de garde individuels actuellement en souffrance, afin de maintenir la capacité d'accueil global sur la ville.



L'offre enfance-jeunesse

Une offre diversifiée de structures et d'initiatives

La Ville d'Agen dispose aujourd'hui de **diverses structures destinées à l'enfance et la jeunesse** qui répondent aux demandes exprimées par les citoyens en termes de capacité d'accueil :

- **Deux Accueils de Loisirs sans Hébergement municipaux** (ALSH, pour les moins de 6 ans et pour les moins de 12 ans) ;
- **Trois accueils de loisirs gérés par des associations** et subventionnées par la Ville ;
- **Un Point Jeunes qui accueille un public âgé de 12 à 17 ans** toute l'année et qui mène ses actions autour de 3 thématiques clés : information jeunesse, découverte, détente et loisirs. Il est à noter que cette structure dispose, depuis peu, de nouveaux locaux Place Failler, permettant un accès facilité et plus stratégique.

La Municipalité impulse également **plusieurs initiatives en direction de ces publics**, à l'image de :

- **La labellisation « Ville Amie des Enfants » de l'UNICEF** qui permet à la Ville depuis 2006 de placer l'innovation sociale au cœur de sa politique Petite Enfance, Enfance et Jeunesse. A noter que cette labellisation s'applique également à l'échelle de l'agglomération depuis 2015 ;
- **La création de la carte jeunes** à destination des 12 - 25 ans domiciliés ou scolarisés sur l'agglomération agenaise, qui permet de bénéficier d'avantages et de réductions dans la restauration, le sport, les loisirs, la culture ;
- **Un important travail sur les réseaux sociaux municipaux** ;
- **Des chantiers « jeunes »** qui connaissent un fort engouement (chantiers d'intérêt public collectif mixtes contre rémunération) ;
- **Des semaines d'activités loisirs thématiques** organisées notamment lors de la période estivale. ■



Plusieurs enjeux identifiés à court et moyen terme autour de ce public

Afin de dynamiser l'offre existante et de capter davantage de publics, il paraît fondamental aux services municipaux dédiés de **faciliter l'accès aux infrastructures et services** :

- En développant notamment des modes de déplacement innovants vers ces structures (ex : transport en commun, covoiturage, mobilités douces)
- Par le biais d'innovations digitales (ex : applications, portail citoyen)

Il sera également important de **réfléchir à moyen terme aux manières de tisser un lien plus évident entre la jeunesse agenaise et**

son environnement économique, de les orienter vers le vivier d'entreprises existantes du territoire.

Suite à la réforme des rythmes scolaires, **l'accompagnement périscolaire se pose, en outre, comme un enjeu de poids pour la Ville** et des réflexions devront être menées sur ce thème (ex : envisager des structures d'accueil mixtes écoles / ALSH pour faciliter les inscriptions, optimiser les moyens et l'espace, favoriser une meilleure organisation pour la collectivité, etc ; opter pour une tarification incitative au sein des structures périscolaires, etc).



Restitution des chantiers jeunes



SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS

En matière d'état de santé, l'agglomération d'Agen et la ville connaissent **une situation plus favorable qu'en France métropolitaine**. Toute cause confondue, la Communauté d'agglomération d'Agen présente une mortalité inférieure à la moyenne nationale, en particulier chez les femmes.

L'enjeu pour le territoire et les prochaines années concerne **l'accès à l'offre de soins et la dotation en médecins généralistes et spécialistes**. Si le département a vu le nombre de médecins progresser ces dernières années (1 090 médecins en 2010, contre 1 127 (dont 589 généralistes) en 2015, soit une augmentation de 3,4%), la densité médicale reste faible (329,4 médecins pour 100 000 habitants contre 421,4 médecins en moyenne en France).

Au dernier recensement, l'Agglomération d'Agen présente une densité médicale de **79,3 médecins pour 100 000 habitants**, nettement inférieure à la moyenne nationale (93,1). Cette situation est d'autant plus préoccupante que **la majorité des professionnels installés ont au moins 55 ans (60%)**.

Concernant **les spécialistes, la densité médicale est satisfaisante mais une sous-représentation de certaines spécialités est observée** retardant ainsi les délais de prise de RDV (gynécologues, pédiatres...).

Il apparaît également pertinent dans une démarche prospective d'anticiper **les enjeux liés à la prise en charge du handicap** physique et mental :

- 10,2 % des habitants de l'agglomération sont allocataires de l'AAH (contre 8,4% en France Métropolitaine)
- En 2010, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus atteintes de démence est estimé à 1 600 au sein de la Communauté

d'Agglomération d'Agen, soit 17% de la population de cet âge. Ce nombre devrait s'élever à environ 2 200 en 2020 et 2 700 en 2030.

La récente création du service santé / accessibilité va permettre à la ville de déployer une véritable ambition en matière de santé publique notamment en se fixant cinq objectifs :

- Le respect de tous les citoyens dans sa richesse et sa diversité
- La solidarité et l'équité
- La capacité à se réinventer avec créativité et innovation
- Le travail en coopération des acteurs locaux
- La transparence des informations

Dans ce cadre-là, la politique locale de santé publique a une place importante à prendre, notamment sur l'agglomération d'Agen. Si les compétences en matière de santé sont plutôt régaliennes, réaffirmées par la loi de santé publique du 9 août 2004, la territorialisation vient compléter cette action.

Le niveau régional a été décidé comme un niveau pertinent d'instances décisionnelles avec l'Agence Régionale de Santé, l'ARH, les conférences régionales de santé mais la prévention et la promotion de la santé sont l'affaire de tous.

L'enjeu pour la ville et son agglomération en matière de santé est donc de :

- Mener une politique transversale au bénéfice de la santé publique et de l'environnement ;
- Affirmer davantage la place et le rôle de la ville et de l'agglomération en tant qu'acteurs locaux en matière de santé ;
- Se positionner en tant qu'acteur ressource d'information et d'accès aux droits. ■



L'OFFRE CULTURELLE

Le développement de l'offre culturelle sur un territoire est également un vecteur de lien social et contribue à l'amélioration du cadre de vie.



Une offre culturelle riche et diversifiée

Depuis plusieurs années, la ville d'Agen s'efforce de promouvoir une **offre culturelle diversifiée** au sein de la ville. L'une des principales forces de la ville d'Agen est **le nombre et la diversité des lieux culturels** municipaux, privés ou semi-privés dont elle dispose, à savoir :

- Le Musée des Beaux-Arts,
- la Médiathèque,
- le pôle culturel à la porte du Pin : multiplexe, cinéma art et essai, galerie d'art Graal, école de théâtre Pierre Debauche. Un projet d'une 3^{ème} salle au studio Ferry est également lancé
- Le conservatoire labellisé par l'État, scène de musiques actuelles le Florida,
- La scène conventionnée du théâtre Ducourneau
- Le Radio City qui propose des concerts et qui attire de nombreux jeunes âgés de 25 à 30 ans
- et plusieurs salles privées (La Tannerie ou encore le café-théâtre le Contre Point)...

La plupart de ces lieux sont d'ailleurs **labellisés ou reconnus par l'État**.

Par ailleurs, la ville est animée par un **tissu associatif dense et dynamique**. Il existe des associations telles que le Florida ou les partenaires du théâtre Les Chants de Garonne qui viennent nourrir la programmation culturelle mais également de plus petites associations qui participent à l'épanouissement personnel des agenais (ateliers d'expression artistique au centre culturel, cours de dessin, cours de piano, ateliers de danse...).

Agen est également une ville bimillénaire qui dispose d'une **identité et une richesse patrimoniales reconnues**.

Ainsi, la ville bénéficie d'un réel foisonnement associatif et artistique dont la mise en valeur est importante à poursuivre.



La nécessité de se réinterroger constamment sur l'adéquation de l'offre avec les besoins et pratiques des agenais

Forte de cette offre riche et diversifiée, la ville d'Agen, doit néanmoins comme de nombreuses villes, s'interroger sur **la diversification de la fréquentation de ces lieux et sur leur usage**.

Certains lieux culturels pourraient par exemple faire l'objet de **nouvelles réflexions** et s'ouvrir à d'autres formes d'activités artistiques :

- C'est le cas par exemple du musée qui peut jouer un vrai rôle d'ouverture à d'autres pratiques culturelles ;
- On peut également citer la Médiathèque qui pourrait avoir d'autres fonctions plus adaptées

aux usagers : accompagnement scolaire, aide à la recherche d'emploi, lutte contre l'isolement...

L'enjeu étant de **transformer les lieux culturels en véritables lieux de vie** avec des sites culturels **plus participatifs et plus souples** qui permettent de prolonger le spectacle d'une autre manière avec les artistes. L'enjeu étant de **faire vivre des lieux culturels au-delà du temps évènementiel du spectacle**.

A titre d'exemple, selon la Direction des Affaires Culturelles de la ville, se saisir de l'opportunité du déménagement de la CAF pour transformer



le bâtiment en **un complexe culturel transdisciplinaire** accessible au grand public pouvant rassembler CRDA, médiathèque et un lieu de résidence d'artistes pourrait permettre de proposer une offre culturelle innovante en plein cœur du quartier du Pin.

Il s'agit également par ce biais **d'attirer de nouveaux publics** comme les jeunes par exemple qui ne fréquentent pas forcément les lieux culturels classiques. A Agen, comme dans de nombreuses villes moyennes françaises, il est en effet **difficile de capter les étudiants sur le volet culturel**. Il s'agit d'un véritable challenge pour la ville dans les années à venir surtout dans la perspective du développement du pôle universitaire. A titre d'exemple,

l'évolution de la programmation du théâtre sur les arts numériques peut permettre d'attirer davantage la jeune génération.

Par ailleurs, il apparaît important pour **l'avenir de mettre davantage en avant la richesse patrimoniale de la ville** via par exemple la valorisation de certains personnages historiques ayant marqué le développement culturel et patrimonial de la ville (Louis Ducos du Hauron, François-Xavier et Claude Lalanne...).

L'un des défis de la ville pour 2030 sera également **de proposer une offre culturelle avec le public**. La mise en place du cercle des Ambassadeurs est une 1^{ère} étape dans cette démarche participative mais il apparaît important d'aller plus loin dans ce processus.



Une place des artistes à renforcer au sein de la ville

La place des artistes dans le cœur de ville est également un sujet à travailler car ils peuvent jouer **un vrai rôle dans le renouveau urbain et patrimonial**. Or, aujourd'hui, les artistes de rue notamment ne disposent pas forcément de lieux pour créer ensemble.

Dans le cadre du renouvellement urbain engagé à Agen, il pourrait être intéressant de permettre aux artistes de sortir des murs pour se réapproprier les espaces publics autour d'interventions artistiques pour créer le débat, la rencontre et les échanges (artistes/scolaires ;

artistes/grand public...) et attirer également un nouveau public (résidences d'artistes, street, art...).

Des villes comme St Nazaire tentent de travailler sur ce sujet et a récemment lancé un appel à projet culturel pour des collectifs d'artistes. L'enjeu sur ce type de projet est d'éviter le lieu « vase clos » et au contraire de proposer des lieux ouverts sur la ville, accueillants et favorisant les échanges. ■



Les Folies Vocales, 2^{ème} évènement culturel agenais





Des enjeux qui se posent pour l'avenir à l'échelle de l'agglomération

Enfin, il apparaît important de s'interroger au niveau de l'agglomération autour **d'un réel projet culturel et artistique**. Cela permettrait de prendre en compte le rayonnement des lieux et les nouvelles habitudes des usagers mais aussi d'assurer la pérennité financière de plusieurs lieux culturels.

Pour cela, il s'agit de **travailler à l'échelle intercommunale** un vrai projet culture en élaborant collectivement un **récit de territoire** sur plusieurs axes (exemple : le réseau du livre, l'éveil musical, l'éducation artistique et culturelle...). L'enjeu n'étant pas le transfert d'équipements mais plutôt la **définition d'un**

projet commun qui puisse pérenniser et mettre davantage en valeur la production culturelle et artistique du territoire.

L'objectif est de **poursuivre et renforcer le travail engagé autour de la valorisation de la culture** car elle est force d'attractivité pour le territoire et constitue un véritable levier économique, touristique mais également de cohésion sociale. Elle peut jouer un rôle majeur dans le dynamisme du centre-ville. Mais, il est également nécessaire que la politique culturelle constitue un authentique levier de développement territorial. ■



Pruneau Show



L'OFFRE SPORTIVE

L'offre sportive du territoire agenais est aujourd'hui portée et dynamisée par **deux piliers fondamentaux** :

- **Un soutien financier aux associations et clubs sportifs.** En 2018, la Municipalité d'Agen a dédié 395 000 € de son budget à la cinquantaine d'associations présentes sur la commune.
- **Un niveau satisfaisant d'installations et d'équipements sportifs à l'échelle de la commune et de l'agglomération**

L'agglomération dispose notamment de **grandes infrastructures** comme :

- Aquasud (2 bassins de 50 m et de 25m + des espaces extérieurs) qui constitue la seule piscine publique de l'agglomération qui accueille les publics, les clubs et les écoles du territoire.

- Le Centre Omnisports Jacques Clouché (COJC) inauguré en 2009 qui propose sur 8000 m2 différents modules permettant la pratique d'activités diversifiées et l'accueil de rencontres sportives de haut niveau, grâce à un module central de plus de 2000 spectateurs.

- 8 gymnases répartis sur plusieurs communes (Agen, Bon-Encontre, Foulayronnes, Layrac et le Passage), permettant l'accueil d'échanges sportifs intercommunaux.

Ces infrastructures se voient complétées par une **offre privée** prenant appui sur des équipements à grande emprise :

- Walibi implanté sur la commune de Roquefort au sein d'un parc boisé de 35 hectares ;
- L'hippodrome de la Garenne situé au Passage d'Agen ;
- Les golfs de Boé et Bon-Encontre ;
- Des centres équestres répartis sur plusieurs communes. ■



L'aire de sport connectée « Agen Urban Sport » sur le gravier



Si l'offre est globalement satisfaisante, l'agglomération agenaise **souffre cependant de l'absence de certains équipements qui tendent à freiner aujourd'hui le développement de nouvelles pratiques**, à l'image :

- D'un véritable espace de baignades populaires,
 - Des structures permettant la pratique sportive de plein air et de pleine nature : trail, course à pied, mur d'escalade.
- >> Une réflexion serait donc à mener sur les possibilités d'accompagner ces nouvelles pratiques sur la base d'équipements publics.

Avec le label « **Ville Active et Sportive** » **décerné en 2016** par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la Ville d'Agen affirme également **son engagement dans le développement et la valorisation de la pratique sportive** au sein de sa politique municipale. L'objectif de ce label vise à récompenser et mettre à l'honneur les initiatives, les actions, les politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques sur un territoire, sous toutes ses formes, et accessibles au plus grand nombre.

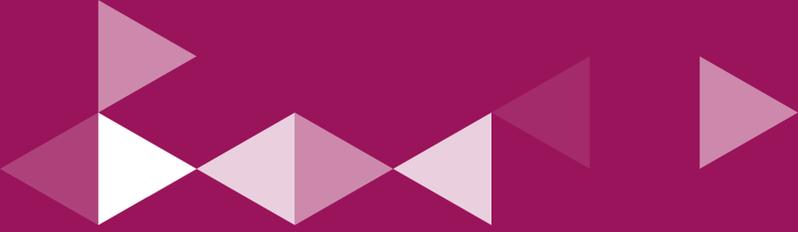
Le territoire agenais porte également l'ambition d'être un **pôle de tourisme sportif et de grands événements et se pose en véritable ville hôte pour les compétitions nationales et internationales de fédérations à popularité de moyenne envergure**, forte notamment de

ses expériences récentes (ex : accueil des championnats de France d'échecs en 2018, Tour de France, championnats de France de billard, etc). Ce rayonnement est, en outre, alimenté par la place importante conférée au Sporting Union Agen Lot-et-Garonne (SUA) classé au Top 14, le sport professionnel représentant un enjeu de premier choix pour la promotion du territoire et la création de lien social.

La municipalité actuelle manifeste, d'autre part, la **volonté de mettre en valeur et d'investir la pratique sportive en prenant en compte la transformation de la demande sociale en termes de sport, afin de répondre à une individualisation accrue des pratiques**. Elle prend la mesure de ces enjeux en ayant notamment pour objectif dans les prochaines années :

- De **renforcer l'offre en termes d'équipements en libre accès** (ex : création de city stades, ouverture de vestiaires au tout public, événements fédérateurs comme du street work-out, manifestations qui incitent le grand public à une pratique plus libre du sport hors du cadre du club ou scolaire) ;
- **D'accompagner ces mutations de la pratique sportive par le développement d'outils numériques innovants** (ex : applications, réseaux sociaux permettant d'innover et de flexibiliser l'accès, la réservation de salles, la mise à disposition de casiers, de vestiaires en libre accès, etc). ■





PARTIE 2

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION



LE TEMPS DES ÉLUS

En novembre 2017, les élus de la majorité municipale se sont constitués en « groupe projet » et se sont rencontrés périodiquement pour réfléchir au devenir de la ville d'Agen à l'horizon 2030, soit à une échéance raisonnable de maîtrise des évolutions humaines et technologiques.

Quatre ateliers thématiques d'échanges entre les élus se sont tenus :

- « **Proximité et cadre de vie** », le 4 novembre 2017
- « **Attractivité de la ville** », le 20 novembre 2017
- « **Gouvernance** », le 25 novembre 2017
- « **Aménagement urbain** », le 6 décembre 2017

A l'issue de ces ateliers thématiques, des pistes de travail ont émergé des discussions. Elles reflètent les préoccupations des élus et ont été soumises à ce titre à la réflexion des experts et des acteurs du territoire dans un second temps.

LE CADRE DE VIE ET PROXIMITÉ



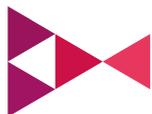
L'identité du territoire

La ville souhaite mener une réflexion sur **son image**. Les élus ont exprimé leur volonté de **développer l'identité d'Agen autour de ses éléments constitutifs traditionnels** (La Garonne, le rugby, la gastronomie et notamment le pruneau) et d'une fierté partagée. Une culture de fête est à affirmer.

Les élus appellent également à une **montée en gamme de la ville** autour de l'offre d'habitat, des services et des commerces, mais aussi de la sécurité et de la propreté. La constitution d'une

image positive de la ville permettrait d'attirer de nouvelles populations notamment des jeunes et des familles. Cette image positive passera aussi bien par l'aménagement du territoire que par des **stratégies de marketing territorial** autour d'une marque « Agen » pour rendre la ville identifiable, désirable et des campagnes de communication originales.

Parallèlement, l'enjeu est de **développer l'identité des quartiers** (autour de maisons de quartier par exemple).



La propreté et la sécurité

Les élus ont identifié **un enjeu d'éducation à la propreté** et au respect des espaces publics qui pourrait faire l'objet d'actions pédagogiques en milieu scolaire. Des actions municipales concrètes pourraient également être mises en place : suppression des sacs poubelles, création de points d'apports volontaires, règlement pour les vitrines, verbalisation des incivilités... A l'échelle des quartiers, la possibilité de **remettre en place des éducateurs de prévention** et des éducateurs de rue a été évoquée. **La sécurité et la propreté de la ville participeront à sa montée en gamme.**

Les élus ont par ailleurs souligné le **recul de l'autorité et le manque de respect** pour les policiers (nationale et municipale) renforcé par l'insuffisance des effectifs. Ils s'interrogent sur le positionnement de la ville qui se retrouve à assurer des compétences régaliennes (exemple de la Brigade de nuit). Les élus souhaitent avoir une visibilité sur la présence de la police municipale dans la ville et encouragent les effectifs à porter plainte pour outrage à agent quand cela est nécessaire. ■





La solidarité

Les élus ont exprimé une inquiétude sur **l'accroissement du niveau de précarisation de la ville** dont les premières victimes sont les personnes âgées, les jeunes et les femmes seules. Cette précarité est accentuée par la concentration de l'habitat social en centre-ville. L'enjeu est de faire venir plus de classes moyennes et de familles à Agen.

Afin de favoriser le lien social dans la ville et de lutter contre l'isolement des personnes fragiles notamment les personnes âgées et les jeunes, plusieurs pistes ont été évoquées :

- Responsabiliser les personnes en difficulté en les impliquant dans les associations et les conseils de quartier
- Proposer un accompagnement via les maisons de quartier
- S'inspirer des initiatives existantes comme l'association « l'accorderie »

Les élus ont identifié un véritable enjeu concernant les personnes âgées dont la proportion augmente. Une réflexion doit être menée sur la manière de loger les personnes âgées modestes. Des solutions ont été proposées :

- Favoriser le maintien à domicile tout en proposant une solution pour lutter contre la solitude
- Prévoir de nouvelles structures comme les colocations de personnes âgées
- Construire des lotissements de plain-pied pour les personnes âgées à revenus modestes.
- Proposer un centre de loisirs pour personnes âgées

L'enjeu est également de travailler sur l'intergénérationnel et la mixité des générations à l'échelle des quartiers.

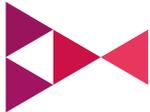


Les orientations stratégiques :

- Une ville **végétalisée**, propre, sûre, dont les aménagements et les bâtiments prennent en compte les effets du changement climatique (hausse des températures, besoins en eau...) et qui propose des modes de transports innovants (parkings gratuits en périphérie, hubs multimodaux...)
- Une ville **numérique et intelligente** qui permette d'améliorer la qualité de vie des citoyens en réduisant les coûts et dans le respect de l'environnement.
- Un **développement urbain autour d'un cœur de ville apaisé** dans laquelle la voiture n'a plus sa place et de villages-quartiers construits autour de centres de vie, reliés entre eux par des liaisons douces
- Des **formes de solidarités renouvelées** avec les personnes isolées (jeunes, personnes âgées, personnes éloignées de l'emploi...)



L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE



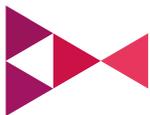
Les espaces publics et les quartiers

Les villes doivent s'organiser autour d'espaces publics qui ont vocation à assurer le lien social collectif, il est donc nécessaire **d'améliorer la gestion des espaces publics** en plaçant les usagers au cœur de la gestion, en conciliant les différents usages, et en améliorant la maintenance.

Il faut également veiller à conjuguer **préservation du patrimoine et réponse aux attentes de la vie quotidienne des agenais**. Par exemple, l'un des projets évoqués porte sur

la place de la Cathédrale avec la création d'un miroir d'eau qui répond tant à l'objectif de mise en valeur du patrimoine que du rafraîchissement de la ville.

Parallèlement, les élus souhaitent engager une réflexion sur **la notion de « quartiers »** afin de repenser leur taille et leur organisation. L'objectif est de débattre de l'opportunité de constituer des quartiers plus grands et plus cohérents autour de centre de vie (commerces, santé, services publics...).



Le foncier et l'habitat

Les élus ont souligné l'enjeu **de lutter contre la vacance des logements en réhabilitant l'habitat** (prix, mode d'occupation, insalubrité...) **et en engageant la mise en valeur des façades**.

L'aménagement urbain passe également par **la dé-densification de la ville** (ou la lutte contre la verticalité) en proposant une offre de logements individuels de qualité avec une identité architecturale pour faire venir des classes moyennes et des familles.

La volonté de lancer **des projets de rénovation urbaine (ANRU) de quartiers délabrés ou d'Eco-quartier sur des friches existantes** a clairement été exprimée par les élus sur plusieurs sites :

- Tours de Montanou
- Barleté
- Quartier du Pin
- Henri Barbusse
- Robert Schuman
- Agen sud en bordure de Colmar

A titre d'exemple, le quartier Barbusse-Donnefort (partie située à l'Est de la trémie de franchissement de la voie ferrée) est typiquement un territoire propice à la création d'un éco-quartier innovant. D'autres territoires et friches peuvent faire l'objet d'une réflexion (Ilot EDF, COGEX...) à proximité du canal et du centre-ville.

Les élus ont souligné l'importance de tenir compte du changement climatique pour aménager en conséquence et construire différemment (matériaux, énergies renouvelables, végétalisation...).





La mobilité et le stationnement

Penser la mobilité dans une ville moyenne comme Agen implique de s'interroger sur plusieurs points :

- **L'usage de la voiture** : pour les élus, il faut rendre la ville accessible pour les résidents y compris en voiture en décongestionnant les entrées de ville avec des parkings relais
- **Le réseau de transport public** qui doit répondre aux préoccupations croisées : être plus propre, plus sûrs et au service de la vie sociale. L'enjeu est de retravailler le réseau de bus pour donner les moyens aux personnes qui habitent à l'extérieur d'Agen de venir en ville avec des transports collectifs.
- **La place du piéton** : le cœur d'Agen doit devenir piéton.
- **Les mobilités douces** : il s'agirait de développer des liaisons dissociées des voies routières (trottoirs et pistes cyclables) notamment à l'intérieur des quartiers et entre les quartiers

- **Les nouvelles pratiques** : l'objectif affiché est de multiplier et accompagner les initiatives de mobilité collaborative (co-voiturage...) notamment sur le trajet domicile-travail. Afin d'assurer aux habitants une continuité et une facilité dans leur mobilité quotidienne d'un bout à l'autre de leur trajet, les élus souhaitent proposer des solutions innovantes pour prendre en compte le « dernier kilomètre » : navettes électriques, accroche -vélos dans les bus.
- **L'intermodalité** : plusieurs élus ont souligné l'urgence de travailler sur l'accessibilité de la gare.

Parallèlement, les élus ont souligné l'enjeu du stationnement sur la ville, en proposant des pistes d'amélioration :

- Améliorer l'information sur le stationnement.
- Intégrer plus de parkings de proximité gratuits pour les visiteurs et les résidents
- Inciter à la transformation de locaux vacants en garages en centre-ville



L'environnement, la végétalisation et le développement durable

Les élus s'accordent sur la volonté de faire d'Agen **une ville verte et durable** en végétalisant la ville et les quartiers. Des exemples ont été proposés :

- Développer des poumons verts en ville (Armand Fallières par exemple) en privilégiant des végétaux méditerranéens (lauriers roses, palmiers...).
- Créer des jardins partagés en centre-ville
- Végétaliser des bâtiments publics
- Créer une coulée verte sur l'avenue Jean BRU
- Aménager, végétaliser et piétonniser les berges de Garonne et les Berges du Canal pour recréer un lien avec la Garonne (Parc Naturel Urbain Agen Garonne)

- Intéresser les quartiers dans cette action de végétalisation
- Intégrer le risque inondations et penser une réponse aux événements climatiques violents
- Prévoir des réserves d'eau avec des barrages sur la Garonne. (opportunité de créer des lieux de loisirs aquatiques).
- Repenser la consommation énergétique de la ville en utilisant des énergies renouvelables en autoconsommation (panneaux solaires, réseaux de chaleurs...). ■



Les orientations stratégiques :

- **Définir de nouveaux centres de vie dans la ville.** Les outils de centralité restent au cœur de la ville (commerçant et administratif) mais parallèlement des « centres de vie » rassemblant des commerces de proximité, des services médicaux sont créés dans des quartiers cohérents (ex Floréal pour quartier 5, 22 et 23) sans toutefois recréer des quartiers fermés sur eux-mêmes.
- **Identifier des friches urbaines et récupérer du foncier pour aménager des éco-quartiers innovants** et thématiques qui répondent aux attentes des agenais (logement de qualité, sécurité, cadre de vie, mobilité...)

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Face à une ville perçue comme vieillissante, l'objectif exprimé par le élu est **d'attirer de nouveaux actifs et de nouvelles familles en leur donnant envie de s'installer** à Agen. Pour cela, une réflexion est à mener sur les domaines de développement incontournables pour la ville (écologie, numérique), les moyens nécessaires pour y satisfaire, et le lancement d'une stratégie adaptée.

L'attractivité économique

Agen doit prendre sa place de ville moyenne dans l'organisation territoriale et miser sur ce qui la différencie par rapport à ses concurrentes : elle conjugue les avantages de l'urbain et de la ruralité.

De plus, Agen représente **une interface entre métropoles et territoires ruraux** et peut créer des synergies avec Toulouse et Bordeaux. Cette synergie sera d'autant plus accentuée par l'arrivée probable de la LGV d'ici 2030-2037 qui aura des effets indéniables sur l'attractivité d'Agen et changera considérablement le positionnement d'Agen au niveau régional entre les deux métropoles ainsi qu'au niveau national. En effet, Agen sera situé à 25

minutes de Toulouse au lieu d'1h actuellement et à 30 minutes de Bordeaux au lieu d'1h20 actuellement.

Parallèlement, la ville dispose d'infrastructures de communication à conserver et à développer notamment autour de l'aéroport.

Les élus s'interrogent sur **la nécessité de rester dans le prolongement des points forts actuels de la ville** (chimie, pharmacie, agroalimentaire, logistique) **ou d'imaginer le soutien à de nouvelles filières**. Les élus s'inquiètent de la dépendance à BMS/UPSA qui constitue une fragilité et souhaitent attirer d'autres laboratoires de fabrication pour créer un écosystème économique plus costaud. ■

Les élus souhaitent également **axer les efforts pour accueillir les entreprises autour de nouvelles filières** : e-logistique, sous-traitance aéronautique, cyber sécurité, environnement et agriculture (agro-industrie). En effet, l'innovation est une piste de réflexion pour attirer des talents (entreprises, chercheurs, artistes...).

Les élus ont insisté sur la nécessité de faire d'Agén **une ville accueillante pour les**

nouvelles entreprises avec notamment :

- Du foncier disponible (préempter des espaces stratégiques ou des friches industrielles)
- De la formation et de l'écoute pour les entrepreneurs

L'objectif affiché est de proposer du travail aux jeunes et notamment de créer des îlots d'emploi dans la ville.



Les commerces et les services

Les élus ont insisté sur la nécessité **de faire vivre les commerces et les services** dans le centre-ville pour attirer et faciliter la vie des habitants.

- Proposer de nouveaux services : stewards urbains, crèches, consignes
- Continuer à faire venir des enseignes y compris sur des formats originaux (boutiques éphémères)

- Créer une pépinière d'entreprise en centre-ville.

De manière générale, les élus souhaitent **une ville opérationnelle** qui dispose d'un réseau de services à la hauteur (numérique, transports originaux et innovants...).



L'éducation et La jeunesse

Agén souhaite miser sur la jeunesse et les jeunes qui seront **les habitants de demain**. Les élus ont souligné l'importance de **l'éducation et la formation** qui a vocation à évoluer dans l'école de demain (outils, méthodes et pédagogie) mais aussi de développer l'apprentissage notamment artisanal. Les élus ont exprimé également leur volonté de favoriser le développement de la vie étudiante en rendant les campus attractifs.



La culture/ le sport/le tourisme

Afin d'augmenter son attractivité notamment auprès des jeunes, les élus veulent faire d'Agén une ville plus culturelle et plus sportive.

Pour être attractive, **la ville se doit de disposer d'une marque et d'une image forte** dans laquelle la culture et les événements ont un rôle à jouer. Pour cela, le soutien à la vie culturelle est indispensable. A ce titre, la création d'un 3ème événement culturel populaire a été proposé, par exemple autour du carnaval.

Pour **le sport**, le partenariat de la ville avec le SUA participe à l'image de la ville et lui donne une visibilité. Parallèlement, la pratique du sport en liberté sur la ville doit être valorisée en prévoyant notamment des équipements accessibles à tous et à n'importe quelle heure.

Par ailleurs, la valorisation touristique est également un gage d'attractivité. Quelques idées ont été proposées comme la création de parcours touristiques dans la ville ou encore l'attribution de thèmes à des rues dans certains quartiers. ■



Les orientations stratégiques :

- Travailler sur l'image de la ville et la construction d'une « marque » de territoire (City Branding) pour crédibiliser la destination, attirer les investisseurs et conforter les habitants
- Veiller à conjuguer les actions innovantes pour rendre notre ville attractive tout en répondant aux attentes de la vie quotidienne des agenais (propreté, sécurité, stationnement...) qui sont des pré-requis indispensables

LA GOUVERNANCE LOCALE

La gouvernance consiste à piloter la ville et analyser les relations entre les organes de décisions et les agenais, entre les niveaux de décisions et les différentes sphères de la vie publique. Les agenais doivent être au centre de toutes les réflexions. L'objectif est de veiller à un équilibre entre les quartiers pour éviter les clivages.

Les conseils de quartiers

La mise en place de la gouvernance par les conseils de quartiers est une réussite à nuancer. Il convient de mener une évaluation très serrée avec un regard extérieur et imaginer les perspectives (maisons de quartier, ressources...).

L'avenir est dans la démocratie locale participative pour être en phase avec les attentes de la population. Les citoyens doivent être associés comme capteurs de dysfonctionnement de la ville. Les réflexions doivent s'élargir et dépasser le cadre de vie pour s'intéresser aux questions d'animation de la vie locale.

La gouvernance quartiers est à développer autour de plusieurs axes :

- Renforcer la présence des élus municipaux/ mobiliser plus de fonctionnaires sur les quartiers
- Renouveler les personnes impliquées (attirer les jeunes, question du tirage au sort...)
- Redéfinir le périmètre des quartiers en restant petit
- Mieux contrôler les actions réalisées par les quartiers
- Encadrer et former les conseillers de quartiers
- Construire des maisons de quartier avec personnels dédiés pour mieux identifier les quartiers et accompagner les initiatives
- Être plus attentif aux citoyens. La participation citoyenne doit être perçue autant comme un engagement intellectuel que comme un geste pour la ville. ■

Les élus s'interrogent sur **la représentativité des conseils de quartier**. En effet, face à la baisse du bénévolat et la tendance actuelle à l'individualisme, certains publics sont à mobiliser afin d'assurer leur participation/représentation au sein des conseils de quartier :

- Les jeunes
- Les associations
- Pour les jeunes, il faudrait :
 - Accompagner l'éducation à la citoyenneté qui commence dès l'école (remise en place de Conseils des délégués de classes pour responsabiliser les enfants, créer un conseil des Jeunes)
 - Retravailler la forme des réunions de quartiers sur un modèle plus interactif pour attirer les jeunes

- Pour les associations, les élus proposent la constitution d'une assemblée des associations d'Agen ou d'un Sénat des associations.

Des élus ont exprimé leur souhait **d'aller plus loin avec les conseils de quartiers** en proposant :

- la décentralisation avec transfert ou délégation de compétence aux conseils de quartiers au-delà de l'aménagement urbain (culture, propreté etc.).
- la déconcentration de budgets.



La représentation citoyenne

La représentation citoyenne notamment au sein des conseils de quartiers soulève de nombreuses interrogations chez les élus notamment sur la mise en place d'un tirage au sort.

Pour les uns, une telle méthode permettrait **d'éviter la mobilisation de « toujours les mêmes », d'éviter les cooptations et permettrait d'intégrer du sang neuf et de nouvelles idées. Pour les autres, outre les questions d'envie, de motivation, de disponibilité et de complexité, des questions se posent sur les modalités du tirage au sort** : quelles personnes vont participer (volontaires, habitants, contribuables) ? quelle possibilité de refus ? quelle responsabilité ?

En ce qui concerne l'implication citoyenne, les élus ont évoqué différents outils qui pourraient être proposés :

- Droit de pétition
- Référendums et consultations locales pour faire participer le citoyen à la chose publique, via le numérique et sur des sujets très divers comme le choix des artistes au Pruneau Show
- Consultations des habitants grâce aux outils numériques (sondage, budget participatif, plate-forme numérique)

Certains élus ont également proposé la création d'une assemblée consultative, tirée au sort, qui pourrait travailler sur l'évaluation des actions réalisées et proposer des actions novatrices.

L'objectif est de proposer des solutions pour consulter ou co-construire avec les citoyens sans nuire à la cohérence de l'action publique municipale. ■





La gestion de la ville

La ville connaît un double pilotage élus / administration où chacun tient son rôle. En termes de pilotage interne à la ville, l'administration s'implique dans :

- La gestion de postes de responsabilité budgétaire plus autonomes au niveau des directions (dépenses et recettes) en lien avec les élus délégués
- La détection des dysfonctionnements avec la contribution des fonctionnaires à TellMyCity
- Les groupes projet : bien que non décisionnels, ils sont des espaces de démocratie participative où les parties prenantes peuvent s'exprimer. La décision incombe au Bureau Municipal et au final au Conseil Municipal.

Pour 2030, les élus conscients de la baisse des ressources souhaitent mieux analyser les

besoins pour se concentrer sur l'essentiel. Les élus mènent plusieurs réflexions :

- Redéfinir le périmètre d'action de la ville et si nécessaire se désengager de certains services rendus (CRDA, petite enfance...)
- Transférer une partie de la charge du service public vers l'usager (poubelles, propreté)
- Développer les partenariats avec le privé et organiser un contrôle via un conseil d'éthique composé d'usagers et de personnes extérieures à l'administration
- Poursuivre une gestion de rigueur, tout en s'interrogeant sur le maintien de la qualité du service public.
- Continuer sur la voie de la transparence sur l'action publique. ■



Les orientations stratégiques :

- **La gouvernance de proximité** via les conseils de quartiers est plébiscitée mais elle trouve ses limites dans sa représentativité restreinte et son champ d'action axée sur le cadre de vie. Une évaluation semble indispensable pour imaginer le rôle des conseillers de quartiers en 2030.
- Sans remettre en cause la légitimité des élus municipaux et le rôle d'expert des conseils de quartiers, **renforcer la prise en compte des attentes des citoyens** semble faire l'unanimité mais les méthodes pour y

arriver font débat : référendum, consultation numérique, assemblée citoyenne, conseils des associations ?

- **La raréfaction des ressources financières et une évaluation serrée du modèle économique usager/contribuable** amènera la ville à prendre des décisions en termes de poursuite ou non de certaines actions. Pour amener ce changement, il peut être envisager un « droit à l'expérimentation » dans certains quartiers volontaires.



LE TEMPS DES EXPERTS

Suite à ces premières réflexions engagées par les élus, la ville d'Agen a fait appel à **différents experts thématiques et prospectifs** qui ont exposé leur vision des évolutions à prendre en compte d'ici 2030.

Pour réfléchir collectivement aux grands enjeux du territoire, croiser les regards d'acteurs locaux et d'habitants curieux avec celui des experts, et esquisser ainsi l'avenir d'Agen en 2030, une série de réunions publiques ont été organisées entre les mois de juin et de septembre 2018, autour de cinq thèmes :

- **La mobilité** en 2030
- **Les usages** numériques
- **L'énergie**, le climat et l'urbanisme
- **Le développement économique**
- **La gouvernance locale** et le rôle du citoyen



Agen 2030 - le temps des experts : table ronde mobilité - 8 juin 2018



QUELLE MOBILITÉ À AGEN EN 2030 ?



Méthodologie

Lors de cette journée consacrée à la mobilité à Agen, les participants se sont réunis en ateliers autour de trois questions centrales :

- Le réseau de transports en commun en 2030, avec l'intervention de M. Lionel BERTRAND de Setec International
- L'évolution de la voiture en 2030, avec l'intervention de M. Nicolas BENATTI, de Renault Groupe Dupouy
- Les déplacements doux à Agen en 2030, avec l'intervention de Mme Mathilde DURAN, d'Inddigo. ■



Agen 2030 - le temps des experts : table ronde mobilité - 8 juin 2018

Une conférence-débat animée par M. Eric CHAREYRON, directeur de la prospective chez Keolis a également eu lieu. M. Chareyron a présenté un certain nombre d'enjeux par la ville d'Agen en tant que ville moyenne située à mi-chemin entre les métropoles de Toulouse et de Bordeaux. Agen doit aujourd'hui faire face à trois défis selon lui : des rythmes de vie de plus en plus irréguliers, une transition démographique et l'évolution du numérique.

Plusieurs questionnements ont été soulevés par les participants :

- Le trafic routier va-t-il diminuer ?
- Faudrait-il recréer de l'habitat et du commerce en centre-bourg pour se libérer de la voiture ?
- Faudrait-il privilégier des petites navettes plutôt que des bus sous-utilisés ?
- Quelles solutions pour les personnes âgées ou peu mobiles ?
- Quel maillage centre-périphérie pour Agen ?
- Comment inciter à la progression des déplacements doux ?

Au total, 62 personnes ont participé à ce débat public.

.....



Eric Chareyron, directeur de la prospective Keolis

.....



Problématisation de la thématique

Comment définir une stratégie de mobilité adaptée à une ville moyenne comme Agen ?

Pour définir sa stratégie de mobilité, l'agglomération d'Agen doit prendre en compte les **spécificités inhérentes** à son statut de ville moyenne : un territoire plus étendu (435 km²) et moins dense qui doit jouer sur différentes échelles (espaces urbains, périurbains et ruraux), des financements moins importants que dans les métropoles, une culture de la voiture bien ancrée.

Par ailleurs, il faut prendre en compte les changements en cours dans la société. La voiture, toujours considérée comme symbole de liberté individuelle, est de plus en plus montrée du doigt pour les inconvénients qu'elle génère (pollution, embouteillages, stationnement, insécurité). L'aspiration des familles tend vers des véhicules plus économiques et plus écologiques : **la voiture de demain sera électrique, partagée, autonome et connectée**. De plus, elle ne sera plus au cœur des villes pour laisser la place aux piétons et aux mobilités douces.

Parallèlement, la mobilité a changé de visage avec des rythmes de vie de plus en plus irréguliers, une population vieillissante avec des besoins en déplacements spécifiques, et le développement du numérique qui représente une opportunité. Ces mutations génèrent une évolution des besoins en déplacements et des solutions de mobilité : modalités partagées, mobilité connectée, mobilité propre, mobilité à la demande.

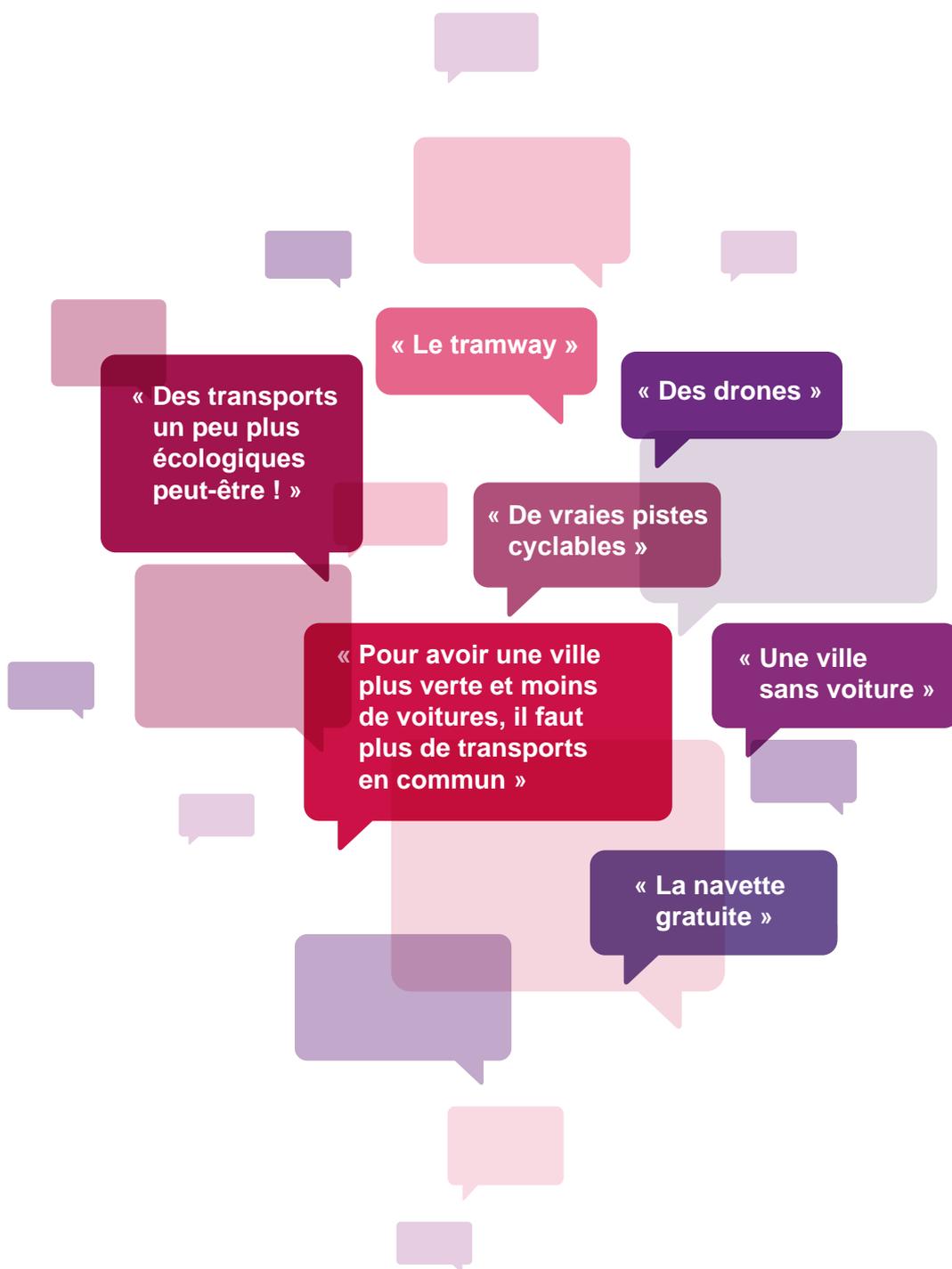
L'enjeu en termes de mobilités et de déplacements doit passer par **le changement d'habitudes et de mode de vie** : transfert de l'usage prédominant de la voiture vers d'autres modes de transports, limitation de la place de la voiture en centre-ville. Ce changement bien que globalement souhaité nécessite d'être **accompagné** avec bienveillance pour inciter aux nouveaux usages et s'assurer d'une parfaite adhésion de la population sans être vécu comme une simple contrainte.

De plus, avec la crise des centres-villes, les nouvelles mobilités doivent créer aujourd'hui une **synergie entre les zones périphériques et les zones centrales** pour participer à la redynamisation des centres-villes. L'aménagement urbain et l'urbanisation doivent être pensés conjointement avec les mobilités.

Ce contexte pose la nécessité de définir une **stratégie mobilités** qui ne s'appuie plus forcément sur une **approche modale pure** mais qui prend en considération l'ensemble des modes de déplacement possibles et futurs. Ce changement d'approche pose plusieurs questions :

- Comment encourager les changements de comportements pour en finir avec le « tout voiture » et inciter à de nouveaux usages vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement ?
- Quelle offre de transports globale mettre en place pour assurer l'intermodalité et le partage des espaces publics par tous ?
- Quels aménagements de la ville pour favoriser les mobilités de demain tout en revalorisant le centre-ville ? ■







Le regard des experts

Sur la question de la mobilité, Eric Chareyron, Mathilde Duran, Nicolas Benneti, Lionel Bertrand sont venus apporter leur expertise aux débats. **Plusieurs points sont à retenir pour aller vers de nouveaux modes de déplacements.**



Proposer une offre de transport globale et mutualisée à l'échelle de l'agglomération basée sur l'intermodalité et la cohabitation harmonieuse des usagers

*Afin d'offrir la possibilité aux citoyens de ne pas avoir de voiture, il s'agit de créer des alternatives en mutualisant l'offre de transport à l'échelle des agglomérations pour proposer **une offre modale complète et rassurante** portée par un interlocuteur unique.*

*L'enjeu est de miser sur **l'intermodalité**, c'est à dire des combinaisons marche à pied - vélo - transport en commun. Il s'agit de concevoir la mobilité comme un système et de décloisonner les usages. Un individu est à différent moment piéton, cycliste, usager des transports en commun, automobiliste. Le développement d'outils et de services en lien favorisera cette intermodalité (vélos et voitures à la demande, parkings relais).*

Cette intermodalité passera par une modification des comportements et des usages mais également par la pacification de l'espace public avec des aménagements adaptés et une communication sur la réglementation en vigueur (signalétique, limitation de vitesse). En effet, le partage des espaces de déplacements peut faire émerger des conflits d'usage, des problèmes de sécurité mais aussi des comportements inappropriés.

Parallèlement, les solutions de mobilité partagée et solidaire telles que le covoiturage de proximité, doivent être encouragées avec des aménagements adaptés (parkings de covoiturage). ■





Revaloriser le centre-ville en remettant le piéton au cœur de la ville

Pour revitaliser les centres-villes et recréer une « envie de ville », il faut rendre la ville désirable en redonnant sa place au piéton dans les centres urbains et inciter la population à s'y rendre/déplacer sans voiture. A ce titre, l'aménagement urbain et les réglementations mises en place doivent accompagner cette transformation des centres-villes en limitant l'usage de la voiture (stationnement réduit et

limité) et en favorisant l'usage partagé et apaisé de l'espace public (« zone de rencontre » à 20 km/h avec priorité au piéton).

De même, le réseau de transport peut être partie prenante de la vitalité commerciale du centre-ville en facilitant son accès et sa visibilité (arrêts à la demande, plans situant les différentes enseignes).



Développer le maillage centre-périphérie

Il existe une certaine tension entre la volonté de réduire la place de la voiture et le contexte contraignant d'Agen qui ne permet pas de se passer de la voiture au quotidien du fait de la difficile connexion entre le centre-ville et la périphérie. De plus, sur un mois, environ 100 000 habitants du Lot-et-Garonne se rendent sur l'agglomération agenaise pour des motifs

divers. La mobilité est plurielle et génère des déplacements variés, pas seulement domicile-travail, mais également déplacements affinitaires (visite à des proches).

Ainsi, le maillage en transports « centre – périphérie » ainsi que les déplacements de périphérie à périphérie sont à développer et à organiser.



Repenser l'usage de la voiture

L'usage de la voiture n'a pas vocation à disparaître mais à se réinventer autour de nouveaux véhicules électriques, plus écologiques et silencieux, et d'une utilisation partagée.

Sa présence en ville sera limitée et réduite afin de laisser la place aux autres usagers. Des services pourront répondre aux besoins

ponctuels avec le développement de l'autopartage et de la location de véhicule par exemple.

La voiture de demain sera transformée par les avancées technologiques : voiture autonome, connectée. Ainsi, cette voiture du futur sera réorientée vers de nouveaux services facilitateurs (livraison à domicile). ■





Développer un réseau de transports publics adapté

Au regard des spécificités du territoire agenais et des évolutions des pratiques modales, le réseau de transport en commun aura un rôle fondamental à jouer et devra être structurant du schéma de mobilités de l'agglomération. Il sera indispensable pour cela de :

- Communiquer sur l'offre existante pour la valoriser et créer des habitudes d'utilisation ;
- Adapter le service à la fréquentation réelle en fonction du moment de la journée ;
- Valoriser l'offre existante comme la navette du centre-ville ;
- Accroître le maillage sur l'agglomération pour assurer le lien périphérie-centre-ville et périphérie-périphérie ;
- Développer les outils numériques pour faciliter l'usage (application numérique avec informations en temps réel) ;
- Faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Encourager des modes de déplacements doux et solidaires

Selon les différents experts, les modes de déplacements doux (marche à pied, trottinette, vélo, roller, skate), devront également constituer un élément clé du prisme de la mobilité agenaise, véritables atouts en termes de santé publique, autonomie des usagers, et venant en complémentarité des modes motorisés sur le « dernier kilomètre ».

Afin d'accroître la part modale dédiée à ces modes actifs qui restent aujourd'hui minoritaires sur un territoire pourtant propice à leur développement (territoire plat, bon ratio mètres de linéaire de piste cyclable par habitant), il sera notamment essentiel de :

- Valoriser leur image auprès des différents publics par une stratégie de sensibilisation et de communication adaptée (apprentissage du vélo pour les enfants, éducation au partage de la route, etc.)
- Rendre possible l'émergence de services adaptés aux besoins des populations (vélo à la demande, véhicules à assistance électrique). La mise à disposition de transports à assistance électrique, associé à un investissement permettant de réduire le coût encore onéreux de ces technologies, pourra, dans ce contexte, être un outil clé de cette démarche.



Développer de nouveaux services de mobilité adaptés aux besoins des agenais

En 2018, 40% des agenais sont mal à l'aise avec le numérique. Or, le digital est un outil non négligeable du développement des services autour de la mobilité (application sur les temps de transports, les trajets...). Il convient pour la

ville d'Agén d'encourager le développement de ces services numériques autour de la mobilité tout en prenant en compte les exclus du digital et en accompagnant ces publics dans cette transformation sociétale. ■

FOCUS SUR LA PLACE DU VÉLO EN VILLE

LE VÉLO EST DE RETOUR ET EN FORCE

Le vélo a fait son retour dans les grandes agglomérations comme dans les villes moyennes. Pour autant sa part globale dans les déplacements reste encore faible (environ 3% en 2015) car l'usage de la voiture continue de progresser avec l'étalement urbain et le développement des périphéries. Par ailleurs, cette part est très inégale selon les villes : elle varie de moins de 1% dans les agglomérations telles que St Etienne, Draguignan, Thionville, Dinan ou Périgueux à plus de 3% à Albi, près de 6% à Colmar, et Bordeaux, Nantes, La Rochelle et Strasbourg caracolent en tête avec 7,5% (sources CERTU). A Agen, la part modale varie entre 2 et 5% selon les sources.

Ces chiffres restent bien inférieurs aux voisins européens. Aux Pays-Bas, 29% de déplacement urbains se font à vélo et 10% en Allemagne. A Copenhague, 50% des trajets domicile-travail se font à vélo, 40% à Amsterdam, 25% à Bâle et 20% à Bologne et à Florence.

Pour développer la pratique et donner au vélo toute sa place dans les déplacements urbains, les villes ont mis en place plusieurs aménagements :

- **La généralisation du 30km/h et du double sens cyclable**
- **Des aménagements dédiés pour mailler le territoire** : pistes en site propre, bandes cyclables sur la chaussée, couloirs partagés avec les autobus, panneaux de jalonnement dédiés qui indiquent le temps de parcours aux cyclistes, le tourne-à-droite généralisé au feu rouge, mise en place de sas aux carrefours pour permettre aux cyclistes de ne pas rester derrière les gaz d'échappement des voitures à l'arrêt (Bordeaux)
- **Des offres de stationnement abondantes** : arceaux, abris couverts, parcs vélos sécurisés, vélo-station avec parking et services de location ou de réparation...
- **Des abonnements et aides financières** : mise en place de vélos libre-service, abonnements qui permettent aussi bien d'accéder à un vélo libre-service qu'aux transports en commun (Nantes), transports gratuits des vélos dans les TER, les tram (Grenoble) ; prêt gratuit d'un vélo (Angers) ; prise en charge de 25% de l'achat d'un vélo à assistance électrique (Nantes)

LE TOP 20 des villes cyclables dans le monde en 2017 (source : Copenhagenize Index) :

1- Copenhague ; 2- Utrecht ; 3- Amsterdam ; 4- Strasbourg ; 5- Malmö ; 6- Bordeaux ; 7- Anvers ; 8- Ljubljana ; 9- Tokyo ; 10- Berlin ; 11- Barcelone ; 12- Vienne ; 13- Paris ; 14- Séville ; 15- Munich ; 16- Nantes ; 17- Hambourg ; 18- Helsinki ; 19- Oslo ; 20- Montréal.





Les propositions des acteurs socio-économiques ayant participé aux débats

Cette expertise a généré plusieurs interrogations auprès des acteurs...

Selon vous, à Agen en 2030, le trafic routier va-t-il diminuer ?

ERIC CHAREYRON : « La publicité automobile continue de rendre la voiture attractive, notamment en mettant en avant le plaisir de conduire et la performance des véhicules. De plus, culturellement, posséder une voiture reste un marqueur de réussite sociale. A l'inverse, parmi les personnes qui n'ont pas de voiture, un certain nombre est issu de la nouvelle génération, ayant fait des études supérieures et habitant plutôt dans les centres des grandes villes. Ce qui importe aujourd'hui, c'est d'offrir aux gens la possibilité de ne pas avoir de voiture en créant des alternatives et en mutualisant l'offre de transport à l'échelle des agglomérations. Le covoiturage de proximité et la solidarité apportent aujourd'hui des solutions mais il faut aussi une offre complète et rassurante portée par un interlocuteur unique ».

En tant qu'usager, je trouve que la voiture est un gage d'indépendance et de liberté. C'est aussi générationnel, les jeunes y sont moins attachés. Il y a plusieurs années, un travail sur les parkings relais et les navettes avait été initié puis abandonné pour des

raisons financières. Ne faut-il pas privilégier la circulation de petites navettes plutôt que de bus parfois sous-utilisés ?

ERIC CHAREYRON : « Il y a une vraie réflexion à avoir sur les bus à gabarit réduit. Les parkings relais peuvent fonctionner dans les espaces où les gens circulent, au niveau d'un espace commercial par exemple. Toutefois la création d'un parking spécifique aux bus urbains aura plus de difficultés à fonctionner. Bien que les changements d'habitudes soient longs, il faut miser sur l'intermodalité, c'est à dire les combinaisons marche à pied – vélo – transport en commun ».

Peut-on mesurer l'impact de la prise en compte des enjeux environnementaux sur l'évolution des comportements ?

ERIC CHAREYRON : « Cet impact est très faible pour le moment. Il est, en effet, compliqué pour le grand public de comprendre ce que représente une empreinte carbone. Les experts ne sont d'ailleurs pas tous d'accord entre eux. Il est néanmoins indiscutable que la marche à pied est le mode de déplacement le plus démocratique et le plus écologique. Le piéton est un élément fort de la revitalisation des villes ». ■



Que pensez-vous du fait de contraindre la circulation automobile et de généraliser le stationnement payant ?

ERIC CHAREYRON : « A l'avenir, en termes de stationnement, on assistera à l'émergence de parkings relais pour les voitures autonomes. S'il on prend l'exemple d'une galerie marchande, il n'y a pas de voiture. Cela est essentiel pour créer une « envie de ville ». Si la ville est désirable, la population sera plus à même de se déplacer sans voiture ».

Quel maillage centre - périphérie peut-on imaginer pour Agen demain ?

ERIC CHAREYRON : « Sur un mois, environ 100 000 habitants du Lot-et-Garonne non-résidents de l'agglomération agenaise s'y rendent pour des motifs divers. Le maillage centre -périphérie est donc très important. Les déplacements de périphérie à périphérie sont plus compliqués à organiser, cela est vrai dans toutes les villes et encore plus dans les villes moyennes. Il n'y a pas une solution unique pour régler cette problématique mais il est évident que la mobilité doit être pensée en même temps que les plans d'urbanisme ».

Notre département est très rural et n'a pas la culture du transport collectif. Toutefois, si la population avait la possibilité du choix, les alternatives à la voiture seraient peut - être privilégiées car cela coûte cher aux ménages. Il est aussi important de communiquer de manière positive sur les modes de déplacements doux et de mettre en place des mesures incitatives. Selon vous, le vélo va-t-il progresser dans les villes moyennes dans les années à venir ?

ERIC CHAREYRON : « La voiture est encore très attractive pour qu'il y ait une réelle bascule vers les transports en commun et les modes doux. Dans les espaces ruraux, il serait intéressant de s'appuyer sur les « bourgs – marchés » ou « bourgs historiques » de façon à créer des pôles au sein d'un réseau de transport public. Concernant les modes doux, en permettant aux usagers d'aller plus vite et plus loin sans se fatiguer, le vélo électrique pourrait se généraliser les prochaines années ».

Mais aussi des propositions et plusieurs pistes d'action concrètes :

QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Jouer sur l'intermodalité</p> <p>Faciliter l'intermodalité afin de favoriser les liaisons centre / périphérie et autres pôles d'attractivité de l'agglomération.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs nœuds et pôles considérés comme prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> - Gare d'Agen - Technopôle Agen Garonne - Agropole - Gravier - Préfecture • Réactiver le concept des parkings relais aux abords du centre-ville et de la rocade (en périphérie) avec équipements vélo et mise en place de navettes relais (de préférence électriques). • Proposer une application digitale qui regroupe les modes de transport de l'agglomération et qui permette d'identifier le meilleur vecteur de transport ainsi que les équipements disponibles.



QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Inciter à la réduction de l'usage de la voiture en centre-ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des mesures dissuasives en termes de stationnement moyenne et longue durée (tarification élevée pour des arrêts de moyenne et longue durée sur la voirie, forte rotation) • Mettre en œuvre des mesures de circulation apaisée (agrandir par exemple la zone 20 à la totalité du centre-ville à l'intérieur des grands boulevards) • Bannir les poids lourds supérieurs à un certain tonnage en centre-ville • Favoriser l'auto-stop urbain
<p>Miser sur une offre de véhicules motorisés innovants et propres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter l'usage de véhicules électriques : instaurer le disque vert pour le stationnement des véhicules électriques et ou hybrides • Devenir une ville pilote en termes de véhicules propres et autonomes • Encourager le co-voiturage • Mettre en place un système de voitures partagées • Engager une réflexion autour de la mise en place de transports en commun « Zéro émissions » (ex : hydrogène, électrique, gaz)
<p>Favoriser l'usage des transports en commun</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser à l'usage des transports en commun et miser sur une stratégie marketing attractive • Améliorer le maillage et la desserte de transports en commun, notamment sur les secteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Liaison Aéroport d'Agen / Centre-Ville - Liaison Centre-Ville / Périphérie, notamment en nocturne pour permettre aux agenais de profiter de l'offre culturelle et commerciale du centre - Liaisons inter-quartiers périphériques - Liaisons zones commerciales - Ligne 3 Gare / Agropole - Ligne 10 Demi-Lune / Préfecture • Mettre en place une navette autonome et circulaire permettant de relier les grands axes de la ville sur les boulevards d'Agen (Bru/Colmar/De Gaulle/Scaliger/Dumont/Jean Jaurès) en plus du maintien de la navette actuelle du centre-ville ; et ce jusqu'aux bus extra-urbains. • Améliorer les équipements liés aux transports en commun : <ul style="list-style-type: none"> - Information à l'utilisateur (en temps réel) et outils numériques (application du réseau de bus en temps réel) - Wifi dans les bus - Abris-bus plus confortables



QUELS OBJECTIFS ?

COMMENT ?

Favoriser l'usage des transports en commun

- Mettre en œuvre une **tarification incitative**
- Aménager des **voies dédiées ou mixtes** réservées aux transports en commun
- Miser sur les modes innovants
 - Tramway (classique et idée d'un tramway aérien)
 - Bus/Tramway pneumatique à haut niveau de service avec un minimum d'arrêts sur les grands axes de l'agglomération
- Faire **correspondre l'offre et la demande**
 - Parcours
 - Séquençage horaire
 - Localisation et aménagement des lieux de changement
 - Équipements adaptés aux personnes à mobilité réduite
 - Taille des bus : petites navettes au lieu de grands bus sous-utilisés
 - Développement du transport collectif à la demande
- Profiter des **lignes existantes du transport ferroviaire** pour un service continu tout au long de la journée sur l'axe Bordeaux/Agen et Toulouse Agen, mais également sur les axes Agen/Périgieux ; et travailler à la remise en état de la ligne Agen/Auch/Toulouse

Favoriser les modes doux/actifs

- **Sensibiliser les publics** (notamment la jeunesse) et adopter une stratégie de communication adaptée. Inciter la mise en place du Plan de Déplacement des Entreprises (PDE) pour les entreprises (obligatoire depuis janvier 2018).
- Favoriser l'apprentissage et sensibiliser aux modes doux par le développement des **vélos-écoles**.
- **Améliorer et sécuriser la voirie existante** : voies piétonnes et réseau cyclable (rénovation des trottoirs, des revêtements, séparation des voies dédiées à chacun des modes)
- **Améliorer le maillage de cheminements doux**, notamment sur les secteurs suivants :
 - Mettre en valeur l'élément Garonne : créer des passerelles/encorbellement pour rendre les ponts d'Agén accessibles en toute sécurité pour les piétons et cyclistes ; aménager les deux rives du Canal en voie verte
 - Relier Agén au parc de Passeligne
 - Développer un maillage de cheminement doux entre la Ville d'Agén, le centre bourg de Brax, le centre commercial, la technopole Agén Garonne, le canal latéral de la Garonne et le projet d'aménagement des gravières en parc naturel.
 - Piétonisation des Laitiers/Jasmins (tout en sauvegardant l'accès voiture à la Rue Voltaire qui donne au parking du théâtre et au marché couvert)
 - Liaison Place du Pin / Port / Gare
 - Liaisons cyclables inter-quartiers



QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Favoriser les modes doux/actifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une ceinture urbaine (Colmar/Bru, route de Toulouse, Dumon/Scaliger, Gravier), configurée sous la forme de remblas avec des pénétrantes permettant aux vélos et autres moyens de transports doux de circuler en sécurité - Faire du canal un axe de mobilité privilégié entre le quartier de Montanou et le centre-ville • Intégrer des structures et équipements dédiés aux déplacements vélo : stationnements sécurisés, appuis-vélos, box vélo dans les immeubles, sas sécurisés aux feux tricolores • Miser sur des technologies innovantes <ul style="list-style-type: none"> - Développer des vélos en libre-service (électriques) à l'échelle de l'agglomération - Créer des « vélos-taxis » - Investir dans les véhicules individuels à assistance électrique (légers, pliables, accessibles financièrement) • Permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite
<p>Fluidifier et sécuriser la circulation routière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le réglage des feux de circulation (ex : feux tricolores à l'entrée du quartier Toussaint, accès qui doit évoluer pour des nécessités de sécurité à horizon 2020-2022) • Optimiser les sens de circulation • Repenser les ronds-points pour optimiser les dégagements (refonte du rond-point du Pin et création d'une déviation Nord) • Désengorger le Boulevard Liberté • Aménager le cours Gambetta, l'Avenue du Général de Gaulle et le secteur du Gravier entre le Boulevard de la République et la Rue Lamouroux • Sécuriser l'avenue Léon Blum et marquer l'entrée de ville Nord d'Agen avec du mobilier urbain



QUELS USAGES NUMÉRIQUES POUR MIEUX VIVRE À AGEN EN 2030 ?



Méthodologie

Lors de la journée consacrée au numérique, les participants se sont réunis en ateliers autour de trois questions centrales :

- AGEN, ville connectée en 2030 ? avec l'intervention de M. Jean-Christophe ELINEAU de Metapolis
- #MoiCitoyenInternet... ou pas ? avec l'intervention de M. Thibaut DERNONCOURT, de Cap Collectif
- Quel modèle de commerce numérique/commerce physique pour AGEN en 2030 ? avec l'intervention de M. Eric CULNAERT, de l'Agence de Développement et d'Innovation en Nouvelle-Aquitaine (ADI)

Une conférence-débat animée par Mme Florence DURAND-TORNARE, experte en internet citoyen et numérique urbain a également eu lieu. Mme DURAND-TORNARE

a souligné l'opportunité, pour la ville d'AGEN, de se saisir du numérique pour optimiser son organisation. Une ville moyenne comme AGEN, concernée par le programme Actions Cœur de Ville, peut y trouver le moyen de se redynamiser. Plusieurs questionnements ont été soulevés par les participants :

- Comment lutter contre la fracture numérique ?
- Que rôle du numérique pour les commerces ?
- Quelle sécurité pour les données personnelles ?
- Quelle place pour les logiciels libres ?
- Comment réutiliser les économies faites via le développement de l'e-administration pour former les publics éloignés à l'utilisation du numérique ?
- Comment reconnecter les populations carcérales ?



Agen 2030 - le temps des experts : table ronde numérique - 4 juillet 2018

Au total, 67 personnes ont participé à ce débat public.





Problématisation de la thématique

Comment Agen peut-elle opérer sa mutation numérique en incluant l'ensemble des publics ?

Le développement du numérique soulève en premier lieu la **question de l'accès et de l'éducation au numérique**. Afin de ne pas en faire une machine à exclusion, les villes ont la responsabilité de mettre en place des solutions face ces enjeux de fracture et de culture numérique afin d'assurer l'inclusion de l'ensemble des publics dans cette transition.

En France, plus de 2000 collectivités ont pris le train du numérique et défendent un service public du numérique. L'accès à Internet devient indispensable, un droit fondamental pour les citoyens qui garantit l'accès à leurs droits. Face à cela, l'administration locale et ses agents prennent un rôle de médiateur pour accompagner les administrés dans les démarches administratives et les services connectés.

Par ailleurs, les initiatives de **Villes connectées** se développent de plus en plus sur nos territoires avec la volonté de mettre en réseau les infrastructures publiques (mobilité, environnement, énergie, services) pour en optimiser le fonctionnement. Les villes sont ainsi invitées à repenser leur organisation vers des services connectés en accord avec les besoins fonctionnels des habitants. Le numérique devient alors un **outil de gestion au quotidien**, d'autant plus optimal qu'il est conçu en interaction avec les citoyens.

Enfin, le numérique permet des échanges plus fréquents, notamment entre le citoyen et les élus avec une participation et un dialogue facilité. **La ville numérique** introduit la question de la mise en place d'une **nouvelle gouvernance** autour de **l'e-citoyen** qui participera à l'avenir à l'amélioration continue des services de l'administration et à l'expression de la démocratie participative.

Face au défi du numérique et de la ville connectée du futur, la ville d'Agen aura à apporter des réponses à plusieurs enjeux :

- *Comment réduire la fracture numérique et garantir un accès numérique à tous sur le territoire ? Comment inculquer une culture numérique globale et accompagner ses usages pour faire d'Agen une ville connectée en 2030 ?*
- *Comment le numérique peut être une force pour revitaliser le centre-ville et redynamiser les commerces ?*
- *Quelle nouvelle gouvernance se dessine entre l'e-citoyen, les élus et l'administration ? Comment l'administration peut se réorganiser pour optimiser ses services et développer de nouvelles fonctions à travers la figure de l'agent public médiateur ?*

« Des applications qui nous disent le nombre de places qu'il y a dans un parking »

« J'aime mieux être connectée avec une personne qu'être connectée à travers le numérique »

« Du wifi partout »

« Faire une visite avec des lunettes pour voir comment la ville était avant, l'évolution de la ville »

« Il y aura bientôt des voitures auto-guidées. Il pourrait y avoir des micro-cars appelés à la demande »



Le regard des experts

Sur la question des usages numériques, Florence Durand-Tornare (« Villes Internet »), Jean-Christophe ELINEAU (Metapolis), Thibaut DERNONCOURT (Cap Collectif), Eric CULNAERT (Agence de Développement et d'Innovation en Nouvelle-Aquitaine) sont venus apporter leur expertise aux débats. **Plusieurs points sont à retenir pour aller vers la ville numérique de demain.**



Garantir l'accès numérique à tous les publics

La fracture numérique est le premier défi à relever par les villes. Face à la dématérialisation croissante des démarches et à la multiplication des interfaces connectées, une large frange de personnes reste dans une situation d'« illettrisme numérique ».

La connectivité des populations, chez elles, dans les administrations ou les espaces publics, est une première nécessité pour inclure l'ensemble des publics dans la

transition numérique. Les communes devront accompagner les populations en proposant des solutions pratiques (points d'accès numériques gratuits et sécurisés) mais également théoriques (formation et médiation numérique). C'est également un enjeu d'accès aux droits pour les administrés. La ville aura pour mission d'assurer un service public numérique accessible à tous.



Inculquer une culture numérique et accompagner les usages

Avec le numérique, le rapport à l'information, à la vérité et à la critique des médias doit être plus que jamais appris et compris, et ce dès l'école pour former des citoyens de demain avertis. D'autant plus que le développement du numérique facilite la participation citoyenne. La culture numérique devient de ce fait une des composantes de la citoyenneté d'aujourd'hui qu'il faut inculquer dès le plus jeune âge.

L'enjeu de la protection des données personnelles est également essentiel pour répondre à la méfiance et la mise à distance volontaire d'une tranche de la population autour de l'outil numérique. Pour cela, il apparaît nécessaire d'éduquer les personnes sur les données partagées en ligne afin qu'elles maîtrisent leur identité numérique (en plus de la mise en place de dispositifs sur l'utilisation de ces données).



Utiliser le numérique pour revitaliser le centre-ville et améliorer les organisations

A l'heure où les commerçants des centres-villes connaissent une baisse de leur fréquentation et de leur chiffre d'affaire, la question de la responsabilité du développement du commerce numérique se pose. Pour autant, l'ascension du numérique ne se traduit pas nécessairement par l'effacement des points de vente. D'une part, le numérique peut contribuer à rapprocher le consommateur des magasins et, d'autre part, le commerce de proximité peut s'appuyer sur ce développement pour en tirer parti (notoriété, nouveaux services).

Ainsi, le numérique a induit des changements dans le parcours d'achat (morcellement dans

le temps et l'espace) et dans le comportement du consommateur (exigence de rapidité et facilité). L'enjeu pour les commerçants est de comprendre et d'intégrer ses évolutions pour s'adapter aux nouveaux besoins et attentes et déployer des outils adaptés à leurs possibilités, et facilement adoptables par les consommateurs.

Parallèlement, l'enjeu public d'un environnement attractif et convivial proposé autour des commerces (restaurants, bars, animations, parcs, espaces piétons) est essentiel pour redynamiser les centres-villes. ■



Développer une ville intelligente en interaction avec les habitants

L'opportunité pour la ville d'Agen est de se saisir du numérique pour optimiser son organisation.

La collecte et l'exploitation des données issues des habitants/usagers et de la gestion des services publics (open data) peuvent contribuer à une meilleure gestion, via notamment le développement de nouveaux services publics (mobilité, environnement, services publics, éducation, gouvernance et participation). Les données numériques issues de la gestion des services publics constituent alors un nouveau type de bien commun dont l'usage et la diffusion relèvent

de l'intérêt public. De plus, cette optimisation des services publics peut déboucher sur la réduction de coûts.

Pour autant, le succès d'une ville connectée est soumis à un certain nombre de prérequis :

- Une communication raisonnée,
- Un portage politique fort,
- L'association de citoyens via une démarche de co-construction,
- La maîtrise des coûts,
- La souveraineté des données.



Encourager la e-administration pour développer de nouvelles fonctions (agent public médiateur et écrivain public numérique)

Le développement du numérique peut permettre une réelle transformation des métiers de l'agent public.

Face à la dématérialisation, l'administration locale et ses agents prennent un rôle de médiateur pour accompagner les administrés dans les démarches administratives et les services connectés.

De plus, le numérique provoquera l'abandon de certaines tâches absorbées par le numérique au profit du déploiement de capacités pour des tâches plus qualitatives (accueil du public, conseils, formation).

Ainsi, le développement de l'e-administration transformera le rôle de l'agent territorial en faisant émerger la figure de l'agent public médiateur avec une plus-value d'accueil et d'accompagnement humain des citoyens. Les écrivains publics numériques pourront également être des fonctions indispensables dans les prochaines années. Les mairies peuvent ainsi redéployer leurs forces humaines grâce au numérique.

De plus, de réelles économies sont réalisables grâce à ces nouvelles technologies, réduisant le coût du service public du citoyen et permettant de réinvestir pour former les publics les plus éloignés du numérique.



Construire une démocratie locale en lien avec le numérique

Face à des citoyens de plus en plus désireux de participer et d'être intégrés dans le processus décisionnel, de nouveaux modes de participation et de décision pourront être mis en place en incluant des principes de collaboration et de transparence.

La concertation permet de faire évoluer les projets, et de les façonner même avant leur

commencement grâce à l'ouverture des données publiques du projet (exemple des budgets participatifs).

L'enjeu réside néanmoins dans la volonté et la motivation des citoyens à participer à des démarches de concertation, en fonction de la perception qu'ils auront de la réelle prise en compte de leur avis. ■

ET AILLEURS ?

Mulhouse **ville pilote dans la mutation digitale**

Depuis 5 ans, la ville de Mulhouse a engagé un processus de développement – interne et externe – autour des technologies numériques. L'objectif est de devenir un territoire d'expérimentation où les citoyens communiquent facilement entre eux et participent à la vie locale, et où des projets peuvent naître d'une plus grande fluidité de l'information. Cette mutation est passée notamment par la formation de tous les acteurs locaux à une culture du numérique, puis par la mise en place de moyens techniques, et de micro-expérimentations :

- Réseau wifi gratuit en ville
- Paiement par SMS sur les horodateurs,
- Compteurs d'eau intelligents (Eaupla), et extension à l'éclairage public
- « Mulhouse, c'est vous ! » : plateforme dématérialisée participative pour donner des avis, soumettre des idées et partager avec la communauté de citoyens
- « Compte citoyen » : interface dématérialisée avec l'ensemble des services et des documents administratifs (justificatifs de domicile, acte de naissance, carte d'identité, etc.).
- « Allô proximité » : application en ligne pour signaler une anomalie ou poser une question à la Ville.
- « Compte mobilité » à l'échelle de l'agglomération : application sur l'ensemble des transports en commun, bus, tram, Vélocité, parkings, autopartage (disponibilité des voitures), sur la base d'une cartographie.

OnDijon, une démarche inédite de métropole intelligente.

Initié par la métropole, le projet « OnDijon » est un projet de gestion connectée de l'espace public qui prévoit la création, fin 2018, d'un **poste de pilotage** pour gérer à distance les équipements urbains des 24 communes de la métropole (en remplacement des 6 postes de contrôle actuels). Grâce aux données numériques issues des équipements publics, ce poste de pilotage permettra **de gérer à distance, de coordonner et d'entretenir les équipements urbains** (feux de circulation, éclairages, vidéo protection, services de voirie, etc.) afin de faciliter la gestion de l'espace public.

OnDijon s'appuie sur l'**open data** (données numériques ouvertes issues de la gestion des services publics) et associe les citoyens à la création de nouveaux services publics (informations en temps réel, mobilité connectée, éclairage adapté à la fréquentation...). Depuis son smartphone, le citoyen peut, par exemple, **signaler un problème sur la voie publique** (éclairage en panne, sac poubelle sur le trottoir, ...), **gérer ses demandes administratives ou encore optimiser ses déplacements dans la métropole.**





Les propositions des acteurs socio-économiques ayant participé aux débats

Cette expertise a généré plusieurs interrogations auprès des acteurs...

Quelle sécurité pour les données personnelles ?

FLORENCE DURAND-TORNARE : « Sur ce point, les systèmes de sécurité de l'État sont importants et efficaces. Sur la question de la sécurité des données, une campagne est lancée (RGPD) pour protéger les données. Par ailleurs, les témoignages et les réclamations peuvent être utiles pour dénoncer des abus. »

Quelle place pour les logiciels libres ?

FLORENCE DURAND-TORNARE : « Aujourd'hui, il y a une ouverture générale des logiciels. Cela implique d'apprendre comment fonctionnent les algorithmes. Les services publics doivent être les plus économes et les plus ouverts possibles, cela est intrinsèquement lié à la notion même de service public. Mais cela va apporter également une certaine complexité, il faut donc des traducteurs. Des logiciels libres sans mode d'emploi ne seront pas efficaces. »

Comment réutiliser les économies faites via le développement de l'e-administration pour former les publics éloignés à l'utilisation du numérique ?

FLORENCE DURAND-TORNARE : « Certaines villes ont commencé à investir dans cette idée (Nîmes, Fontenay-sous-Bois, Roubaix...). De réelles économies sont possibles avec les nouvelles technologies. A titre d'exemple, les agents territoriaux au sein des services publics peuvent abandonner certaines tâches (aujourd'hui absorbées par le numérique) et déployer leurs capacités pour d'autres tâches plus qualitatives. L'outil numérique permet de libérer du temps d'intelligence, d'empathie et de remobiliser les agents : la figure de l'agent public médiateur émerge. Le développement du numérique peut permettre une réelle transformation des métiers de l'agent public. A Roubaix, par exemple, les guichets d'accueil sont ouverts, les agents sont debout devant les guichets et non assis derrière et accompagnent les citoyens vers les postes numériques. C'est le symbole d'une mairie ouverte qui reste humaine et accueillante et qui a su redéployer ses forces grâce au numérique. » ■



Florence Durand-Tornare, Ville Internet

Mais aussi des propositions et plusieurs pistes d'action concrètes :

QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Favoriser l'accès et la formation au numérique tout en conservant l'humain</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre un accès wifi gratuit sur l'ensemble de la ville • Créer une médiathèque « troisième lieu », où la culture serait gratuite et libre pour tous et qui deviendrait un lieu de démocratisation du numérique. • Mettre à disposition des moyens techniques pour que tout le monde puisse avoir accès à des outils numériques. • Proposer des temps d'échanges et de formation qui concourent à la bonne compréhension des outils. • Créer, au-delà des outils numériques, des lieux de rencontres et d'échanges de type maisons de quartier avec des écrivains publics numériques pour accompagner dans les démarches et maintenir le degré de proximité/l'humain • Encourager le développement du voice bot notamment pour l'accueil en Mairie permettant d'interroger des bornes par la voix afin de résoudre le problème de la fracture numérique
<p>Développer une nouvelle citoyenneté basée sur une plus grande participation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser à la participation et à l'ouverture du citoyen dès le plus jeune âge (au sein des écoles, des centres de loisirs). • Former les élus et les citoyens à la concertation et à la participation. • Encourager et soutenir les initiatives bottom-up qui émanent des citoyens. • Envisager l'utilisation d'autres outils non numériques pour permettre aux citoyens de participer et de s'exprimer sur des sujets concrets (l'art par exemple) • Mettre en place des forums numériques lors des conseils municipaux • Faire de la ville d'Agen un précurseur en matière de gouvernance par le digital • Favoriser une traduction immédiate et réactive des propositions citoyennes issues de la participation (rapidité de la concertation, publication des résultats obtenus).



QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Accompagner les commerces du centre-ville dans la transition numérique</p>	<ul style="list-style-type: none">• Bien identifier le parcours des consommateurs et l'évolution de leurs pratiques d'achat• Identifier les services qui pourraient correspondre aux besoins des consommateurs : tester le produit au sein du commerce, proposer un service de collecte de courses livrées directement sur les parkings• Favoriser la mutualisation de services entre les commerçants pour absorber les investissements liés au numérique : catalogue des produits en ligne, livraison à domicile, formation digitale des commerçants et des vendeurs• Repositionner la posture du vendeur, valeur ajoutée du commerce physique (passage du concept de « vendeur intéressé à la vente » au « vendeur intéressé au client »)• Poursuivre les dynamiques enclenchées pour favoriser l'attractivité du centre-ville et encourager le lien social : digitaliser du mobilier urbain, aménagements des espaces piétons et des parcs, favoriser les animations dans la rue et dans les commerces...
<p>Développer la ville connectée de demain</p>	<ul style="list-style-type: none">• Développer la mise en réseau et le virtuel dans les lieux culturels et artistiques• Extension de la numérisation en ville (smart-city) avec la gestion d'un grand nombre d'équipements à distance depuis un logiciel unique : réseau d'éclairage public intelligent, gestion du stationnement intelligent, corbeille et point d'apport volontaire avec suivi du taux de remplissage, réseau de bornes rétractables, vidéo-protection, illuminations de Noël, mise en valeur des bâtiments...



ÉNERGIE, CLIMAT, URBANISME : COMMENT VIVRA-T-ON À AGEN EN 2030 ?



Méthodologie



Agen 2030 - le temps des experts : table ronde énergie, climat, urbanisme - 11 septembre 2018

Lors de la soirée autour de la transition énergétique, les participants se sont réunis en ateliers autour de trois questions centrales :

- Nature en ville et biodiversité, avec l'intervention d'Hélène Sirieys, paysagiste conseil à Agen
- Transition énergétique : quelles actions engager ? avec l'intervention de Benoit de Guillebon, directeur de l'APESA⁷
- Urbanisme et transition énergétique, avec l'intervention d'Emmanuelle Colboc, architecte et enseignante à l'ENSA Paris⁸

Une **conférence-débat** animée par ces trois intervenants a également eu lieu. Les intervenants ont débattu sur les principaux enjeux auxquels la ville d'Agen devra faire face dans les années à venir, dans un contexte de réchauffement climatique et de transition énergétique :

- La lutte contre l'étalement urbain et la paupérisation du centre ancien
- La place de l'eau à Agen – « Agen ville d'eau en 2030 ? »
- Le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation...)
- La végétalisation du centre-ville
- La restauration des trames paysagères
- L'éducation à la biodiversité et le soutien aux projets participatifs

Plusieurs questionnements ont été soulevés par les participants :

- Qu'est-ce que la densification aimable ?
- De quelle manière travailler la sobriété énergétique ?
- Comment végétaliser la ville ?
- Quelle serait une vraie politique énergétique ?

Au total, 72 personnes ont participé à ce débat public.

⁷/ APESA, centre technologique en environnement et maîtrise des risques au service des transitions écologiques

⁸/ Ecole Nationale Supérieure d'Architecture



Problématisation de la thématique

Dans un contexte de changement et de dérèglements climatiques, comment la ville d'Agen doit-elle anticiper et prendre la mesure de ces évolutions dans l'aménagement de la ville ?

Pour lutter contre le réchauffement climatique et face à la raréfaction des ressources non renouvelables, **la transition énergétique est indispensable**. Elle vise des modes de production d'énergie plus propre, et demande des efforts d'efficacité énergétique dans les transports, l'habitat et les activités économiques.

L'objectif étant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. La loi de transition énergétique pour la croissance verte a été votée en août 2015. Elle fixe les objectifs sur les 35 prochaines années, et précise des points de passage. Notamment atteindre 32 % d'énergies renouvelables et **réduire de 20% les consommations d'énergie en 2030**, afin de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 par rapport à 1990. Cet objectif a d'ailleurs été renforcé par le récent **Plan Climat qui vise la « neutralité carbone » en 2050**. Les villes comme Agen ont un vrai rôle à jouer dans cette transition.

En effet, selon sa conception, un territoire, une ville, un quartier peut favoriser ou défavoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables. En effet, les choix d'urbanisme peuvent surdéterminer les consommations énergétiques pour l'habitat et pour les déplacements. L'étalement urbain allonge les distances et accroît les consommations et la précarité énergétiques des ménages.

L'empreinte écologique s'accroît et l'enjeu pour ces territoires est bel et bien de **trouver des réponses à la destruction de la biosphère et à l'épuisement des ressources biologiques et de la biodiversité**.

Pour répondre aux objectifs de réduction des consommations énergétiques, les villes, comme Agen, ont donc tout intérêt à bien intégrer **l'urbanisme et la préservation des espaces verts dans l'équation de façon constructive**.

Entre transition énergétique et développement urbain, la ville d'Agen, comme bien d'autres villes, devra réfléchir à des solutions innovantes sur plusieurs questionnements :

- Quelle place la ville doit-elle prendre dans la transition énergétique ?
- De quelle manière faire de l'urbanisme un outil de maîtrise des consommations énergétiques du territoire ? Quels choix urbanistiques favoriser pour réduire les consommations et émissions d'énergie à Agen ?
- Comment la ville d'Agen peut-elle répondre aux enjeux liés à la destruction de la biosphère et à l'épuisement des ressources biologiques et de la biodiversité ? Quels leviers activer pour proposer dans une ville durable préservant la biodiversité et favorisant les continuités écologiques (trame verte/trame bleue) ? ■



« Il faut faire en sorte de faire davantage d'économies d'énergie par exemple via des éclairages publics solaires ».

« Encourager le développement des voitures électriques et mettre plus de borne de rechargement dans la ville »

« Agen doit s'inscrire dans un projet de transition écologique ambitieux, dynamique et fédérateur dépassant les clivages politiques ou culturels ».

« Il ne faut plus dépendre de la centrale nucléaire mais développer des panneaux solaires et des éoliennes »





Le regard des experts

Sur la question de la transition énergétique et de l'aménagement du territoire, Emmanuelle Colboc, Benoit de Guillebon et Hélène Sirieys sont venus apporter leur expertise aux débats. **Plusieurs points sont à retenir pour faire de la ville d'Agen une ville durable.**



Agen 2030 - le temps des experts : Emmanuelle Colboc, Benoit de Guillebon et Hélène Sirieys



Soutenir le développement d'une « densification aimable » et lutter contre la paupérisation du centre ancien

Avec l'évolution de la croissance démographique, les villes moyennes doivent répondre au défi du logement et de l'aménagement maîtrisé de leur territoire. L'enjeu se pose bien souvent entre densification urbaine et étalement urbain. La densification urbaine, traditionnellement effraie, car elle est synonyme de grands ensembles étroits. Or, selon Emmanuelle Colboc, la densification est nécessaire mais elle doit être « aimable ». La proximité peut donner une valeur ajoutée à un ensemble de logement.

*Mais pour cela, il faut rendre cet ensemble désirable. Il faut donc un **travail architectural et programmatique** et que les architectes aient un **regard fin sur le contexte**, l'histoire urbaine des lieux et sur la topographie. La densité doit se travailler subtilement en prenant en considération l'ensemble de ces éléments. Ce travail pourrait permettre, selon Emmanuelle Colboc, de réinvestir le centre-ville d'Agen et de lutter contre la paupérisation progressive du centre ancien. ■*





Adopter une approche résiliente vis-à-vis de l'inondabilité de la ville, source à la fois de contrainte et d'opportunité

Un des principaux enjeux auxquels un certain nombre de villes font face en matière d'aménagement du territoire concerne **l'adéquation entre urbanisation du territoire et la protection des risques contre les inondations**. Actuellement, le Plan de Protection des Risques contre les Inondations (PPRI) pose de réelles questions à Agen. Il a

des conséquences sur l'étalement urbain et sur la consolidation de zones de paupérisation et est considéré comme un outil très contraignant pour les collectivités et parfois démesuré. Cette situation pose la question du **principe de précaution** induit par la réglementation en vigueur. Il est nécessaire selon les experts d'explorer d'autres moyens techniques pour aborder cette question.

ET AILLEURS ?

A titre d'exemple, un architecte a proposé à **Nantes** un projet de quartier totalement en résilience par rapport à l'inondabilité permettant de préserver les sols tout en laissant s'installer la vie. Sur le territoire agenais, le secteur du Passage pourrait être un sujet de réflexion adapté à cet enjeu.

Des villes comme **Montauban** et **Tours** ont également engagé des échanges pour rendre des zones constructibles dans des zones en bord de Garonne et en déshérence.

Si l'inondabilité de la ville d'Agen apparaît aujourd'hui comme une contrainte à dépasser, elle peut également être vue comme une **opportunité**. Actuellement, la Garonne, élément structurant et identitaire de la ville est très peu prise en compte dans l'aménagement du territoire. Elle est même parfois vue comme une sclérose qui limite l'envergure des projets. Il pourrait être intéressant de dépasser ce postulat et de positionner la Garonne au cœur des logiques d'aménagement.



Penser une ville sobre, résiliente et efficace énergétiquement

Si l'enjeu est avant tout de résister au changement climatique, la transition énergétique ne doit néanmoins pas se résumer à un choix de mix énergétique. **Le développement des énergies renouvelables** (solaire, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité, micro-réseaux entre particuliers...) est un aspect incontournable de la transition énergétique mais celle-ci doit avant tout intégrer des **enjeux d'efficacité énergétique et de sobriété**. Il est nécessaire, pour Benoit de Guillebon, que la ville d'Agen fasse des choix allant dans le sens d'une ville sobre et résiliente efficace énergétiquement, productrice d'énergie et végétalisée. Cette approche peut

avoir des répercussions importantes en matière de mobilité durable, de rénovation énergétique des bâtiments, des modes de vie, ou encore sur la place du végétal en ville. Pour faire face aux chocs écologiques et énergétiques qui se produiront dans les prochaines années, il est important pour la ville de **trouver des modes de fonctionnement résilients qui soient capables de s'adapter et qui ne soient pas trop dépendants de sources d'énergie**. Enfin, il sera important de ne pas opposer les différentes sources d'énergie (réseaux locaux vs réseaux nationaux) et d'avoir une approche locale et macro. ■



Prendre en compte l'impératif climatique et la nécessité de reconnecter la ville et la nature

Historiquement, la ville et la nature ont toujours été opposés et constituent deux espaces antagonistes. Or, avec l'enjeu du réchauffement climatique, il apparaît nécessaire pour les experts de reconnecter ces deux espaces et de ne plus les opposer. L'objectif étant de **faire ré-émerger en ville la fraîcheur par la terre et de retrouver la biodiversité.**

Pour cela, plusieurs types de natures existent et peuvent être mobilisées en ville

(nature d'agrément, nature ressource, nature sauvage). Il est important de **revégétaliser la ville en plantant des arbres, en créant des parcs mais en préservant également les continuités écologiques, à savoir le sol ainsi que les trames vertes et les trames bleues.** A Agen, il apparaît primordial de, à la fois, poursuivre le travail engagé de **plantation d'arbres** en capacité de répondre à cet enjeu climatique mais également de **reconnecter les trames.**

.....

Selon les experts et à titre d'exemple à Agen, Passeligne est aujourd'hui trop éloigné du centre-ville, il apparaît important de le reconnecter. Le canal a un véritable potentiel, il peut constituer un passage, un lien naturel, une promenade avec une histoire. Le territoire agenais est enserré entre la Garonne et le canal. L'eau pourrait être mieux utilisée et offrir à ce territoire le caractère de « ville d'eau » qu'il pourrait avoir via une végétalisation diversifiée pas uniquement concentrée dans les parcs.

L'enjeu est donc de **trouver un équilibre entre ces diverses formes** car des contraintes peuvent apparaître également pour certains habitants vivant en ville (trottoirs qui gondolent, feuilles mortes dans les égouts, apparition d'insectes ...). Un équilibre doit donc également être trouvé entre les différents usages et valeurs de la nature (valeur climatique, valeur d'usage, valeur sociale). ■

ET AILLEURS ?

Plusieurs villes travaillent ce sujet et tentent de trouver des équilibres entre les différentes formes de nature. C'est le cas de la ville de **Nantes** qui a créé le projet « la Petite Amazonie ». Il s'agit d'une zone humide et sauvage située dans le quartier Malakoff de 16ha quasi vierge depuis la dernière guerre mondiale, enchâssé dans un réseau SNCF qui le domine de près de 10m de hauteur. C'est une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique et la première zone naturelle urbaine inscrite dans le périmètre Natura 2000. La « Petite Amazonie » possède en effet une biodiversité d'une très grande richesse pour un site situé en milieu urbain. La végétation s'y est installée et l'homme n'est presque pas admis. En effet, la « **petite Amazonie** », bien que située en plein cœur du quartier est interdite au public. Ce domaine est davantage protégé des intrus par son milieu marécageux que par les clôtures qui l'entourent. Des visites guidées, limitées à de petits groupes de

15 personnes, sont organisées de mai à octobre. Quelques vaches ont été placées dans les prés pour assurer un désherbage naturel et entretenir ainsi le site durant l'année.

Plusieurs villes au **Danemark, en Allemagne et même en Australie** ont également fait le choix de reconnectant l'école à la nature. Ainsi, pour certains danois, l'école se déroule au milieu des bois. Au Danemark, deux maternelles sur 10 font classe dans la forêt soit 700 classes. L'objectif étant d'inculquer aux enfants des valeurs, des réflexes : prévenir le danger, apprendre la confiance en soi

D'autres villes françaises réfléchissent également à l'**aménagement de leurs écoles** et notamment de la **végétalisation de leurs cours d'école bétonnées** qui atteignent bien souvent des températures importantes en plein soleil. Pour rafraîchir ces espaces, il est important de les végétaliser.



Réaliser un travail de pédagogie auprès des citoyens autour de la transition énergétique et de la préservation de la ressource

Les experts insistent également sur l'effort de pédagogie et d'accompagnement des citoyens à la notion de nature en ville. Si la « nature revient en ville », il faudra nécessairement l'accompagner et définir les responsabilités d'entretien. Pour recréer et favoriser la biodiversité en ville, il sera nécessaire de co-construire et de favoriser une réelle implication de tous. La notion d'éducation est

ici primordiale. De nombreux habitants ont été coupés de la nature et tout le monde n'a pas la même perception de ce qu'est la nature en ville (mauvaises herbes, jardins, toits terrasses, piscines...). Il est donc important d'engager un travail d'apprentissage et de sensibilisation aux bienfaits de la nature en ville et aux processus de biodiversité. ■





Les propositions des acteurs socio-économiques ayant participé aux débats



Le jardin Jayan

Cette expertise a généré plusieurs interrogations auprès des acteurs...

Agen est dense, faut-il continuer à planter des arbres sur les avenues ou s'orienter vers la création de parcs comme ce qui a été fait à Passeligne ?

- Sur ce point, les experts ont souligné l'importance de protéger les grandes structures arborées d'Agen à la fois pour faire face aux enjeux climatiques et diminuer la température en ville mais également pour recréer une biodiversité en ville. C'est ensuite un équilibre à trouver entre arborisation en ville et aménagement de parcs et de jardins. Cela passe également par un vrai travail autour des continuités.

Qu'est-ce que serait une politique énergétique lorsque l'on connaît les complexités du solaire et de l'hydroélectricité ?

- Selon les experts, le territoire a un vrai potentiel autour de la biomasse mais aussi autour du bois énergie et du solaire thermique. Agen est situé dans un département agricole et dispose de cette matière première. La centrale nucléaire ne sera pas remplacée par les éoliennes mais le soleil, la biomasse peuvent être davantage exploités. Les politiques publiques peuvent agir en travaillant à la fois sur la rénovation du bâti ancien et sur la consommation énergétique des habitants.



Mais aussi des propositions et plusieurs pistes d'action concrètes :

QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Déployer une véritable stratégie Ambition verte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du grand chantier « Agen 2030, ambition verte » : création d'un conseil d'orientation et mise en place d'un plan d'actions complet dès 2020 en faveur de la transition écologique d'Agen • Créer une direction de la transition écologique au sein de l'agglomération (feuille de route, organisation d'évènement de sensibilisation, mise en place d'un service support-conseil)
<p>Avoir une approche différente de l'aménagement urbain vis-à-vis de l'inondabilité de la ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Repenser et dépasser la contrainte du PPRI avec un souci d'aménagement pertinent, une trajectoire collective et une pensée résiliente • Encourager la division parcellaire (type BIMBY) pour permettre d'optimiser les surfaces, créer des terrains à bâtir en milieu urbanisé, permettre une évolution de l'habitat sur une même parcelle
<p>Lutter contre la paupérisation du centre ancien</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur la co-promotion du remembrement urbain <i>« En faisant un remembrement urbain, on peut réussir à recréer de nouveaux îlots tout en gardant le charme de la ville »</i> • Rendre le centre-ville « aimable » et donner envie aux agenais d'habiter le centre-ville : reconquérir les logements au-dessus des locaux commerciaux • Relocaliser les personnes âgées dans les centres-villes via des colocations (intermédiaire entre domicile et maison de retraite) ou des opérations d'habitat adapté expérimentales, des opérations témoins faisant appel à la fois à des procédés et des astuces de construction ou d'aménagement du logement innovantes compatible avec les revenus modestes des retraités agenais • Proposer une offre de logement social attractive en centre ville
<p>Engager une réflexion autour des grands ensembles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une réhabilitation complète du quartier Montanou via une opération de type ANRU avec l'écrêtement voire la démolition des tours en faveur d'un habitat semi-collectif ouvert sur le reste de la ville (DOMITYS, LANGEVIN, ALSH DONNEFORT) <ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur ce renouvellement pour installer des activités, services ou évènements d'envergure ne ciblant pas uniquement les habitants du quartier mais tous les agenais - Profiter d'un tel projet pour expérimenter des bâtiments à énergie positive - Profiter du rapprochement de l'école d'infirmière pour créer un partenariat avec l'école autour d'un projet d'échange logement/service : étudiants logés à titre gratuit ou loyer très réduit contre des actions de sensibilisation sur des thématiques santé, aux habitants du quartier • Réhabiliter le quartier Barleté/Rodrigues



QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Faire de la ville d’Agen une ville d’eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner la Garonne au cœur des logiques d’aménagement : <ul style="list-style-type: none"> - « Agen doit être une ville d’eau, une ville qui doit domestiquer l’eau pour profiter des usages, rafraîchir la ville tout en respectant les règles de sécurité ». - Créer une esplanade au-dessus de la voie sur berge, au droit du péristyle du Gravier - Reconstituer en contrebas du quai de Dunkerque une route sur les rails non utilisés de la SNCF - Consolider et relier le lac de Passeligne à la Garonne et à la rive gauche et le centre-ville - Consolider le Parc naturel urbain fluvial Agen Garonne avec un programme du canal et de la Garonne aux coteaux via des cheminements doux cohérents permettant de rejoindre les sites majeurs de l’agglomération • Impulser à Agen une gestion globale de l’eau afin d’optimiser son utilisation et faire des réserves lorsqu’elle est abondante afin de pouvoir rafraîchir et irriguer les plantations <ul style="list-style-type: none"> - Récupérer l’eau de pluie avec de nouvelles technologies - Faire en sorte que la ville d’Agen montre l’exemple dans sa consommation d’eau dans les espaces verts et le maintien de la propreté des rues - Construire la ressource en eau de demain : recharge des nappes phréatiques, réserves d’eau, maintien du débit de la garonne • Permettre à la Garonne de ré-inonder les champs pour parvenir au ré-enrichissement de la qualité du sol

<p>Encourager le développement des énergies renouvelables et l’efficacité énergétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer/poursuivre/accentuer une production d’énergie à bas niveau de carbone • Encourager, promouvoir l’autoconsommation des logements, y compris des logements sociaux => aiguillonner les constructions neuves vers plus de sobriété et d’efficacité énergétique • Développer le photovoltaïque (grands parkings, zones commerciales, logements) • Investir le bois énergie et la méthanisation • Mettre en place des panneaux solaires sur les grandes surfaces (ex : gare d’Agen ?) • Envisager un réseau de chaleur autour de l’incinérateur existant (en cours à l’horizon 2021-2022) • Envisager la rénovation du barrage de Beauregard • Développer des micro-réseaux entre particuliers : développer la micro-méthanisation à domicile
---	---



QUELS OBJECTIFS ?

COMMENT ?

Encourager le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
(suite...)

- **Lancer un défi au niveau des différentes directions de la ville et l'agglomération** pour réduire les consommations (électriques, eau, déchets) – tester un challenge « bâtiments communaux à énergie positive »
- Impliquer les quartiers dans une démarche de réduction des énergies
- Distribuer des ampoules, des réducteurs de débit 6l/min, proposer des capteurs de mouvement pour un éclairage intelligent ; proposer des éclairages led à intensité variable pour économiser les secteurs peu fréquentés...
- Communiquer et valoriser ces initiatives en développant un label de ville efficace énergétiquement

Reconnecter la ville à la nature

- **Végétaliser l'espace public et moins bétonner l'espace :**
 - Accentuer la plantation des arbres en ville
 - Travailler sur l'alignement des arbres (objectif : plus aucune rue d'Agen sans arbre »)
 - Travailler des projets de plantation au sein des grandes emprises (lisières, bandes boisées...) et pas uniquement au niveau des parcelles
 - Valoriser les berges et les jardins publics
 - Ouvrir le parc de la Préfecture aux agenais le week end
 - Végétaliser les trottoirs, balcons, toitures, murs, les places (place de la cathédrale, de la mairie, de la préfecture...) pour amener de la fraîcheur et embellir l'espace
 - Favoriser une production végétale en ville et utiliser les bio-déchets
- **Raccommoder les trames paysagères, restaurer ou inventer des continuités** - revaloriser la masse
- **Développer de nouvelles trames**
 - Développer une trame noire (éteindre certains éclairages la nuit pour favoriser la biodiversité nocturne)
 - Développer la trame marron (terres agricoles aux portes de la ville)
- **Encourager le développement des arbres fruitiers** et proposer des cultures vivrières en ville
 - Proposer des jardins/carrés potagers urbains partagés pour alimenter les écoles, les hôpitaux et les maisons de retraite de produits biologiques
 - Produire du miel en centre-ville
- **Dépasser le périmètre d'Agen et sensibiliser les communes voisines** à la préservation des espaces verts et au maintien de ce rôle de poumon vert en 2^{ème} ceinture de l'agglomération



QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Inventorier les gisements pour identifier les lieux qui pourraient retrouver une biodiversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un état des lieux des terrains en déprise, des dents creuses • Combler le déficit de connaissance et s'appuyer sur les inventaires réalisés dans le cadre de projets urbains • Réaliser des inventaires participatifs avec les habitants à l'échelle des quartiers • Mettre en place des observatoires participatifs sur la biodiversité (ver de terre, papillons...)
<p>Développer un discours pédagogique envers les citoyens pour favoriser la biodiversité, encourager/valoriser les initiatives et travailler des projets participatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les projets partagés qui favorisent la co-responsabilité et l'implication/participation citoyenne • Sensibiliser les habitants à l'entretien de leurs espaces • Participer à des actions nationales (exemple : le jour de la nuit)
<p>Adopter une réelle stratégie autour du recyclage et du tri des déchets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Distribuer en centre-ville des « compost de quartier pour faciliter le tri des déchets biodégradables (actuellement jetés aux ordures ménagères), réduire les déchets polluants tout en produisant du compost • Mettre des poubelles à tri sélectif en centre-ville (un contenant avec deux ou trois ouvertures pour trier en se promenant – exemple des poubelles de l'université Jean Jaurès à Toulouse • Envoyer par mail des consignes de tri claires et lisibles pour tous afin de faciliter son assimilation (Quel produit mettre dans quel contenant, quelles sont les alternatives possibles, etc.). • Envoyer les courriers administratifs biodégradables en le fabriquant avec des graines pour le replanter ensuite (déjà réalisé avec des tickets de bus à Villeneuve-sur-Lot sur une période donnée) • Développer des ressourceries, des ateliers de réparation et des filières de récupération



Le Canal d'Agen

QUEL RÔLE ÉCONOMIQUE POUR AGEN EN MOYENNE GARONNE D'ICI 2030?



Méthodologie

Lors de la soirée autour de l'**attractivité économique**, les participants se sont réunis en ateliers autour de deux questions centrales :

- Agen et la stratégie économique régionale d'ici 2030 ? avec l'intervention de Mathias Fekl, Conseiller régional Nouvelle Aquitaine, ancien Ministre de l'Intérieur et ancien Secrétaire d'État au Commerce Extérieur
- Quelle stratégie économique pour Agen et son territoire d'ici 2030 ? avec l'intervention de Jean-Marie Cardebat, Directeur du Laboratoire d'Analyse et de Recherche en Économie et Finances Internationales de Bordeaux

Une **conférence-débat** animée par ces deux intervenants a également eu lieu. Les intervenants ont débattu autour de la question :

- Quelle stratégie économique pour Agen et comment se positionner par rapport à Bordeaux et Toulouse ?

- Capitaliser sur les forces naturelles du territoire et notamment la terre : Agen, peut-elle devenir une référence dans le domaine du secteur agroalimentaire bio ?

- Encourager le développement endogène du territoire

Plusieurs questionnements ont été soulevés par les participants :

- De quelle manière encourager l'innovation sur le territoire ?
- Quelle doit être le positionnement du territoire autour du secteur de l'agroalimentaire et autour du secteur de la logistique ?
- Quelle stratégie de marketing territorial ?
- Comment articuler les priorités économiques agenaises et l'action économique régionale ?

Au total, 67 personnes ont participé à ce débat public.



L'Agropole



Problématisation de la thématique

Dans un contexte de compétitivité grandissante des territoires, quelle place les villes moyennes peuvent-elles prendre dans le développement économique ?

Les Métropoles sont souvent présentées comme les « fers de lance » de l'économie française car elles répondent aux défis de la mondialisation. Or, dans un contexte d'engorgement des Métropoles (foncier très cher et de plus en plus inaccessible, coût de l'immobilier important, saturation des réseaux routiers et ferroviaires...), quel rôle les villes moyennes peuvent-elles jouer ?

Certaines villes moyennes peuvent, de part leur taille, leur cadre de vie, leur proximité avec une aire d'influence proche et leurs relations souvent privilégiées avec les petites villes et le milieu rural environnant, jouer un rôle primordial dans la structuration et la cohésion économique d'un territoire.

C'est le cas de la ville d'Agen située à mi-distance entre deux Métropoles françaises (Bordeaux et Toulouse) desservie par l'autoroute A62, un axe ferroviaire et aérien. Agen est la ville centre de l'agglomération d'Agen qui compte 31 communes. Entre structuration territoriale et

développement de spécificités économiques, la ville dispose de plusieurs atouts pour relever ces défis dans les prochaines années. Mais elle devra également apporter des éléments de réponses à plusieurs enjeux :

- Quel positionnement la ville doit-elle adopter pour renforcer son attractivité territoriale ? Entre Bordeaux et Toulouse, quelle place pour Agen sur l'axe de prospérité garonnais ? Quelles perspectives soutenir et de quelle manière favoriser l'installation d'entreprises créatrices d'emplois et de valeur ajoutée ?
- Sur quelles spécialités territoriales, la ville doit-elle axer son développement économique ? Y-a-t-il une stratégie économique spécifique pour Agen et son territoire ? De quelle manière la ville et son territoire peuvent-ils se démarquer sur le plan économique ?
- Quel rôle d'Agen dans le cadre de la stratégie économique régionale ? Quelles relations développer entre Agen et la Région ? Comme réussir la révolution économique du territoire ? ■





Le regard des experts

Sur la question de l'**attractivité économique du territoire**, Jean-Marie Cardebat et Mathias Feckl sont venus apporter leur expertise aux débats. **Plusieurs points sont à retenir pour le développement économique de la ville.**



Définir une stratégie économique claire et ambitieuse

Pour accroître l'attractivité économique d'un territoire, il est primordial de définir une stratégie claire. Pour bâtir cette stratégie, plusieurs étapes sont indispensables. Il faut tout d'abord **poser un diagnostic et s'interroger sur les avantages comparatifs du territoire**. Quels sont les avantages comparatifs du territoire d'Agen ?

Ces avantages peuvent être de plusieurs natures :

- La terre / les ressources naturelles : c'est le cas notamment de la ville de Pau et le bassin de Lacq
- Le foncier ;
- La technologie/les savoirs : c'est le cas de villes telles que San Francisco qui ont une avance en termes de technologies et d'innovation.
- La main d'œuvre ;
- Le capital financier : c'est le cas de la ville de Dubaï
- Les processus d'agglomération : c'est le cas de la ville de Bangalore en Inde sur le numérique et le développement d'internet. Un processus d'agglomération s'est formé avec la délocalisation des call center.

A Agen, l'atout majeur est **la terre**, au sens de l'espace, du foncier mais également au sens de « terre nourricière ». Il s'agit d'une force pour le territoire car elle n'est pas délocalisable mais c'est également une force dans un environnement plus englobant.

Définir une stratégie économique implique également de s'interroger sur le monde de 2030 et sur les activités qui seront porteuses en 2030 mais également sur les menaces potentielles. Il est indispensable de confronter les forces et faiblesses d'un territoire aux opportunités et menaces de l'environnement. Une stratégie économique doit toujours être relative à un environnement donné.

Par exemple, un des défis majeurs et mondiaux de la planète en 2030 est de parvenir à nourrir l'ensemble de la population : la nourrir quantitativement mais également qualitativement. Dans ce contexte et avec la terre dont elle dispose, Agen a-t-elle un rôle à jouer ?

Il faut également s'intéresser à l'évolution des tendances sociétales. Si l'on rapproche les besoins, l'évolution des modes de consommation (taux de croissance de l'alimentation bio) et les forces du territoire, on constate que le secteur de l'agroalimentaire peut constituer un levier de croissance important pour le territoire (création de valeur ajoutée). Agen en 2030, championne de France de l'agroalimentaire bio ? D'autant plus qu'au-delà de ce secteur en croissance, d'autres activités peuvent en effet se déployer et être porteuses de valeur ajoutée : la gastronomie, la recherche via l'agropôle...

Parmi les atouts du territoire, il y a également la qualité de vie et l'authenticité du territoire qui doivent être mis en avant, le différentiel des prix de l'immobilier entre Toulouse et Bordeaux constitue un atout majeur pour l'attractivité du territoire. Cette qualité de vie se matérialise par la qualité des paysages mais également la facilité à circuler et à accéder aux centres d'activité de l'agglomération (y compris au centre-ville).

Enfin, il faut aussi se nourrir d'expériences qui ont fonctionné à travers le monde. Assez systématiquement, les villes qui ont connu de belles dynamiques économiques sont celles qui ont eu des stratégies de spécialisation voire d'hyperspécialisation fortes. A titre d'exemple, la ville de Bilbao s'est réinventée autour d'un geste architectural et culturel fort. ■





Lutter contre le défaitisme local et soutenir l'innovation et la formation

Selon les experts, il est également primordial pour le territoire de **dépasser le contexte d'infériorité de la ville moyenne**. Il y a certes des inégalités sociales, des situations de pauvreté mais il faut être davantage **offensif** dans l'état d'esprit et présenter le territoire sous son meilleur aspect en portant fièrement ses qualités. L'objectif n'est pas de mimer Bordeaux ou Toulouse mais de trouver sa propre voie autour des atouts du territoire en Lot-et-Garonne. Agen n'est pas une mégapole et c'est justement cette situation qui en fait son

principal atout. De plus en plus de ménages font le choix de quitter les grandes villes, de fuir le stress et l'exiguïté des logements pour s'installer dans des villes à taille humaine ou il faut « bon vivre ».

Enfin, il apparaît également important, dans ce contexte, de développer les offres de formation sur les territoires et de les aligner aux besoins des entreprises pour s'assurer que les jeunes générations formées puissent envisager leur avenir professionnel sur le territoire.



Renforcer l'identité locale

Une des clés pour renforcer l'attractivité du territoire et lutter contre le défaitisme local est de **renforcer la cohésion et l'identité locales**. Pour cela, il est important de communiquer et de valoriser davantage les initiatives et réussites locales. Une stratégie d'image doit être développée pour la ville et plus largement le territoire.



Favoriser et soutenir le développement endogène du territoire

Pour accroître son potentiel économique, il est également indispensable selon les experts d'encourager le développement endogène du territoire. Il s'agit de montrer que le territoire arrive à assumer ses besoins. Actuellement, la tendance n'est plus aux grandes centrales qui alimentent des grands territoires. L'enjeu est d'aller vers des microsites de production d'énergie. Il va devenir nécessaire d'investir la question de la production locale d'énergie (via la méthanisation, le photovoltaïque...) et d'aller vers des énergies propres.

Le numérique est également un enjeu déterminant dans ce processus car les microcentrales doivent être connectées entre elles. Le développement endogène consiste à bâtir sur ses acquis. A Agen, plusieurs inquiétudes s'expriment autour de l'avenir d'UPSA. Il s'agit aujourd'hui d'une force pour le territoire. Que faut-il faire pour maintenir et conserver les industries sur le territoire ? Au-delà des entreprises présentes, que faut-il faire pour attirer de nouvelles activités prometteuses et créatrices d'emplois ? Il apparaît primordial pour les experts de valoriser ces fleurons économiques, de conserver et de se concentrer sur ses acquis. ■





Jouer une carte alternative aux Métropoles Bordelaise et Toulousaine au sein de la Région Nouvelle Aquitaine

Le développement économique du territoire ne doit pas se construire en creux du développement bordelais ou toulousain. Agen dispose de sérieux atouts qui doivent lui permettre de se démarquer des Métropoles. La qualité de vie de l'agglomération agenaise en comparaison avec la qualité de vie au sein des Métropoles Toulousaine et Bordelaise constitue un facteur d'attractivité mais la stratégie économique d'Agen ne doit pas uniquement

se focaliser sur cet aspect. Elle doit également s'appuyer sur des activités non délocalisables qui valoriseront le territoire pour ce qu'il est. Agen doit donc exister avec des projets et une dynamique favorable et ambitieuse en complémentarité de ses métropoles voisines et non en concurrence. Le territoire pourra ainsi être davantage pertinent dans le cadre **des échanges et des articulations avec la Région Nouvelle-Aquitaine.** ■

.....

.....





Les propositions des acteurs socio-économiques ayant participé aux débats

Cette expertise a généré plusieurs interrogations auprès des acteurs...

Comment faire pour encourager l'innovation sur le territoire ? Comment former ? Va-t-on vers des processus plus intégrés d'entreprises innovantes apprenantes ? Comment ce mouvement peut-il être accompagné par les politiques publiques ?

Sur ce point, les deux experts ont partagé l'idée selon laquelle l'innovation d'un territoire ne se décrète pas. L'innovation ne peut émerger que d'initiatives locales. Néanmoins, c'est le rôle des collectivités locales de soutenir, d'encourager ces initiatives et surtout de communiquer de manière plus simple sur les dispositifs d'aide existants (appels à projet par exemple).

Comment prendre en compte l'impact du changement climatique pour l'avenir de l'agriculture bio ?

MATHIAS FEKL : « Il apparaît important dans un premier temps pour y faire face d'adopter une approche raisonnée et raisonnable en identifiant de nouvelles priorités concernant les types de culture utilisés. Par ailleurs, il faut dès à présent lancer des recherches autour

de l'irrigation et du matériel agricole. C'est peut-être le rôle d'une agropole de réfléchir au développement d'une agriculture moins gourmande en eau ».

Quelle doit être la position du territoire sur le secteur de la logistique ? Doit-on en faire une carte maîtresse ?

Sur ce point, les deux experts s'accordent sur le fait que le secteur de la logistique est porteur et dynamique. Il apparaît donc incontournable au développement économique et à la création d'emploi. Néanmoins, il ne faut pas que le développement de ce secteur se fasse au détriment d'autres activités productives.

Pourquoi ne pas développer une marque territoriale ?

JEAN-MARIE CARDEBAT : « Il faut assurément accroître la communication autour de valeurs, de l'identité locale et d'un projet de territoire fort. Il peut être intéressant de travailler sur un marketing territorial localisé ». ■

Mais aussi des propositions et plusieurs pistes d'action concrètes :

QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
Conforter la cohésion et l'identité locale	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser et communiquer davantage autour de la qualité de vie locale (campagnes de communication dédiées) • Se lancer dans une vraie démarche de marketing territorial <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la notion de terroir et proposer un label agricole efficace ou une marque Lot-et-Garonne - Mettre en place une monnaie locale numérique à l'instar du Pays Basque



QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Renforcer l'attractivité de la ville et de son territoire pour les nouveaux arrivants et les entreprises en lien avec la région Nouvelle-Aquitaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmer Agen comme carrefour de la Moyenne Garonne : consolider le nœud routier A62 RN21, promouvoir l'aéroport et son foncier, prévoir des synergies routières et aéroportuaires dans la future liaison LGV et la gare • Développer davantage de commerces et de services en centre-ville • Développer le secteur du service à la personne (écoles, accueil des jeunes enfants...) • Promouvoir l'idée de « ville culturelle » attractive • Travailler en lien avec la Région pour défiscaliser certains territoires et favoriser l'installation des entreprises • Accélérer le déploiement de la fibre numérique (très haut débit) au service de la fibre entrepreneuriale • Renforcer l'attractivité touristique du territoire <ul style="list-style-type: none"> - Créer une aire de camping-cars proche de la Macif pour faciliter l'accueil des touristes - Valoriser le port et le canal - Valoriser les communes de l'agglomération détentrices de sites touristiques majeurs (Moirax, Ste Colombe...)
<p>Soutenir les activités économiques non délocalisables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la méthanisation, le photovoltaïque... • Favoriser les initiatives d'économie circulaire
<p>Développer et soutenir les filières économiques historiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser la production agricole locale • Créer des circuits courts • S'appuyer sur l'agropole pour encourager la recherche : créer un réel centre de R&D autour du changement climatique avec des acteurs comme l'IFTS, ACMG et Agralis par exemple dans la perspective d'un pôle eau • Consolider et agrandir la zone du TAG, réhabiliter les zones existantes et les friches anciennes • Mettre en place une stratégie de communication spécifique autour de la production agroalimentaire bio : Agen, pôle national de l'agroalimentaire bio ? • Développer une offre de formation sur l'agroalimentaire mais aussi autour de l'hôtellerie/restauration, la gastronomie, « le consommer mieux » • Soutenir la multiplicité des spécialités agricoles (vaches à viande, vin, tabac, arbres fruitiers, maraîchages...) • Prévoir l'agrandissement d'UPSA au Passage d'Agen



QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Prioriser l'innovation, l'entreprenariat et le développement d'une offre de formation moderne et attractive</p>	<ul style="list-style-type: none">• Travailler en lien étroit avec la CCI pour mettre en place une plateforme « Agen entreprendre », créer une SEM de gestion du TAG, valoriser l'Espace Métiers Aquitain au sein d'Agglo emploi (le faire évoluer vers l'orientation des scolaires, des salariés en reconversion professionnelle et des conjoints des nouveaux salariés en prodiguant des conseils sur les secteurs qui recrutent)• Soutenir la formation et l'emploi via :<ul style="list-style-type: none">- Ouverture de la mission Enseignement Supérieur de Recherches à la formation professionnelle en lien avec la Région ;- Mise en place d'un pôle de formation santé dédié ;- Spécialisation des campus d'enseignement supérieur (ex : Sciences humaines au Pin, Sciences dures à Michel Serres, et Sciences numériques au TAG)- Développement de formations numériques, informatiques, de techniciens de niveau supérieur dans l'agriculture bio
<p>Poursuivre la revitalisation du centre-ville</p>	<ul style="list-style-type: none">• S'appuyer sur la révision du PLUI pour mieux définir les activités en centre-ville et en périphérie• Abonder l'enveloppe d'initiatives Lot-et-Garonne consacrée aux prêts préférentiels pour les commerçants



QUELLE PLACE POUR LE CITOYEN AGENAIS EN 2030 ?



Méthodologie

Lors de la soirée autour de la place du citoyen agenais, les participants se sont réunis en ateliers autour de trois questions centrales :

- **La place du citoyen en 2030**, avec l'intervention de Renaud Dupuy, Directeur de NEORAMA et expert des démarches de concertation et de participation citoyenne
- **Participation citoyenne, quelle articulation entre démocratie participative et démocratie représentative ?** avec l'intervention de Karine Oudot, ancienne présidente du conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise spécialiste des enjeux de démocratie participative
- **Le rôle et la place des élus en 2030**, avec l'intervention Jean Petaux, politologue et professeur de sciences politiques à Sciences Po Bordeaux

Une conférence-débat animée par ces trois intervenants a également eu lieu. Les intervenants ont débattu autour :

- Des nouvelles méthodes d'association et d'implication des citoyens au débat public (conseil de développement, référendum, conseil de quartier...) et de la complémentarité de ces dispositifs : comment aller vers les publics qui ne s'expriment jamais ?
- De la relation citoyen/élus : comment peut-on créer un réel espace de dialogue entre citoyens et élus ?
- De l'éducation à la citoyenneté

Au total, 75 personnes ont participé à ce débat public.

.....



Agen 2030 - le temps des experts : table ronde la place du citoyen - 26 septembre 2018

.....



Problématisation de la thématique

La démocratie à l'échelle municipale a cette spécificité d'être une démocratie de proximité où les élus sont visibles et une démocratie avec des marges de manœuvre concrètes. Le débat sur la place du citoyen dans la ville de demain met en évidence **un paradoxe** : les citoyens attendent tout du politique tout en voulant être associés à la décision. Ainsi, les processus de participation citoyenne et les démarches de concertation se sont multipliés depuis une vingtaine d'année. A ce titre, une question se pose :

Quel rôle pour le citoyen agenais au sein de l'action publique locale ?

Une définition de la participation idéale du citoyen à Agen en 2030 a émergé : « **Un dispositif ouvert, une information préalable objective, un débat sincère, des décisions justifiées et expliquées, pour que le citoyen trouve sa place dans le processus de concertation** ».

La première difficulté relevée est celle de la **mobilisation et de la participation du public**. Afin que les débats ne soient pas monopolisés par une minorité d'habitues de la concertation, cette participation s'accompagne d'un **enjeu d'éducation à la démocratie** et d'accès à l'information pour réunir les conditions d'un débat éclairé. L'objectif se situe également sur la diversité des dispositifs de participation proposés afin que chacun puisse trouver le temps et les moyens de s'impliquer. C'est à ces conditions que les citoyens pourront devenir partie prenante de la ville.

Parallèlement, à l'heure où la satisfaction traditionnelle envers le Maire recule tout en restant néanmoins l'élu le plus « crédible », il s'agit de **repenser le rôle de l'élu local**, fragilisé par les difficultés de la fonction et le manque de relève politique. Une demande accrue de transparence et d'engagement de la part des élus s'exprime, condition nécessaire pour reconstruire une relation de confiance entre les citoyens et les élus.

Enfin, les démarches de concertation sont à développer en proposant des formes et des instances de participation régulières et continues qui laissent une place réelle au

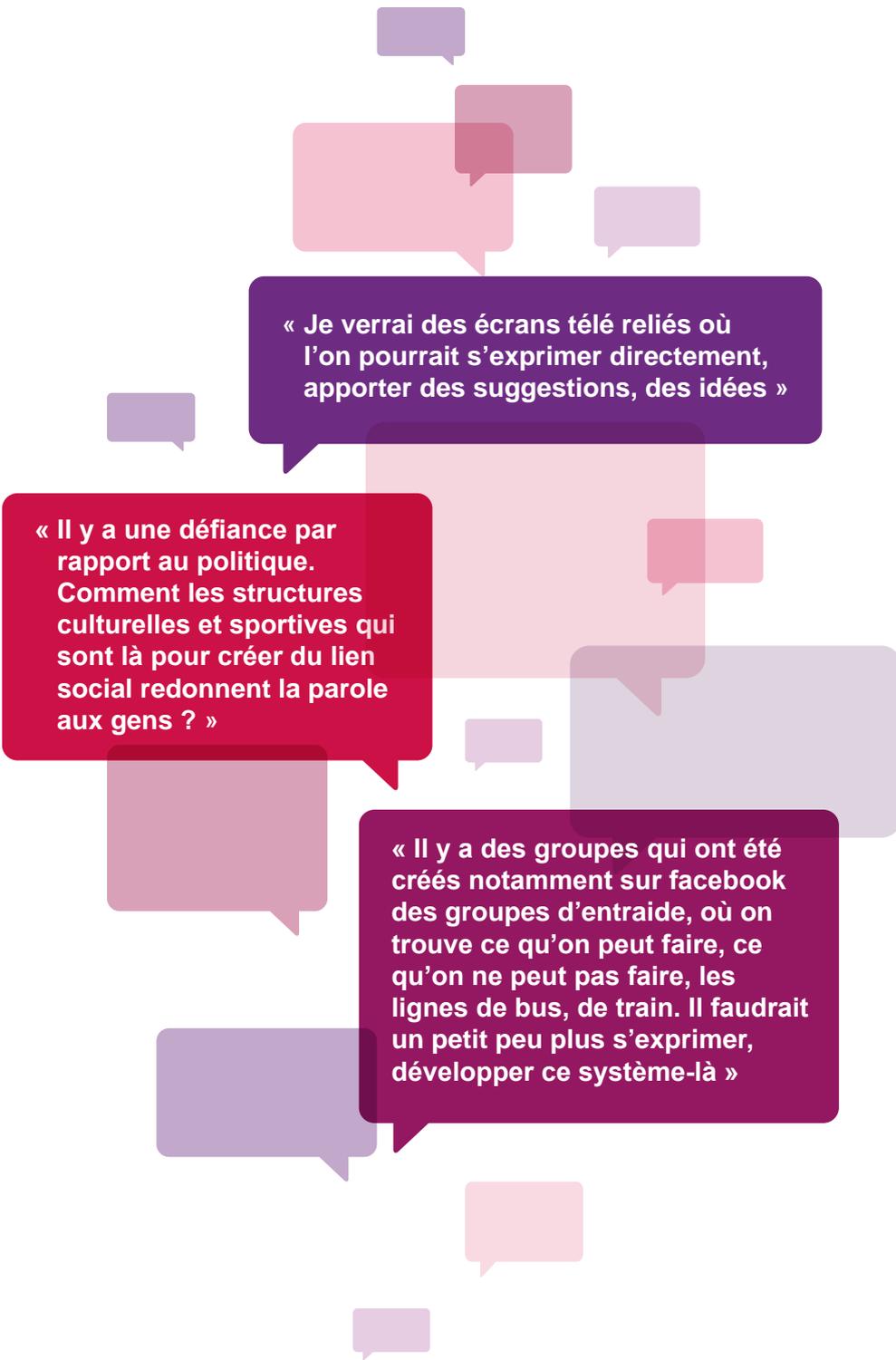
citoyen. Elles doivent s'accompagner d'une information et d'un compte-rendu réguliers sur les projets afin de rendre compte de la prise en compte de la démarche dans les décisions prises.

De plus, ces démarches doivent trouver un équilibre entre la proximité autour de l'expertise d'usage des citoyens, à l'image des conseils de quartiers créés à Agen en 2008, et l'élargissement des débats vers des problématiques plus générales dont pourraient s'emparer les citoyens (exemple : Conseil de développement ou conseil des sages).

Face à la montée en puissance du citoyen et au développement de la démocratie participative, la ville d'Agen aura à répondre aux enjeux suivants :

- Comment faire du citoyen agenais une partie prenante de sa ville ? De quelle manière imaginer sa participation et son implication au sein de l'action publique ? Quelles formes de participations et quelles instances citoyennes développer/encourager/réinventer ?
- Comment redéfinir le rôle de l'élu local et restaurer une relation de confiance et de dialogue avec les citoyens ?
- Comment aller plus loin dans la démocratie participative sur la ville en développant des démarches de concertation à différentes échelles ? Comment donner plus de marges de manœuvre à la démocratie de proximité, notamment à travers les quartiers ? ■





« Je verrai des écrans télé reliés où l'on pourrait s'exprimer directement, apporter des suggestions, des idées »

« Il y a une défiance par rapport au politique. Comment les structures culturelles et sportives qui sont là pour créer du lien social redonnent la parole aux gens ? »

« Il y a des groupes qui ont été créés notamment sur facebook des groupes d'entraide, où on trouve ce qu'on peut faire, ce qu'on ne peut pas faire, les lignes de bus, de train. Il faudrait un petit peu plus s'exprimer, développer ce système-là »





Le regard des experts

Sur la question de **la place du citoyen en 2030**, Renaud Dupuy, Jean Petaux et Karine Oudot sont venus apporter leur expertise aux débats. **Plusieurs points sont à retenir pour le développement de la démocratie participative locale.**



Éduquer à la participation et mobiliser les citoyens

La participation du citoyen dans la vie publique renvoie à :

- *L'éducation à la citoyenneté, à la participation : une culture de la démocratie à inculquer dès le plus jeune âge ;*
- *L'information et la formation, la montée en capacité des citoyens pour renforcer leur sentiment de légitimité à entrer dans la concertation ;*
- *La mobilisation afin que les citoyens retrouvent l'envie de participer (facteur de socialisation*

et de valorisation sociale) et la possibilité de participer avec une complémentarité des dispositifs proposés (le numérique mais aussi le « aller vers » les publics exclus et la proximité) ;

- *La continuité, afin que la participation ne soit pas ponctuelle mais régulière et suivie.*

L'objectif général est d'inclure le plus grand monde dans le débat et de permettre ainsi une certaine représentativité, et donc une légitimité de la démarche.



Repenser la place de l' élu local

*Le constat d'une perte de confiance dans le politique qui se décline aujourd'hui à tous les niveaux (du national au local) interroge la **relation entre l' élu et le citoyen**. Cette défiance qui épargnait jusqu'à peu l' élu local oblige aujourd'hui à reconstruire la relation entre des citoyens mieux informés et plus impliqués et un élu qui ne peut plus décider seul.*

***Cette nouvelle relation** sera rendue possible avec la mutation du rôle de l' élu local. Il s'agira d'un côté de :*

- *redéfinir son statut (réglementaire, formation, limitation du nombre de mandats locaux) ;*
- *rétablir la confiance autour de la notion d'engagement/de contrat entre élus et citoyens sur la durée du mandat (respect du programme) ;*

- *re-contractualiser la politique ;*
- *outiller davantage les élus locaux (méthode de montée en puissance avec des formations de type managériale, formation de l'entourage).*

Se pose également le problème du manque de diversité parmi les élus et de l'absence de relève, notamment parmi les jeunes générations, face à la difficulté de la charge de Maire ou d' élu local. Face à cet enjeu, les partis politiques ne jouent plus leur rôle de formateur des jeunes élus.

De plus, l' élu est confronté au problème d'efficacité de l'action publique avec un décalage marqué entre le temps de mise en œuvre des politiques et les recours citoyens. ■





Développer et institutionnaliser des démarches de concertation/co-décision

Selon les experts, se pose aujourd'hui la nécessité de créer un espace de dialogue entre élus et citoyen et de ré-enchanter la démocratie, d'aller vers une gouvernance territoriale la plus partagée possible. C'est également un enjeu de transparence et de confiance entre élus-décideurs, concepteurs du projet, organisateurs de la démarche et citoyens.

Pour autant, il faut pour cela :

- Délimiter le périmètre de la concertation (qui est concerté ?)

- Adapter les dispositifs proposés (numérique et autre)
- Rendre compte de la démarche en informant sur les décisions prises

L'objectif est de créer une habitude et une pratique de la concertation sur le territoire local qui gagnera ainsi en légitimité en mobilisant de plus en plus de citoyens. Ces démarches de concertation pourront également s'ouvrir à des thématiques variées qui touchent l'ensemble des segments de la société et du territoire municipal.



Proposer et encourager des solutions de proximité

Les citoyens sont de plus en plus en demande de structures ou de lieux, aussi bien physiques (café associatifs, lieux culturels, maisons de quartiers...) que numérique (page Facebook sur la ville), permettant de développer le lien social et de laisser des espaces d'expression et d'entraide citoyenne. Ces initiatives ont vocation à être non politiques mais pourront aider à structurer l'action publique et les démarches de concertation officielles en parallèle.

A l'initiative de la ville, les dispositifs de proximité permettent tout à la fois de construire la relation élu/citoyen en faisant descendre la démocratie représentative au plus près des

citoyens, et de les impliquer dans des réflexions et des décisions qui les concernent en faisant appel à leur expertise d'usage. C'est le cas des conseils de quartier qui permettent de mettre en place un principe de co-décision sur les projets d'aménagement à l'échelle du quartier. Ces conseils ont vocation à aller plus loin avec un élargissement de leurs compétences et de leurs budgets.

D'autres dispositifs de plus en plus plébiscités peuvent également être déployés tels les budgets participatifs qui permettent de décider de la réalisation de projets ciblés. C'est un dispositif qui permet également le contrôle par les citoyens de l'utilisation des fonds publics.

FOCUS SUR LES BUDGETS PARTICIPATIFS

Le budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale, généralement à des projets d'investissement. Née en 1989 à Porto-Alegre au Brésil, cette innovation démocratique s'est diffusée à travers le monde. Il y aurait aujourd'hui entre 1269 et 2778 programmes en cours. Les premières expériences françaises datent du début des années 2000.



Les propositions des acteurs socio-économiques ayant participé aux débats

Cette expertise a généré plusieurs interrogations auprès des acteurs...

Est-ce que l'évolution ne va pas se faire dans le sens d'une sortie des partis politiques ? Peut-on imaginer une participation des élus non plus envers des convictions idéologiques mais des projets ?

JEAN PETAUX : « Si l'on s'en réfère au modèle américain, les partis politiques sont des machines électorales qui se constituent seulement au moment du vote, pour laisser la place ensuite à une majorité de gestion, de projets, ad hoc. En amont de l'élection, les partis politiques avaient une fonction de formation des futurs élus, ce qui manque considérablement en France ».

Au Canada, il existe d'autres pratiques. Plus proche de nous, dans les pays d'Europe du Nord, il existe des approches plus collaboratives et plus participatives : a-t-on des retours d'expérience de ces pays-là ?

RENAUD DUPUY donne l'exemple d'Hydro Québec dont l'activité a un impact important sur l'environnement et qui a instauré une dynamique de concertation efficace avec des auditions publiques : exercice extrêmement policé mais très délicat. C'est une mécanique très rodée avec un très fort taux de participation (500 à 800 personnes). D'une part, l'instance fonctionne. Et d'autre part, l'exercice est itératif. Quand le projet sort du processus de concertation, il doit être différent. C'est une condition nécessaire à la crédibilité engagée.

Les Suisses ont une concertation préalable à la votation ; c'est un exercice très organisé auquel les gens se plient, notamment sur des sujets très sensibles (incinérateur par exemple). Il y a dans ce cas un besoin de formation mais aussi une idée de sincérité de la démarche qui implique des gages sur les résultats.

Un participant précise également qu'à Québec, à chaque fois qu'il y a un conseil municipal, le Maire offre la possibilité aux citoyens de poser des questions aux élus avant le conseil municipal. Il s'agit d'une participation citoyenne un peu plus quotidienne.

En Estonie, les citoyens peuvent directement poser des questions au gouvernement. En Amérique du Nord, le maire d'une commune de 40 000 habitants pratiquait le concept de la « porte ouverte ». Une manière de recueillir les attentes des citoyens et peut être aussi de faire du clientélisme direct.

Est-ce qu'il y a un avenir à une pratique référendaire au niveau municipal ?

JEAN PETAUX : « La question du populisme qui se pose au niveau de l'État se pose aussi à l'échelle municipale. (...) Le référendum local peut avoir les mêmes dérives qu'au plan national : des tendances plébiscitaires. Il ne faut pas imaginer qu'il aurait l'effet d'un brevet de pureté sur une réponse. Cela met en jeu une méthodologie qui doivent être très élaborées pour qu'il y ait au moins un consensus sur le corps électoral, le périmètre de la consultation, la question posée et le niveau de majorité. ■



Mais aussi des propositions et plusieurs pistes d'action concrètes :

QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Inciter à la mobilisation des citoyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aller plus directement à la rencontre du citoyen, notamment sur son lieu de vie. • Mobiliser les outils numériques (ex : réseaux sociaux, applications) afin de toucher un public plus divers et plus large. • S'appuyer sur les conseils de quartier en renouvelant les effectifs • Proposer des maisons de quartier, avec une permanence hebdomadaire d'un adjoint de quartier
<p>Diversifier les modes d'expression et de participation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier les outils et les instances de participation afin de permettre à chacun de s'exprimer selon ses envies, son temps, ses moyens et son degré d'implication. • Permettre une participation plus continue, pas seulement une intervention ponctuelle du citoyen sur un sujet (panorama plus large). • Recourir plus souvent au dispositif du panel citoyen afin de garantir une certaine représentativité au sein du débat. • Proposer la mise en place de budgets participatifs • Créer un conseil des sages/ des assemblées de citoyens, instances consultatives pour les grands projets municipaux • Informers de manière plus régulière et plus suivie les citoyens sur les projets soumis à la concertation • Organiser des ateliers déambulatoires dans l'espace public, véritables visites de terrain réalisées avec les usagers, permettant d'identifier les points faibles et points forts du territoire et de formuler des propositions afin d'adapter au mieux les aménagements urbains et les projets aux besoins des citoyens. • Proposer des consultations annuelles sur la programmation des grands projets du PPI et des consultations sur tout projet de modification du périmètre du service public • Proposer la mise en place d'un conseil citoyen de surveillance
<p>Faire évoluer le rôle de l' élu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier le statut des élus locaux : préciser les ressources et celles affectées à sa collectivité, repenser le cadre au niveau réglementaire • Permettre l'émergence de personnes nouvelles dans le paysage politique et notamment les jeunes générations • Favoriser des mandats locaux limités (1 ou 2 mandats pas plus) • Clarifier davantage la notion de contrat d'engagement au moment de l'élection et permettre au citoyen de participer à l'évaluation de l'action et des engagements pris • Aller vers la notion de montée en puissance des élus (amener les élus à faire des stages de managers) • Articuler le Conseil de développement avec le travail des élus afin de nourrir les échanges. Envisager des élus médiateurs pour rendre compte des travaux et échanger, voir des techniciens de l'agglomération qui viennent témoigner.



AUTRES THÉMATIQUES

Au-delà des soirées de concertation thématiques organisées dans le cadre de la démarche et du « temps des experts », les acteurs économiques, sociaux, culturels du territoire et les citoyens ont transmis à la ville **plusieurs contributions écrites**. L'analyse de ces contributions démontrent que d'autres sujets que ceux précédemment cités sont également importants à prendre en considération dans la réflexion prospective. C'est le cas notamment de :

- La culture
- La sécurité
- La santé
- La cohésion sociale
- L'enfance et la jeunesse
- Le sport
- L'agriculture

Les propositions formulées sur ces différentes thématiques sont retranscrites et analysées ci-dessous.



La culture

QUELS OBJECTIFS ?

COMMENT ?

Inciter le public à la culture

- Prendre en compte la tendance montante de la culture immatérielle et ses atouts pour capter un public jeune
- Proposer une tarification attractive et préférentielle
- Réinvestir et dynamiser certains lieux clés de la ville. Plusieurs exemples :
 - Un véritable pôle culturel à la porte du Pin
 - Un musée
 - Un nouveau bâtiment à la place de l'aile Aunac du 19ème.
 - Un espace multimédia.
 - Un auditorium
 - La rénovation du théâtre
 - La création d'un nouvel établissement Art et Essai
 - Renforcer le Florida
- Transformer les lieux culturels en véritables lieux de vie participatifs, pour mettre le citoyen au cœur de l'action culturelle. (Exemple : Musée de Rouen qui organise chaque année une exposition avec des œuvres choisies par le public, le théâtre de Nantes fait participer le public au choix de quelques spectacles)
- Encourager la création d'une antenne d'un musée national, de la cité des sciences à Agen ou d'un musée d'art moderne ou d'art bouddhiste
- Encourager le mélange culturel (création d'ateliers, de cours de langues étrangères...)



QUELS OBJECTIFS ?

COMMENT ?

Valoriser l'offre culturelle à l'échelle de l'agglomération agenaise



- Élaborer collectivement un récit de territoire
- Définir des orientations prioritaires à retenir pour le développement culturel communautaire
- Fixer les modalités de mobilisation des ressources et moyens disponibles
- Proposer des complémentarités à susciter et à promouvoir entre équipements (mutualisation, transfert, mise en réseau, etc »)
- Ouvrir le débat sur le transfert de la compétence culturelle à l'échelle de l'agglomération



La sécurité

QUELS OBJECTIFS ?

COMMENT ?

Donner les moyens à la police municipale pour assurer ses missions

- **Maintenir et accroître les effectifs de la Police Municipale** en recrutant de véritables professionnels de la Police.
- **Faire évoluer la police municipale et ses prérogatives** : basculement des policiers municipaux en agent de police judiciaire (droit d'enquête et d'audition, enregistrement des plaintes, etc.) qui permettra d'étendre leur domaine d'intervention.
- Suivre les **évolutions technologiques** pour améliorer l'efficacité de la Police Municipale. Quelques exemples : caméra à reconnaissance faciale, drones, nouveaux armements, etc.
- Proposer **la création de polices intercommunales** : collaborations ponctuelles ou extension de la mutualisation par exemple pour la vidéo surveillance (Le Passage).

Agir au niveau des citoyens pour favoriser la sécurité de chacun

- Créer une **police de proximité** afin de créer « une culture de la présence pacificatrice en continu »
- Prendre en compte les **entreprises de sécurité privées ou société de gardiennage** qui prendront de plus en plus de place dans notre vie quotidienne.
- Favoriser **une plus grande proximité des habitants avec les organismes bailleurs sociaux** : présence de gardiens ou d'équipes spécifiques pour la sécurité, l'entretien et la maintenance
- Développer **la collaboration entre le service municipal et les éducateurs** notamment de l'association « La Sauvegarde »





La santé et la cohésion sociale

QUELS OBJECTIFS ?

Proposer une politique transversale au bénéfice de la santé publique et de l'environnement pour inclure la préoccupation de santé publique au sein des politiques de territoire



L'hôpital d'Agen-Nérac

COMMENT ?

Concernant l'aménagement du territoire :

- **Limiter les conditions de vie indigne** sur tout le territoire (résorption de l'habitat insalubre, lutte contre les squats et friches, conflits de voisinage pour des problèmes d'hygiène ou de nuisances sonores, lutte contre les nuisibles).
- **Faciliter l'accès à la cité de toutes personnes** quel que soit sa condition de santé,
- Aider à l'**installation des professionnels de santé** pour lutter contre la déprise médicale (e-santé, développement de la télé-médecine via la création d'un espace de visio-consultation sur le centre-ville, coordination des professionnels, recherche)

Concernant l'éducation des citoyens et la prévention :

- **Initier à l'éducation à la santé** : ateliers de prévention sur les campagnes principales de santé publique (bien manger, hygiène corporelle, activités sportives, addictions, prévention des risques liés à la sexualité)
- **Améliorer la restauration scolaire** : prise en compte des enjeux de santé publique du bien manger, de l'équilibre alimentaire, du gaspillage alimentaire, de l'impact environnemental de la consommation, des contenants non recyclables....
- **Apprentissage à la citoyenneté et à la fraternité** : lieu de sensibilisation à la maladie et au handicap, apprentissage de la tolérance et de l'empathie

Concernant la politique sociale :

- **Faciliter l'accès aux soins par tous** : accompagnement social aux démarches, transport facilité, partenariat financier pour accéder aux soins.
- **Développer la prévention** auprès des jeunes, les demandeurs d'emploi et les personnes âgées
- **Assurer un soutien au tissu associatif** (notamment Conseil Local de Santé Mentale)
- **Faire évoluer le fonctionnement des centres sociaux** : proposer une gestion associative avec un conseil d'administration composé de conseils de quartier, de comités de jeunes, d'associations de commerçants, de partenaires publics et privés



QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Donner une place plus affirmée pour le service santé en tant qu'acteur local en matière de santé</p>	<p>Assurer un portage politique fort et donner aux élus un rôle pilote du Comité Local de Santé, pour impliquer les acteurs de terrain dans les domaines de la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le rôle de l'hôpital et la clinique et leur coordination pour maintenir un pôle santé dynamique ; • Prioriser les actions de terrain en fonction des problématiques locales, • Développer les actions afin d'attirer les professionnels de santé sur son territoire et aider à l'équité de présence sur le territoire, • Être le relais des alertes sanitaires afin de prévenir et endiguer des problématiques d'hygiène sanitaire ou de maladies contagieuses
<p>Proposer des services transversaux réunis sur des projets communs, ressources d'information et d'accès aux droits</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir une maison de santé regroupant des acteurs institutionnels, des acteurs de prévention mais aussi des acteurs du privé et des représentants des usagers pour regrouper une diversité d'actions : accès aux droits, information sur la présence médicale, ateliers d'éducation à la santé, aide à la protection sociale, à la complémentaire santé, information sur la télésanté.... • Une maison des familles avec des acteurs du social, de la petite enfance, de la jeunesse, du sport, de la santé, de la culture, des représentants d'usagers • Une maison de l'emploi avec des acteurs de l'insertion sociale, insertion professionnelle, acteur du secteur privé (CCI, BGE...) • Une maison des seniors avec les interventions des acteurs du maintien à domicile, du loisir, de la domotique, de l'accompagnement social • Une maison des associations
<p>S'appuyer sur la mutualisation et l'innovation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une démarche d'évaluation pour améliorer la performance des politiques publiques mais aussi moderniser l'administration et mettre en place des pratiques innovantes. • Proposer la mutualisation des moyens avec les autres communes de l'Agglomération d'Agen • Favoriser l'innovation et la compétitivité des entreprises de la santé pour relever les défis de la médecine de demain et des technologies clés : e-santé, thérapies guidées par l'image...





L'action scolaire/ la jeunesse/ la petite enfance

QUELS OBJECTIFS ?

COMMENT ?

Garantir des services à la petite enfance adaptés

- Réhabiliter la crèche « Pause câlin » du quartier de Paganel
- Créer, à proximité des écoles, de jardin d'enfants pour les enfants âgés de 2 à 3 ans.
- Municipaliser la crèche « Les Petits Cœurs »
- Ouvrir des micro crèches entreprise
- Améliorer les conditions d'accueil en vue de l'augmentation des périodes de fortes chaleurs (climatisation)
- Prévoir des matériaux écoresponsables pour nouvelles construction de la petite enfance.
- Créer des conventions de partenariats RAM de la ville d'Agen avec des MAM
- Restaurer la présence sur le territoire de crèches familiales mais dans le cadre de Délégations de Service Public (DSP)

Proposer des services mutualisés pour les écoles et lieux d'accueil des enfants

- Proposer un fonctionnement sur le principe d'un guichet unique avec :
 - Automatisation des inscriptions
 - Pré-inscription en ligne
 - Mise en place d'une borne interactive ou chatbot (bornes intelligentes)
 - Gestion dématérialisée des services de restauration scolaire via une application ou borne/écran
 - Facturation dématérialisée
- Proposer des structures d'accueil mixtes écoles /ALSH
- Confier l'organisation de certains accueils de loisir ou périscolaires à des délégataires de service public.



Le point jeunes

QUELS OBJECTIFS ?

COMMENT ?

Développer le numérique dans les écoles

- Favoriser le **déploiement numérique à 100%** dans les écoles
- Mettre en place des moyens techniques pour des enseignements à distance pour les élèves ne pouvant se déplacer (malades ou handicapés)
- Mettre en place un portail web de renseignements numérique automatisé.
- Développer la modularité des tarifs en fonction du service consommé
- Équiper les structures d'accueil de bornes et portes associées à un contrôle vidéo

Prendre en compte le bien-être des enfants

- Garantir l'intervention exclusive d'agents formés (ATSEM en maternelle et animateurs en élémentaire) pour assurer l'encadrement des enfants durant tous les temps périscolaires (garderie, cantine et temps périscolaire) et avoir les bons gestes et les bonnes attitudes pour garantir leur bien-être
- Construire des écoles écoresponsables, autonomes, pour réduire les coûts de fonctionnement et répondant aux critères de développement durable (éco construction)
- Entretien des bâtiments avec des produits sains
- Mettre en place un emploi du temps scolaire réorganisé avec cours le matin et sport ou activités de loisirs l'après-midi
- Proposer des cours à distance pour les enfants malades ou handicapés ne pouvant se déplacer
- Assurer des passerelles généralisées entre les crèches et les écoles avant la première scolarisation



Ecole Edouard Lacour



QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Adapter les modes de déplacement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer l'apprentissage du vélo dès la grande section de maternelle : pour favoriser les déplacements doux et autonomes des futures jeunes générations. • Optimiser le réseau de transport notamment pour les jeunes résidant hors commune : covoiturage et transport collectif • Développer des voiries et liaisons plus adaptées pour favoriser la mobilité des jeunes • Utiliser des moyens de transport électriques propres pour les déplacements des agents et principalement ceux en charge de la petite enfance/jeunesse.
<p>Améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la personnalisation de l'accueil des étudiants à Agen • Encourager les échanges des jeunes avec le tissu économique local (développement de start-up)



Le sport

QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Faire d'Agen une « Smart Sport City »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir la possibilité de réserver via une plateforme des espaces sportifs pour la pratique individuelle à côté des clubs traditionnels. • Être accompagné et coaché sur des équipements en accès libre (Aire de Fitness, piste cyclable, piscine, Skate Park...). • Installer des feux intelligents pour parer aux contraintes des pistes cyclables et ainsi faciliter la circulation sécurisée des cyclistes. • Bénéficier d'un ensemble de parcours et itinéraires sportifs interactifs sur la Ville et l'Agglomération pour la pratique des sports de déplacement. • Doter les associations d'espaces interactifs de communication avec les partenaires institutionnels. • Gérer à distance les équipements via des accès numériques



QUELS OBJECTIFS ?	COMMENT ?
<p>Rendre les équipements sportifs accessibles pour tous et valoriser le sport comme enjeu de santé publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un plan « Sport en liberté » afin que chaque Agenais puisse accéder librement à un espace sportif à moins de 500m de son domicile • Créer une application pour que les Agenais puissent réserver des équipements sportifs en dehors des créneaux des clubs. • Proposer l'ouverture des vestiaires/sanitaires sur les temps libres notamment lors de la pause méridienne (contrôles d'accès par QR code). • Créer une plateforme pour accueillir et orienter les personnes en fonction de leurs pathologies et proposer des programmes intégrés par des clubs ayant des éducateurs formés. • Intégrer sur le temps de travail de deux heures de sport hebdomadaires obligatoires (douche comprise) et gratuites. • Faire du stade Armandie une véritable plaine des sports à destination des familles : diversifier les activités sportives et l'intégrer dans un maillage urbain avec des déplacements doux et du stationnement
<p>Proposer des équipements nouveaux et un pôle sportif mieux sanctuarisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un mur d'escalade artificiel intérieur de taille suffisante à une pratique de clubs • Assurer une liaison complète, aisée, sécurisée et ininterrompue qui rejoint le skate-park, Armandie/ASPTT et Passeligne. • Proposer un espace de baignade de grande taille, gratuit (ou à faible tarif) et populaire à grande proximité du cœur de Ville • Faire d'Aquasud un véritable centre aqualudique • Créer deux terrains synthétiques supplémentaires pour accompagner le développement des clubs (foot / rugby) • Envisager l'installation d'une patinoire
<p>Faire d'Agen une terre de tourisme sportif et de grands évènements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un budget pour accueillir de grandes manifestations sportives à fort rayonnement. • Démarcher les partenariats et entretenir une veille et une relation avec les fédérations sportives. • Mettre en place avec les clubs des partenariats d'animation locale. • Favoriser les évènements en cœur de ville ou en périphérie immédiate • Positionner Agen comme base arrière des JO 2024 (accueil des délégations) permettant l'installation durable d'un centre national d'entraînement



QUELS OBJECTIFS ?

COMMENT ?

**Le rugby Agenais,
le Top 14 en 2030 ?**

- Rénover le centre de formation
- Délocaliser l'activité école de rugby avec des moyens importants pour la structure associative
- Assurer l'accessibilité au stade
- Retravailler le lien populaire entre le club et les habitants Agenais.
- Accompagner la structuration et la professionnalisation de l'Association.



L'agriculture

QUELS OBJECTIFS ?

COMMENT ?

**Préserver
les terres agricoles**

- Engager une politique de promotion des terres agricoles
- Anticiper les départs à la retraite des exploitants agricoles et favoriser et accompagner l'installation des futurs exploitants
- Conserver le caractère agricole du Passage d'Agen
- Éviter l'« enrichissement » du territoire en raison du risque incendie

**Développer
l'alimentation
et les circuits courts**

- Appliquer la démarche d'alimentation durable : la restauration collective publique devra proposer, à compter du 1er Janvier 2022, au moins 50% de produits locaux, ou sous signes de qualité, avec un quota minimal de 20% de produits bio, l'article 15 de ce même texte prévoyant en sus de nouvelles obligations pour les collectivités locales en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire et du don alimentaire
- Mettre en place une stratégie agroalimentaire territoriale à l'échelle de l'Agglomération d'Agen prévoyant entre autres des aides à la commercialisation pour favoriser les circuits courts, les achats locaux, et les produits bio.
- Élaborer de guides cartographiant les producteurs locaux en vente directe avec coordonnées, types de produits, et présences sur les marchés, pour assurer une meilleure rémunération de l'agriculteur, réduire les temps et coûts de transport, promouvoir la traçabilité des produits et favoriser une redécouverte du terroir

**Préserver
l'environnement**

- Développer l'écopâturage pour diversifier l'activité agricole
- Favoriser la biodiversité à travers la gestion différenciée des espaces et parcelles concernées
- Proposer un Plan Zéro-Phyto sur la commune du Passage d'Agen pour les espaces verts et terrains de sport



LE TEMPS DES CITOYENS

MÉTHODOLOGIE



Une large consultation citoyenne s'est ensuite mise en place auprès des citoyens agenais via plusieurs vecteurs d'expression :

- Une **enquête papier et numérique** menée par un institut de sondage avec relais en ligne et enquête de terrain ;
- Des **ateliers thématiques participatifs** pour permettre aux agenais de donner leur vision de l'avenir sous des formes innovantes (balades urbaines, café citoyens...) ;
- La **création d'un site internet dédié et de réseaux sociaux #Agen2030** pour récolter les propositions des agenais <https://www.agen2030.fr>

L'enquête à destination des agenais par questionnaire auto-administré s'est déroulée entre les mois d'octobre et de novembre 2018 selon deux modalités :

- en version papier (questionnaire distribué par voie postale ou dans des lieux publics) du 1er octobre au 9 novembre
- en version électronique (questionnaire mis en ligne via le site Internet de la Mairie) du 1er octobre au 3 novembre

Au total, **18 875 questionnaires ont été distribués** en boîtes aux lettres.

- 1 025 questionnaires ont été remplis en ligne
- 1 881 questionnaires ont été renvoyés en papier

Au total, **2 905 questionnaires** ont été renvoyés à l'IFOP pour analyse. **Au total, 2 657 agenais ont répondu à l'enquête** et 248 personnes n'habitant pas Agen y ont également répondu. Le taux de retour à l'enquête s'élève à 15,3%.

Parmi les 2 657 agenais ayant répondu à l'enquête :

- 56,1% sont des femmes (1 490 femmes)
- 43,9% sont des hommes (1 167 hommes)

Cette répartition correspond à la structure réelle de la population agenaise : 45,4% d'hommes et 54,6% de femmes.

Parmi les répondants, on observe différentes tranches d'âges :

- 7,2% de jeunes âgés de 18 à 24 ans
- 14,4% de personnes âgées de 25 à 34 ans
- 27,3% de personnes âgées de 35 à 49 ans
- 27,9% de personnes âgées de 50 à 64 ans
- 23,2% de 65 ans et plus.



A l'exception de la part de personnes âgées de 65 ans et plus ayant répondu au questionnaire, la répartition des tranches d'âges interrogées ne correspond pas totalement à la structure réelle de la population. On observe plutôt une surreprésentation des 35-64 ans par rapport à la part qu'ils représentent au sein de la population et une sous-représentation des moins de 35 ans.

Plusieurs catégories socio-professionnelles ont participé à l'enquête :

- 5% d'artisans, commerçants ou chef d'entreprise (2,6% au sein de la population agenaise)

- 16,5% de profession libérale et de cadres supérieurs (7,1% au sein de la population agenaise)
- 8,5% de profession intermédiaire (14,8% au sein de la population agenaise)
- 28,7% d'employé (20% au sein de la population agenaise)
- 1,2% d'ouvrier (13,2% au sein de la population agenaise)
- 28,3% de retraité (27,3% au sein de la population agenaise)
- 11,8% d'autre inactif (14,9% au sein de la population agenaise)

Profil des répondants à la consultation			
	Ensemble des répondants En effectifs	Ensemble des répondants En pourcentage	Structure réelle de population d'Agen
ENSEMBLE	2905	100%	100%
SEXE DE L'INTERVIEW(E)			
Homme	1291	44,4%	45,4%
Femme	1614	55,6%	54,6%
AGE DE L'INTERVIEW(E)			
18 à 24 ans	239	8,2%	15%
25 à 34 ans	434	15%	19,5%
35 à 49 ans	776	26,7%	21,5%
50 à 64 ans	792	27,3%	20,3%
65 ans et plus	664	22,8%	23,8%
PROFESSION DE L'INTERVIEW(E)			
Artisan, commerçant ou chef d'entreprise	168	5,8%	2,6%
Profession libérale, cadre supérieur	472	16,3%	7,1%
Profession intermédiaire.....	263	9,1%	14,8%
Employé	799	27,5%	20%
Ouvrier	66	2,2%	13,2%
Retraité	788	27,1%	27,3%
Autre inactif	349	12%	14,9%
QUARTIER DE RESIDENCE			
Hôtel de Ville.....	130	4,5%	
Ecole Carnot.....	91	3,1%	
Ecole Bara	89	3,1%	
Palissy	164	5,6%	
Ecole Paul Bert.....	135	4,6%	
Edouard Herriot - Chabaud	66	2,3%	
La Gouffie / Barleté	73	2,5%	
Rodrigues	83	2,9%	
F.J.T / Chambre de Métiers	55	1,9%	
Dangla	151	5,2%	
Lomet - Armandie	153	5,3%	
Ecole Sembel 1 / Agen Sud	99	3,4%	
Ecole Sembel 1 / Préfecture	170	5,8%	
Jasmin / Les Iles - Rouquet	89	3,1%	
Scaliger	128	4,4%	
Gare - Cathédrale	179	6,2%	
Centre universitaire - Ermitage	95	3,3%	
La Salève - Donnefort.....	136	4,7%	
Elisée Reclus - Blum	42	1,4%	
Ecole Sentini / Gaillard - Bezis.....	94	3,2%	
Langevin - Montanou	51	1,8%	
Petits Ponts - Pin	121	4,2%	
C.T.M - Labesque	64	2,2%	
Ne sais pas/hors d'Agen	448	15,4%	

Parmi les répondants, on observe ainsi une surreprésentation des artisans/commerçants, des professions libérales ou cadres supérieurs et des employés et une sous-représentation des professions intermédiaires et des ouvriers.

Enfin, les quartiers les plus représentés parmi les répondants sont les suivants : Gare – cathédrale ; École Sembel 1/ Préfecture ; Lomet-Armandie ; Dangla et Palissy.

A l'inverse, les quartiers FJT/ chambre des Métiers ; Elisée Reclus et Langevin/Montanou sont très peu représentés au sein de l'enquête.

Par ailleurs, 15,4% des répondants au questionnaire n'habitent pas à Agen.

En complément de l'enquête via questionnaire, **des temps d'échanges plus informels et participatifs** ont été organisés avec les agenais pour échanger sur l'avenir de la ville.

• **Une action à destination des jeunes et des étudiants via :**

- Un Stand Agen 2030 dans le cadre des IntégraJeunaises avec Monte le Son
- Un Stand Agen 2030 entre 12h00 et 14h00 aux sorties des facs et des Lycées (lycée Bernard Palissy, lycée Debaudre, Faculté du Pin, Campus Michel Serres).
- Au total, **entre 150 et 180 jeunes** ont été touchés durant ces temps d'échanges.

• **Des balades urbaines « la Ville Rêvée » organisées avec le CEDP**

- Samedi 13 octobre après-midi (vélo) avec Vélocité : 10 participants
- Dimanche 21 octobre, matin (à pied) : 25 participants

• **Plusieurs cafés habitants dédiés à la démarche Agen 2030** (Paganel, Tapie, Barleté, Montanou)

- 40 personnes ont été consultées dans le cadre des cafés habitants
- 50 personnes ont été rencontrées hors cafés habitants

• **Plusieurs temps d'échanges thématiques avec les élus :**

- « Quartiers » animé par Marie-Claude IACHEMET le 9 octobre : 20 participants
- « Sport » animé par Alain DUPEYRON le 16 octobre : 20 participants
- « Numérique » animé par Bernard Lusset le 18 octobre : 10 participants
- « Culture » animé par Laurence MAIOROFF le 18 octobre : 20 participants
- « Social » animé par Baya KHERKHACH le 19 octobre : 20 participants
- « Handicap » animé par Jean-Max LORCA le 19 novembre : 40 participants

• **Des temps d'échanges ludiques organisés avec les enfants :**

- Les enfants de l'ALSH Les Iles
- Les enfants de l'ALSH Donnefort
- Les enfants de l'école Carnot

Ainsi, plus de 400 personnes ont été rencontrées lors de ces différents temps d'échanges informels



Production des enfants de l'ALSH Les Iles et Donnefort



PRODUCTION DU CEDP 47 - "AGEN VILLE RÊVÉE"

LE PROJET
Et si les utopies d'aujourd'hui devenaient les réalités de demain ?

Proposée dans le cadre de la consultation citoyenne d'« Agen 2030 » initiée par la ville d'Agen, cette carte participative reprend des idées exprimées par quelques citoyens-habitants, qui ont rêvé un futur commun de la cité.

En famille, entre amis ou seul, les habitants-citoyens agenais se sont exprimés sur leur ville rêvée, au cours de deux balades, animées par le Cedp47 Paysage & Médiation, en octobre 2018.

À partir de leurs perceptions de la ville d'aujourd'hui, les habitants ont imaginé la cité du futur, en dehors de toute contrainte de coût, de faisabilité... La seule consigne : une ville idéale, respectueuse des hommes et de l'environnement.

Sur chaque étape, les participants projettent leurs commerces, leurs loisirs, leurs déplacements... Les équipes disposent d'un jeu de carte thématique et font le choix d'un thème par lieu.

Les étapes du parcours de la balade pédestre du matin :
Départ de la place de l'hôtel de ville
Place des Laïciers
Place de la République (rue Grande-Horloge)
Ruine de l'église Saint-Hilaire
Place Foch (Cathédrale Saint-Caprais)
Place Castex / Boulevard de la République
Boulevard Carnot
Jardin Jayen

Les étapes du parcours de la balade vélo de l'après-midi avec la participation de Velocité en Agenais :
Départ de la place de l'Hôtel de ville
Place Rabélas (Square d'Agen)
Fort sur le canal de Garonne
Place du Pin
Rue Allard de Mussat
Stade Armandie
Café Velo

CAFÉ VELO
Chocolat bon à l'orange
Oups ! ça m'a dit !

ANCIENNE ÉGLISE SAINT-HILAIRE
Espace de culture
Espace de culture

PLACETTE DES 1000 NOMS
Espace de culture
Espace de culture

Fête du Pont-Canal

JANVIER 2019

CEDP47 Paysage & Médiation
AGEN 2030
www.agen.fr



LE REGARD DES CITOYENS

L'analyse du Temps des Citoyens, développée ci-après, s'attache à croiser les diverses contributions adressées par les citoyens agenais lors de la démarche et reprend notamment :

- Les résultats de la consultation citoyenne
- Les propositions formulées lors des différents temps d'échanges réalisés avec la Ville (ex : temps des enfants, café-débats, etc)
- Les contributions écrites adressées à la Ville d'Agen (manuscrites et digitales)



Synthèse de M. DABI - Directeur général adjoint de l'IFOP

De l'enquête par questionnaire menée, cinq grands enseignements peuvent être tirés :

1/ La reconnaissance d'une véritable qualité de vie agenaise.

Le cadre de vie agenais est très largement reconnu comme un atout spécifique de la ville. Il émerge en effet comme première caractéristique spontanément associée par les habitants à leur commune. Par ailleurs, 82% des répondants se déclarent satisfaits de vivre à Agen, un résultat d'autant plus spectaculaire qu'il est homogène quelle que soit la catégorie de la population et l'ancienneté de résidence dans la ville. L'analyse des représentations associées à Agen vient expliquer ce haut degré de satisfaction : Agen est avant tout perçue comme agréable à vivre (84%) et comme une ville où l'on se sent en sécurité (63%).

Notons que ces dimensions n'enferment pas la ville dans une "gestion" confortable de ces atouts dans la mesure où près d'un habitant sur deux considère qu'Agen est dynamique ou tournée vers l'avenir.

2/ Une ville disposant d'une identité forte.

Au-delà de cette notion de qualité de vie agenaise, les habitants associent à leur ville des attributs identitaires forts. Sans surprise, le pruneau et le rugby dominent les éléments définissant l'identité de la ville. Pour autant, d'autres aspects émergent à un niveau de citations élevé : le "bloc garonnais" qu'il s'agisse du fleuve ou du Pont Canal ainsi que l'ENAP qui en dépit de sa récente dans le paysage Agenais (26 ans) constitue désormais un pan de son identité.

Parallèlement, venant symboliser cet attachement à la qualité de vie et à l'identité agenaise, deux tiers des habitants se voient vivre dans l'agglomération d'Agen d'ici dix ans.

3/ Pour autant, des habitants exprimant des attentes structurées autour du développement économique, de la santé et de la sécurité.

La situation perçue d'Agen par grands domaines de vie quotidienne des habitants génère le plus souvent une satisfaction majoritaire qu'il s'agisse de l'accessibilité de la ville, de ses équipements (de la petite enfance à l'université) ou du numérique.

Toutefois, se font jour des demandes d'actions prioritaires sur des thématiques spécifiques. Il en va ainsi de l'emploi et du développement économique, de la propreté ou de l'accès aux services de santé, enjeux sur lesquels la situation agenaise apparaît insatisfaisante. Notons également l'expression d'attentes fortes sur la sécurité ou sur la préservation de l'environnement alors même que ces thématiques suscitent des jugements positifs.

L'ensemble de ces domaines d'action constituent donc le cœur des attentes des Agenais et structurent même leur capacité à se projeter à l'horizon 2030. Ainsi, leur portrait d'une ville idéale - une ville où l'on se sent en sécurité, où le plein emploi est assuré et comprenant de nombreux commerces de proximité - reflète largement leurs attentes actuelles sur Agen. ■



4/ Une vision assez précise et harmonieuse du « portrait » d'Agen à l'horizon 2030, renforcée par une adhésion forte aux projets de la municipalité.

En effet, apparaissent de forts éléments de continuité avec la situation actuelle. Agen 2030, c'est une ville conservant une politique fiscale équilibrée (même si 15% des répondants se disent prêts à payer plus d'impôts en contrepartie de plus de services publics), un habitat toujours pavillonnaire et familial (17% seulement pour un développement de l'habitat social) et une offre commerciale toujours équilibrée entre le centre-ville et la périphérie.

Seule exception s'agissant de la mobilité, une part très significative des Agenais (44%) souhaite une diminution du nombre de la circulation automobile dans leur ville.

Cette projection raisonnable et harmonieuse dans cet horizon Agen 2030 tire sa source d'un fort consensus à l'égard des projets de la Municipalité. Tous sont très majoritairement soutenus par les Agenais, notamment ceux ayant pour finalité l'amélioration du cadre de vie.

5/ Une condition sine qua non à la réussite du développement Agenais : l'association des habitants au processus de décision.

En effet, réalisée avant le mouvement des Gilets Jaunes, la consultation menée pour la Ville d'Agen vient confirmer la forte demande de concertation des habitants pour toute décision concernant leur avenir.

Ainsi, près des trois quarts des répondants appellent de leurs vœux d'être associés au processus de décision prises par les élus municipaux. Nul clivage parmi les catégories de la population agenaise n'émerge pour nuancer cette attente.

Les vecteurs attendus de cette co-construction font systématiquement l'objet d'une adhésion majoritaire. Toutefois, l'organisation de référendum, la création d'une Cour des Comptes locale contrôlant le bon usage de l'argent public ainsi que le développement de consultations des habitants par internet émergent en tête.



Analyse du regard et des propositions formulées par les citoyens

La vision globale des agenais sur leur ville et leur niveau de satisfaction

D'après l'enquête réalisée auprès des agenais, **une forte majorité de répondants parlent de la ville d'Agen de manière positive.** Les représentations positives de la ville sont principalement associées **au cadre de vie, à l'image d'une ville animée.** Dans le discours spontané des habitants sur leur ville, l'idée de renouveau et de modernité ressort de manière plus importante que l'idée de déclin qui peut parfois être associé aux villes moyennes.

A titre d'exemple, on constate qu'une majorité de répondants considèrent que **la ville est agréable à vivre et sécurisante.**

Sur la question de la sécurité, 67% des moins de 50 ans partagent cette opinion contre 60% des 65 ans et plus. Par ailleurs, 55% des personnes qui habitent sur la commune depuis plus de 30 ans et 72% des personnes qui habitent sur la commune depuis moins de 5 ans partagent également cette opinion. Enfin, les femmes

sont plus nombreuses proportionnellement que les hommes à se sentir moins en sécurité. A titre de comparaison, ce sentiment de sécurité reste néanmoins en dessous de la norme IFOP nationale puisqu'elle s'élève à 66% en 2017 contre 63% à Agen.

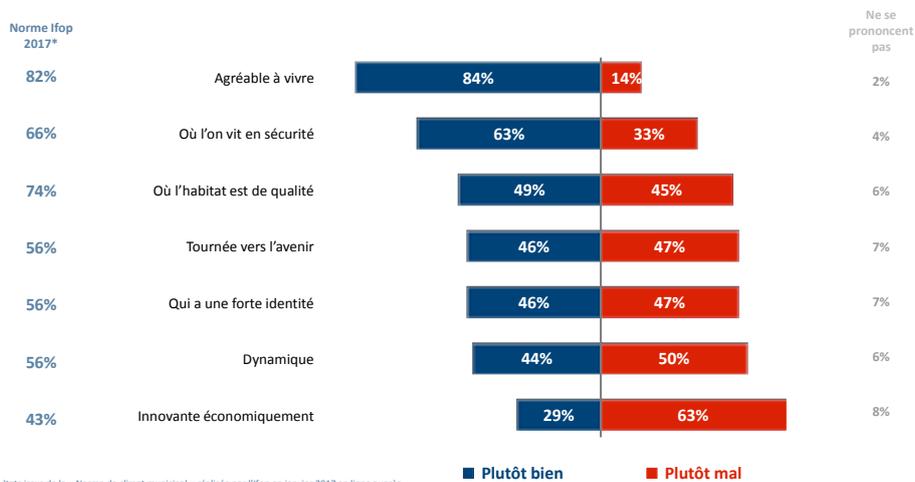
Les avis sont plus partagés concernant notamment :

- L'habitat de qualité ;
- L'idée d'une ville tournée sur l'avenir ;
- L'identité forte de la ville ;
- Le dynamisme de la ville.

En effet et à titre d'exemple, si l'habitat de qualité est cité à 49% dans la catégorie « plutôt bien », il est également cité à 45% dans la catégorie « plutôt mal ». En comparaison avec les données IFOP, la moyenne de satisfaction est plutôt basse à Agen (74% au niveau national contre 49% à Agen). ■



QUESTION : Pour chacune des appréciations suivantes, diriez-vous qu'elle s'applique plutôt bien ou plutôt mal à Agen ?
Agen est une ville...



*Résultats issus de la « Norme de climat municipal » réalisée par l'Ifop en janvier 2017 en ligne auprès d'un échantillon national représentatif de 1.964 personnes âgées de 18 ans et plus.

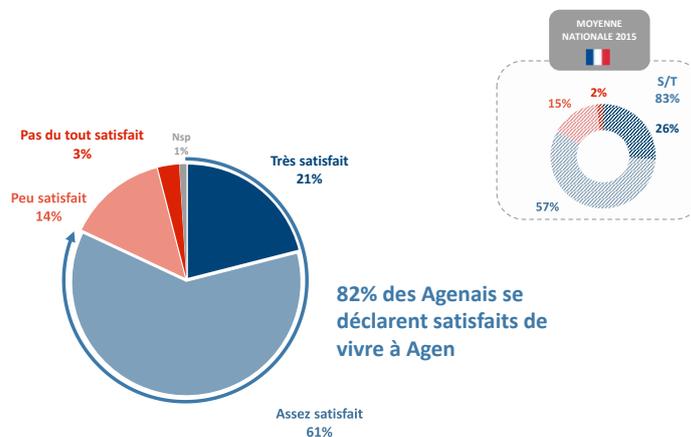
Sources : analyse questionnaire 2018 IFOP « Agen 2030 »

La seule dimension qui fait l'objet d'une vision plus négative pour les agenais concerne l'innovation économique. En effet, une majorité d'agenais considère que **la ville n'est pas suffisamment innovante économiquement**.

Globalement, à **82%**, les agenais ayant répondu à la consultation se déclarent satisfaits de vivre à Agen (21% sont très satisfaits). La moyenne nationale de satisfaction relevée dans d'autres villes analysées par l'IFOP est de 83% : la part agenaise est donc légèrement en dessous de la moyenne

nationale. Seulement, 3% des répondants se déclarent pas du tout satisfaits. Cette tendance est assez homogène quelle que soit la catégorie de répondants. On observe néanmoins une plus nette satisfaction chez les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que chez les professions libérales et catégories supérieures en comparaison avec les ouvriers (25% de très satisfaits parmi les professions libérales contre 16% parmi les ouvriers). On n'observe pas de net clivage entre les répondants selon leur ancienneté de résidence.

QUESTION : D'une manière générale, êtes-vous satisfait de vivre à Agen ?



82% des Agenais se déclarent satisfaits de vivre à Agen

Sources : analyse questionnaire 2018 IFOP « Agen 2030 »

Plusieurs thématiques sont évaluées de manière satisfaisante par les agenais. En tête du niveau de satisfaction, on retrouve :

- l'accessibilité de la ville via les différents réseaux de transports existants
- le niveau de réponse des services publics via les équipements scolaires et universitaires ainsi que les crèches et garderies
- la couverture Internet et numérique
- la sécurité des habitants
- l'accès au logement

Concernant, les transports en commun, les activités et animations culturelles, l'accès aux services de santé ou encore les services aux personnes âgées, la satisfaction est plus modérée et les clivages sont plus nets.

Deux domaines apparaissent réellement insatisfaisants pour une majorité d'agenais ayant répondu à l'enquête, il s'agit de **la propreté de la ville et du développement économique du territoire.**

L'identité de la ville d'Agen

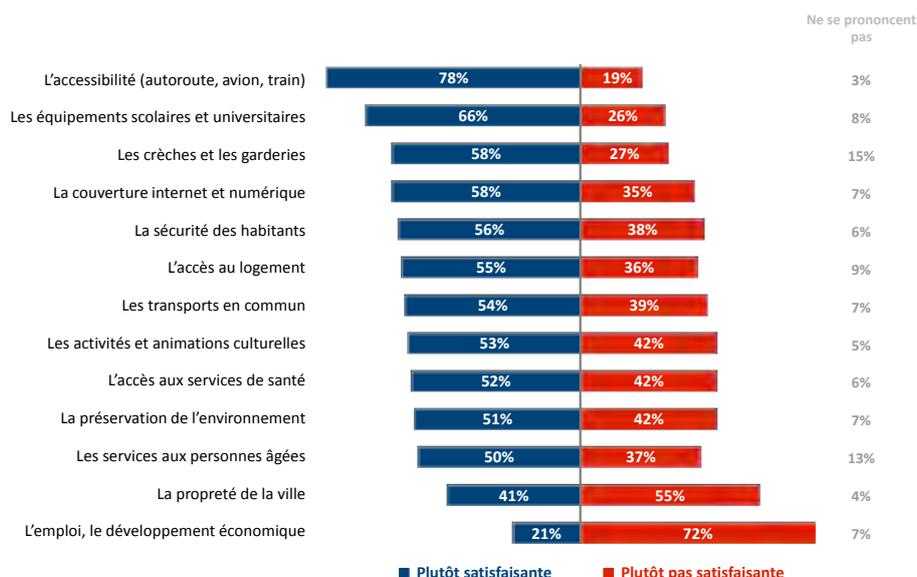
Lorsque l'on interroge les agenais sur ce qui compose l'identité agenaise, une diversité d'éléments sont mis en avant. Le **pruneau** et le **rugby** reviennent majoritairement en tête comme les symboles traditionnels de l'identité agenaise mais ils ne résument pas l'identité agenaise à eux seuls.

Le « bloc garonnais » avec la Garonne (61%) et le pont-canal (55%) apparaissent également pour les agenais interrogés comme des symboles importants. Enfin, l'ENAP présente sur le territoire depuis 26 ans est également fortement citée.

Ainsi, l'identité agenaise apparaît relativement **variée** et ne se résume pas **aux standards traditionnels.**



QUESTION : Pour chacun des domaines suivants, diriez-vous que la situation à Agen est plutôt satisfaisante ou plutôt pas satisfaisante ?



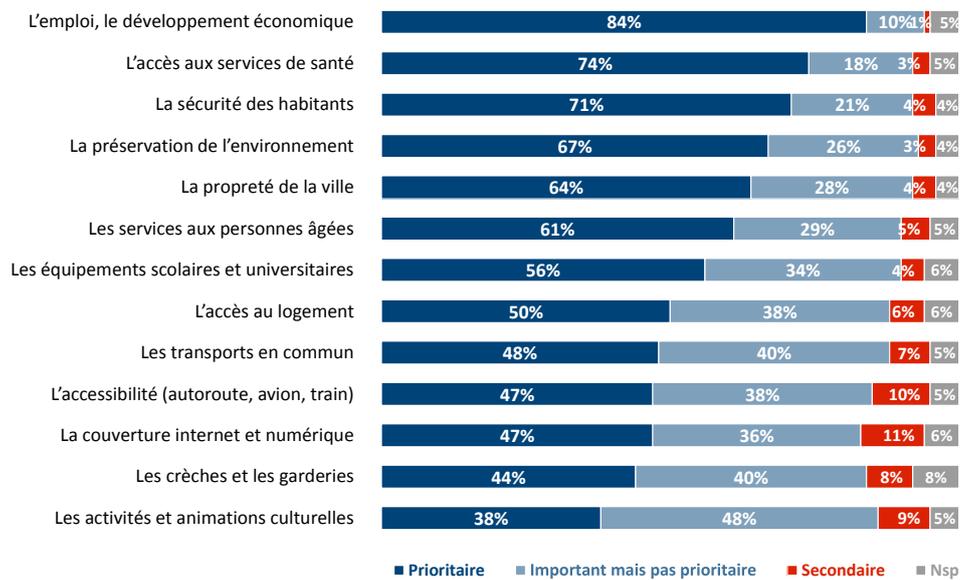
Sources : analyse questionnaire 2018 IFOP « Agen 2030 »



Le positionnement d'Agen à l'horizon 2030

Dans le cadre de la consultation, les agenais se sont exprimés sur plusieurs sujets et ont positionné un niveau d'attente important sur différentes thématiques.

QUESTION : Pour chacun des thèmes suivants, diriez-vous qu'il s'agira pour les dix prochaines années d'un sujet prioritaire, important mais pas prioritaire ou secondaire pour la ville d'Agen ?



Sources : analyse questionnaire 2018 IFOP « Agen 2030 »

Les priorités de travail exprimées par les agenais

Ainsi, les sujets qui apparaissent prioritaires pour une majorité d'agenais sont :

- L'emploi et le développement économique
- L'accès aux services de santé
- La sécurité des habitants
- La préservation de l'environnement
- La propreté de la ville

D'autres sujets apparaissent également importants pour les agenais mais pas prioritaires, il s'agit de :

- Les activités et animations culturelles
- Les services à destination des enfants et des jeunes (services scolaires, crèches, garderies, équipements universitaires...)

- La couverture Internet et numérique
- L'accessibilité
- Les transports en commun
- L'accès au logement

En matière de développement économique...

En tête des préoccupations agenaises pour 2030, on retrouve **l'enjeu du développement économique et de l'emploi**. Les agenais qui se sont exprimés que ce soit via le questionnaire ou des contributions écrites mettent en avant **deux points centraux** pour le développement économique du territoire :

- Le développement du Technopôle Agen-Garonne comme espace économique créateur d'emplois
 - L'analyse du questionnaire révèle que 84% des répondants sont favorables à ce développement (contre 10% non favorable)
- **Le renforcement et le développement de l'offre commerciale en centre-ville**, considérée par une majorité d'agenais comme l'antidote au déclin de la ville.
 - 62% des répondants à l'enquête considère que l'offre commerciale doit être renforcée dans le centre-ville d'Agen.

Plusieurs agenais ont exprimé leur souhait de **« redynamiser l'hyper-centre » / de « rajeunir le centre-ville »** en faisant des propositions concrètes :

- « Mettre en place un grand marché de Noël » ;
- « Encourager l'ouverture de cafés indépendants en centre-ville » ;
- « Créer de nouveaux commerces et un bar qui joue le rôle de lieu de rencontre pour les habitants du quartier 9 » ;
- « Dynamiser le centre-ville plutôt que les zones » ;
- « Améliorer l'offre commerciale avec des magasins plus accessibles à tous » ;
- « Donner plus d'amplitude aux horaires d'ouverture pour dynamiser Agen en semaine » ;
- « Mettre fin à la lutte des commerces de périphérie et commerce en centre-ville avec un financement de la gratuité du stationnement » ;
- « Plus de livraisons de courses ou restauration à domicile ».

La question de l'emploi et du développement économique apparaît ainsi **prioritaire** pour de nombreux agenais interrogés. D'après l'enquête réalisée, **la vision de la ville idéale comme « une ville où le plein emploi est assuré » a reçu 40% des suffrages**, et marque la priorité donnée à l'emploi juste derrière la sécurité. ■



En matière d'accès aux droits et aux soins

La question de l'accès aux soins apparaît également comme un enjeu prégnant pour une majorité d'agenais interrogés

- Un **clivage** s'observe néanmoins autour de la question : 52% des agenais interrogés considèrent que cet accès est, aujourd'hui, satisfaisant mais 42% le considèrent insatisfaisant ;
- **74% des agenais interrogés définissent l'accès aux services de santé** comme la 2^{ème} thématique prioritaire pour les 10 prochaines années, derrière le développement économique et l'emploi ;
- **85% sont d'ailleurs favorables à la création d'une maison de santé en centre-ville** avec des médecins et des professions paramédicales.

Au-delà de la question de l'accès aux soins, les agenais ayant contribué à la démarche mettent également en avant la question de l'**accès aux droits** et envisagent plusieurs mesures :

- « Faire en sorte que la ville aide davantage les agenais en difficulté dans les démarches administratives (ex : papiers de la CAF) »
- « Renforcer le soutien aux populations défavorisées via la création d'un centre pour les SDF ».

En matière de sécurité et de propreté

La sécurité des habitants et la propreté de la ville sont apparues respectivement en 3^{ème} et 5^{ème} position des priorités de travail pour 2030 :

- Si **63% des agenais interrogés considèrent qu'Agen est une ville où l'on vit en sécurité**, ils sont néanmoins **38% à considérer** que la situation, sur ce sujet précis, **n'est pas satisfaisante** ;
- 55% considèrent également que la propreté de la ville n'est pas satisfaisante ;
- Respectivement, 71% et 64% des répondants considèrent que la sécurité et la propreté sont des sujets prioritaires pour 2030 ;
- Enfin, pour qualifier une ville idéale, les agenais interrogés citent à 51% « une ville où les habitants se sentent en sécurité » devant « la ville où le plein emploi est assuré ».

Pour répondre à cet enjeu prioritaire, plusieurs agenais, mobilisés dans le cadre de la démarche, font des **propositions ayant vocation à améliorer la sécurité et la propreté de la ville** :

- « Assurer la sécurité en nocturne en centre-ville pour les femmes seules ».
- « Améliorer les conditions de sécurité nocturne et remettre un commissariat à Agen destiné aux communes alentours »
- « Un centre d'appel de la police plus sérieux et moins laxiste »
- « Poser des caméras dans les endroits à risque »
- « Lutter contre le voisinage irrespectueux et le tapage nocturne »
- « Proposer un éclairage « intelligent » qui se met en marche par détection de personnes »
- « Plus de cendriers en ville » ■



En matière d'habitat et d'aménagement des espaces publics...

L'enjeu pour les agenais interrogés en matière d'habitat d'ici 2030 est de **construire ou de rénover un habitat** plutôt **pavillonnaire et familial**. 26% des personnes interrogées **priorisent un habitat haut de gamme**.

72% des personnes interrogées s'expriment également **en faveur de la création d'un éco-quartier moderne et connecté dans la partie Nord-Est de la ville** (Pin, Donnefort).

Au-delà des considérations autour du type d'habitat, plusieurs agenais proposent des actions concrètes pour surmonter **le manque de foncier disponible** :

- « Transformer les logements inoccupés de l'hyper-centre en éco-logements avec toits terrasses ou en immeubles collectifs pour les personnes du 3^e âge ».
- « Flécher les espaces fonciers encore aménageables »

Certains proposent également des pistes pour améliorer **la gestion du parc locatif** :

- « Concernant la gestion du parc locatif, développer une politique accentuée de gardiennage avec des couples gardiens assurant à la fois la maintenance et les services de proximité aux locataires et la médiation sociale ».

Enfin, plusieurs propositions en matière de réaménagement des espaces publics sont également soutenues par les agenais ayant répondu à l'enquête. A titre d'exemple :

- L'aménagement d'un jardin de centre-ville sur la place de la préfecture ;
- La création d'une coulée verte sur la rocade Jean Bru permettant de relier le canal à la Garonne ;
- Le réaménagement de la place du Pin ;
- Le réaménagement de la Place Jasmin et du Pérystyle du Gravier ;
- L'aménagement du port d'Agen avec piétonnisation du Quai Georges Leygues. ■



Le kiosque du Gravier



En matière de préservation de l'environnement



Skate park d'Agen

La nécessité d'opérer le « virage vert », que ressentent de nombreuses collectivités françaises comme Agen, apparaît très nettement auprès des citoyens agenais interrogés.

42% des répondants à l'enquête considèrent que **les actions de préservation de l'environnement** ne sont pas suffisantes à l'heure actuelle et 67% des répondants positionnent cet axe comme prioritaire pour les 10 prochaines années devant la propreté de la ville.

Selon les agenais qui se sont exprimés, **la préservation de l'environnement** comportent plusieurs enjeux et donne lieu à différentes réponses :

Une meilleure efficacité en matière de tri des déchets

- « Instaurer en centre-ville des « compost de quartier pour faciliter le tri des déchets biodégradables (actuellement jetés aux ordures ménagères), réduire les déchets polluants tout en produisant du compost » ;
« Distribuer des composts en centre-ville en petite quantité pour les personnes ayant des plantations sur leurs balcons » ;

- « Mettre des poubelles à tri sélectif en centre-ville (un contenant avec deux ou trois ouvertures pour trier en se promenant – ex des poubelles de l'université Jean Jaurès à Toulouse » ;
- « Envoyer par mail des consignes de tri claires et lisibles pour tous afin de faciliter son assimilation (Quel produit mettons-nous dans quel contenant, quelles sont les alternatives possibles, etc. Le tri change selon les villes et ce sont des informations que la majorité des gens ne cherchent pas par manque de temps, motivation, ou autre) » ;
- « Envoyer les courriers administratifs biodégradables en le fabriquant avec des graines pour le replanter ensuite (déjà réalisé avec des tickets de bus à Villeneuve-sur-Lot sur une période donnée) » ;
- « Plus d'écologie (transports doux, plus de végétaux, améliorer le tri, murs végétalisés...) » ;
- « Des conteneurs poubelles obligatoires pour chaque résidence » ; ■



- « Plus d'évènements sensibilisants à la protection de l'environnement » ;
- « Plus de conteneurs à déchets en centre-ville. »

Une ville verte, végétalisée encourageant la biodiversité en centre-ville

- « Re-naturer la ville, replanter des arbres en ville » ;
- « Ne pas bétonner pour ne pas étouffer dans les villes »
- « Produire du miel en centre-ville » ;
- « Mettre en place des jardins/ des potagers dans les écoles pour alimenter les hôpitaux et les maisons de retraite de produits biologiques »
- « Mettre en place des observatoires participatifs sur la biodiversité (ver de terre, papillons) »
- « Communiquer sur la baisse des pesticides sur la ville »

En matière de mobilité

La question de la mobilité a joué un rôle plus secondaire lors du Temps des Citoyens. **Moins de la moitié des personnes interrogées** ont placé, au cœur des priorités pour la ville, les sujets liés à cette thématique. Au regard des 13 sujets pré-identifiés, les transports en commun et l'accessibilité arrivent seulement en 9^e et 10^{ème} position du classement.

La mobilité a cependant fait l'objet de **30% des remarques et suggestions formulées lors de la réponse au questionnaire**, et de **plusieurs contributions** qui ont permis l'émergence de propositions et recommandations concrètes.

DEUX TENDANCES CONCERNANT L'USAGE DE LA VOITURE

Au regard des réponses, **deux grandes tendances** se dégagent concernant **l'usage de la voiture et la place** qu'elle devra occuper au sein du territoire agenais.

En effet :

50% des agenais interrogés souhaitent **maintenir le nombre de voitures à son niveau actuel** pour les dix prochaines années.

- « Participer à des actions nationales (le jour de la nuit le 13/10 site internet biodivers'ille) »
- « Faire en sorte qu'Agen rejoigne les 106 communes françaises qui disent non aux cirques avec animaux ».

Une ville résiliente et durable

- « Lancer un défi au niveau des différentes directions de la ville et l'agglomération pour réduire les consommations (électriques, eau, déchets) » ;
- « Impliquer les quartiers dans une démarche de réduction des énergies » ;
- « Distribuer des ampoules, des réducteurs de débit 6l/min » ;
- « Valoriser les bâtiments utilisant les énergies renouvelables » ;
- « Soutenir les projets de financement citoyens ».

Plusieurs mesures visant notamment à **faciliter son usage et optimiser les conditions de circulation** viennent d'ailleurs conforter cette posture au fil des réponses et des contributions personnelles. Par exemple :

- La volonté **de développer des parkings de proximité en centre-ville** (71% de réponses favorables contre 24% opposées) ;
- Le souhait **de faciliter le stationnement en centre-ville** par la mise en œuvre de davantage d'espaces dédiés et d'un tarif plus avantageux (10 occurrences dans la section « avis et suggestions » et 2 contributions en ce sens) :
 - « Plus de stationnement gratuit »
 - Plus de stationnement autour du centre-ville
 - « Baisser le prix des contraventions »
- La possibilité **d'envisager la construction d'un 3^e pont** pour franchir la Garonne afin de désengorger la circulation (84% de réponses favorables contre 11% opposées). ■



- Au contraire, **44%** des agenais interrogés optent pour une **diminution de la part des véhicules motorisés individuels** dans le prisme de la mobilité agenaise. Pour certains agenais, ce souhait s'applique notamment **au cœur de ville** avec la volonté de réduire la place de la voiture au profit d'autres modes (transport en commun et modes actifs), mais aussi de limiter les nuisances induites par le trafic automobile (sonore par exemple) et d'inciter à la diminution de la vitesse des véhicules (ex : mise en place de zones 30).

Plusieurs recommandations sont également formulées dans l'objectif **d'optimiser et surtout de sécuriser les déplacements automobiles**. Par exemple :

- « Limiter le nombre de véhicules au sein de l'agglomération » ;
- « Adapter le réglage des feux de circulation (ex : feux tricolores à l'entrée du quartier Toussaint, accès qui doit évoluer pour des nécessités de sécurité à horizon 2020 – 2022) » ;
- « Optimiser les sens de circulation » ;
- « Désengorger le boulevard Liberté » ;
- « Améliorer et fluidifier les zones encombrées aux heures de pointes » ;
- « Bannir les véhicules bruyants du centre-ville » ;
- « Améliorer l'information à l'utilisateur sur les conditions de circulation (applications, signalétique lumineuse) » ;
- « Repenser certains ronds-points pour optimiser les dégagements (refonte du rond-point du Pin et création d'une déviation Nord) ».

Les personnes interrogées se montrent généralement **peu favorables à la hausse du nombre de véhicules** (avec moins de 5% des réponses abondant dans ce sens), mais la voiture devra tout de même constituer **un élément clé du schéma de mobilité du territoire pour les années à venir**.

DONNER LA PRIORITÉ AU TRANSPORT EN COMMUN

A l'instar des acteurs socio-économiques du territoire, émane également et de manière très

nette la volonté de placer au cœur des enjeux de la mobilité agenaise **le développement du réseau de transports en commun et l'amélioration de la desserte à l'échelle de la ville** et de l'agglomération.

En effet, 39% des agenais estiment **peu satisfaisante** l'offre actuelle et 80% d'entre eux placent l'amélioration de cette dernière comme **une priorité clé des actions à mener** au cours de dix prochaines années.

En termes de propositions ciblées, plusieurs contributions concordent avec le regard des acteurs en encourageant notamment :

- L'amélioration du maillage, de la fréquence (notamment le soir) et de la desserte de transports en commun, notamment sur les secteurs suivants :
- « Liaison Aéroport d'Agen / Centre-Ville »
- « Liaison Centre-Ville / Périphérie notamment en nocturne pour permettre aux agenais de profiter de l'offre culturelle et commerciale du centre »
- « Liaisons inter-quartiers et quartiers périphériques entre eux (ex : Vallon de Vérone) ».
- « La mise en place d'un tramway »
- « L'amélioration de la desserte scolaire (le mercredi après-midi notamment) et universitaire » ;
- « La mise en place de navettes gratuites permettant de relier les grands axes de la ville sur les boulevards d'Agen ; et ce jusqu'aux bus extra-urbains » ; élargir le rayon d'action des navettes Cœur de ville » ;
- « L'amélioration des équipements liés : information à l'utilisateur, wifi dans les bus, abris-bus » ;
- « L'adaptation des transports en commun aux personnes à mobilité réduite et personnes âgées »
- « La mise en place d'une tarification plus avantageuse et incitative ».

Il est cependant à noter que 51% des participants émettent **un avis défavorable quant à la mise en œuvre de voies de bus dédiées** (contre 41% de réponses favorables). ■





INTERMODALITÉ ET MODES ACTIFS

Sont également plébiscitées par une large majorité de participants :

- Les mesures favorisant l'**intermodalité** et notamment la **mise en œuvre de parkings relais**, déjà très encouragée lors du Temps des Experts et qui obtient l'**appui de 73%** des personnes interrogées lors de l'enquête (« intégrer des parkings relais aux entrées de rocade ») ;
- **Le développement du réseau cyclable (72% d'avis favorables)**
L'incitation à l'usage du vélo fait également l'objet de nombreuses contributions d'agenais qui appuient notamment :
 - « L'augmentation des pistes cyclables » ;
 - « L'amélioration de la desserte entre le centre et la périphérie mais aussi entre les quartiers » ;
 - « L'aménagement de la voirie pour sécuriser les déplacements cyclistes (ex : marquage

au sol, box au niveau des intersections et feux, séparation des voies, box sécurisés pour le dépôt d'effets personnels, politique plus répressive quant aux comportements déviant vis-à-vis des cyclistes) » ;

- « La mise en place de stationnements dédiés, aménager des parkings à vélo » ;
- « L'émergence de modes innovants comme les vélos électriques et vélo-taxis » ;
- « L'installation de vélos en libre-service ».
- L'émergence d'une **offre de transport propre** avec le développement, pour **67%** des personnes interrogées, d'un **réseau de bornes de rechargement et d'emplacements de stationnement pour les véhicules électriques**.

Le développement d'une **offre de véhicules en libre-service divise les participants**, avec 56% d'avis favorables contre 36% d'opinions opposés à l'intégration de ce service. ■



Enfin, de nombreuses personnes interrogées ont rappelé l'importance de **favoriser et de sécuriser les déplacements piétons, et de garantir notamment les déplacements des personnes à mobilité réduite** (*amélioration de la voirie et des trottoirs ; davantage de boulevard piétons ; sécurisation des passages piétons – particulièrement sur l'avenue Jean Bru et le Boulevard E. Lacour : passages piétons sonores ; aménagement de liaisons piétonnes et voies vertes, entre la Place du Pin, le port et la gare par exemple*).

Quelques agenais ont également exprimé le souhait **d'améliorer la mobilité en dehors de la commune et de l'agglomération** en développant **davantage de destinations depuis l'aéroport et en favorisant les liaisons vers les autres villes françaises ou étrangères**.

En matière de développement numérique...

Face à l'inquiétude d'une **fracture numérique** soulevée par les experts, les agenais interrogés dans le cadre de l'enquête ont une perception plutôt **satisfaisante de leur couverture internet et numérique** avec 58% qui considèrent la situation plutôt satisfaisante (contre 35% plutôt pas satisfaisante).

Dans la projection à l'horizon 2030, **les technologies/ le numérique/ la fibre optique ne sont citées que par 5% des personnes interrogées**. De même, le modèle d'une « ville intelligente utilisant les moyens numériques pour améliorer les services publics et économiser les ressources » n'est préféré que par **6% des personnes interrogées**. **Ainsi, à l'heure de la transition numérique, les agenais n'ont qu'une conscience limitée de ses enjeux et de ses possibilités pour l'avenir.**

La couverture internet et numérique **n'arrive qu'en 11^e position des sujets identifiés comme prioritaires** pour les dix prochaines années : 47% des agenais estiment qu'il s'agit d'un sujet prioritaire et 36% un sujet important. Cependant, **76% des personnes interrogées s'estiment favorables à l'intégration du réseau wifi** en centre-ville (contre 17% non favorables). Ce projet est classé en 6^e position des 14 projets proposés pour la ville au sein du questionnaire.

Parmi les contributions transmises par plusieurs agenais volontaires, on retrouve plusieurs propositions d'amélioration concrètes :

- « Proposer un service régulier de livraison des achats réalisés dans le centre-ville vers un parking à l'entrée de la ville ou le domicile » ;
- « Intégrer le wifi aux espaces publics (jardins, restaurants...) » ;
- « Installer la fibre ». ■



En matière de politique culturelle...

Si les activités et animations culturelles n'apparaissent qu'en 13ème position en matière de priorité pour 2030, plusieurs agenais considèrent qu'il s'agit néanmoins d'un sujet important pour la ville :

- 53% des agenais interrogés considèrent que l'animation culturelle est satisfaisant sur la ville contre 42% contre ;
- pour qualifier une ville idéale, les agenais interrogés citent à 21% « une ville dans laquelle se tiennent de nombreuses manifestations culturelles » ;
- 8% des agenais interrogés considèrent que dans les dix prochaines années, la ville d'Agen doit suivre le modèle d'une ville animée sur le plan culturel et sportif

Plusieurs propositions d'évolution dans ce domaine sont soumises :

- La création d'un **véritable centre Culture / Maison des associations** (76% d'avis favorables)
- **Le développement de l'art et de sa pratique notamment en centre-ville :**
 - « Permettre aux artistes de travailler, de montrer leur production et d'animer le centre-ville par leurs activités tout en les déchargeant de la gestion d'un atelier souvent au-delà de leurs moyens en centre-ville » ;
 - « Mettre à disposition un lieu ou un bâtiment dans le centre-ville où des artistes de tous horizons (peintres, sculpteurs, danseurs, musiciens, troubadours...) pourraient venir travailler, entreposer leur matériel, exposer, montrer, enseigner, partager leur art ; proposer une gestion associative du lieu » ;

- **Le développement d'activités culturelles**

- « Davantage d'activités culturelles » (« Plus de concerts », de « festivals » ; « organisation d'évènements extérieurs musicaux et culturels faciles d'accès »...)

- **Le soutien aux acteurs culturels :**

- « Soutenir le tissu associatif porteur d'activités culturelles »
- « Créer un service de soutien et d'appui au milieu associatif notamment pour les petites associations et en regroupant le maximum de leurs locaux ».

- **L'accessibilité des lieux culturels**

- « Rendre plus accessible les lieux culturels » (ex : diminuer le prix du cinéma)
- « Réintroduire la culture dans les quartiers et installer le conservatoire de musique et de danse à Montanou dans les locaux de l'école LANGEVIN rénovée ».

- **Soutenir la culture locale et la mettre en valeur**

- « Améliorer la cohésion, la culture locale, l'appartenance à un territoire en créant une monnaie locale agenaise ou en généralisant celle qui existe à Villeneuve-sur-Lot pour favoriser tous les circuits courts »
- « Mettre en place une monnaie pratique et pas seulement militante ou réservée à quelques convaincus isolés, une monnaie numérique (ex : carte euskocart au Pays Basque) » ■



En matière de politique jeunesse...

En matière de politique enfance/jeunesse, 58% des agenais interrogés dans le cadre du questionnaire ont répondu être satisfait de l'offre de crèches et de garderie sur le territoire. Le développement de ces équipements apparaît important pour 40% et prioritaire pour 44%.

Si dans le cadre du questionnaire, peu de questions interrogeaient les agenais sur leur satisfaction et leurs attentes pour 2030 quant à la politique jeunesse menée sur le territoire, plusieurs agenais ont néanmoins formulé quelques propositions pour améliorer la politique jeunesse d'ici 2030 :

- « Instaurer des tarifs étudiants (parkings...) »
- « Organiser plus de conférences qui concernent les étudiants »
- « Rendre le campus plus attractif »
- « Impulser plus d'évènements pour les jeunes »
- « Diversifier les filières pour les étudiants »
- « Plus de logements pour les étudiants »
- « Aller vers une ville plus dynamique avec des activités destinées aux jeunes ».

Concernant la place du citoyen agenais dans la gouvernance locale...

74% des agenais souhaitent être davantage associés au processus de décisions prises dans la ville par les élus municipaux (contre 24% de non).

Sur le profil des citoyens souhaitant être davantage associés au processus de décisions municipales, on constate une **prédominance** :

- des **hommes** (78% des hommes)
- des **tranches d'âge « jeunes »** avec 79% des 35-49 ans et 77% des moins de 35 ans.
- des **cadres supérieurs, professions libérales et intermédiaires** (81% des profession libérale et cadre supérieur, 84% des profession intermédiaire).
- des **habitants récemment installés** sur le territoire agenais (78% des personnes installés depuis moins de 5 ans).

A l'inverse, le souhait de davantage de participation est moins partagé par les populations qui peuvent se sentir naturellement exclues de la sphère publique et politique et

des décisions qui y sont prises :

- les femmes (73% des femmes)
- les personnes de + de 65 ans (69%)
- les ouvriers (72%) et retraités (70%)
- les habitants les plus anciens sur le territoire

Ce constat fait écho à une réalité pressentie par les experts : **l'existence d'une « majorité silencieuse »** qui souffre d'un sentiment de manque de légitimité pour s'exprimer et participer et qui est à ce titre difficilement mobilisable dans les processus de concertation.

Sur les formes de participation, **plus de 70% d'avis favorables** à la mobilisation des outils suivants :

- L'organisation de **référendums** locaux pour les grandes décisions à prendre dans la ville (79% favorables) ; ■



- La création d'une « **Cour des Comptes** » **locale** composée de professionnels indépendants contrôlant le bon usage de l'argent public (79% favorables) ;
- Le développement de **consultations des habitants par internet** (77% favorables) ;
- Le renforcement du pouvoir de décision des conseils de quartier (75% favorables) ;
- La création d'un **Conseil des Jeunes/ou d'Enfants** leur permettant de participer à la vie locale (75%) ;
- La création d'un « **Conseil des sages** » (personnes âgées) leur permettant de participer à la vie locale (74%).

Et dans une moindre mesure :

- La mise en place de budgets participatifs ;
- La création d'une assemblée de citoyens par tirage au sort.

Un agenais propose également la création d'une **manifestation annuelle consacrée à un grand sujet de société** (sur une semaine ou un mois) articulée autour de **plusieurs interventions** (à l'image d'une université populaire) qui inclurait conférences, débats et tables-rondes.

ET QU'EN PENSENT LES ENFANTS INTERROGÉS ?

Les enfants d'Agen se sont également projetés en 2030 en s'appuyant sur leur imagination. Durant divers temps d'échanges, ils ont formulé plusieurs propositions pour l'avenir de leur ville :

• Des évolutions en termes de transports

- « Je souhaiterai plus de voitures électriques » ;
- « Il faudrait plus de TGV »

• Des attentes quant aux équipements sportifs et jeunesse

- « J'aimerais une piscine ou un endroit où on peut se baigner »
- « Il faudrait améliorer les centres de loisirs »
- « Je souhaiterai plus de jeux pour les enfants »

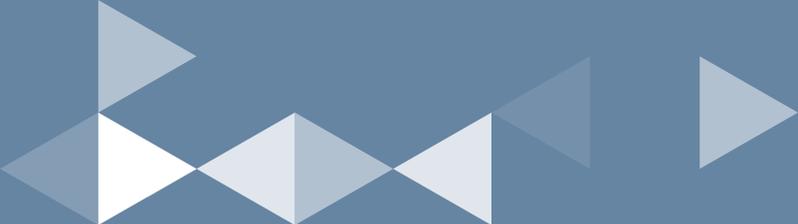
• Un environnement plus naturel avec des animaux

- « Il faudrait plus de forêts »
- « J'aimerais plus de fleurs, d'arbres et d'oiseaux »
- « Je souhaiterai plus de fontaines »

Ainsi, en 2030, une majorité d'agenais souhaiterait vivre au sein d'une **ville où les habitants se sentent en sécurité, où le plein emploi est assuré, avec des commerces de proximité et au sein d'une ville végétalisée, comportant de nombreux espaces verts.**

Ils privilégient un modèle de **ville familiale, intergénérationnelle, verte, respectant les principes du développement durable et de l'urbanisme écologique** mais également dynamique sur le plan économique. ■





PARTIE 3

CONCLUSION



Ainsi, la démarche prospective et participative engagée par la municipalité d'Agen se conclut par une synthèse des principaux enjeux et défis pour la ville d'ici 2030.

Cette démarche aura permis aux acteurs socio-économiques, associatifs, aux élus locaux, aux citoyens engagés d'échanger sur l'évolution de la ville, de s'interroger sur les forces du territoire et sur ses manques et difficultés mais également de prendre du recul sur les défis à venir et sur les chantiers à engager. L'enjeu étant de faire de la ville d'Agen, une ville qui préserve sa qualité de vie mais qui se donne également les moyens de son ambition et qui s'affirme en tant que ville moyenne moderne, innovante et accueillante.

Ce rapport retrace les échanges et propositions formulées par les différentes parties prenantes et met en avant plusieurs points déterminants pour l'avenir de la ville.

Tout d'abord, il est important de souligner que la ville d'Agen est perçue comme une ville familiale, intergénérationnelle où il fait bon vivre. Son cadre de vie attractif et sa situation géographique entre deux Métropoles dynamiques, Bordeaux et Toulouse, la positionne comme une ville moyenne en devenir qui a les capacités réelles de se distinguer dans le paysage régional.

Agen, c'est aussi une ville moyenne, qui doit être ambitieuse dans son développement et dans la valorisation de ses atouts. Depuis plusieurs années, la ville engage d'importants travaux de revitalisation de son centre-ville et de réhabilitation de l'habitat dégradé. Elle dispose d'une offre culturelle et sportive importante et reconnue. Elle s'efforce de développer un pôle universitaire pour permettre aux jeunes agenais de rester sur la ville ou d'attirer de nouveaux étudiants. D'un point de vue économique, elle dispose de plusieurs forces industrielles et agroalimentaires qui présentent un potentiel de développement important. Cet ensemble de forces doit lui permettre de se distinguer des deux métropoles qui l'entourent pour ne plus se définir par rapport à elles mais bien avec elles au sein du concert régional. Il s'agit ici d'affirmer une identité, une ambition territoriale que la ville devra partager à l'échelle de son bassin de vie en partenariat avec les communes de l'agglomération agenaise.

Pour y parvenir, Agen devra également composer dans les années à venir avec plusieurs enjeux démographiques, économiques et sociaux. Il faudra notamment garantir l'accueil de nouvelles populations dans de bonnes conditions à la fois en termes de logements, d'infrastructures de transports, de services à la population. Il faudra composer avec une population

intergénérationnelle, jeune et plus âgée. Il faudra également répondre aux besoins des publics les plus en difficulté et isolés socialement ou du fait des évolutions technologiques (impact du numérique notamment).

Ces enjeux seront à prendre en compte dans un contexte environnemental et social complexe. Les changements climatiques doivent inévitablement guider les choix politiques en termes d'habitat, d'aménagement du territoire, de transport, de développement économique. L'évolution de la société et de la place du citoyen dans la vie locale devra également être intégrée dans l'évolution de la gouvernance locale de la ville d'Agen.

Pour répondre à ces enjeux, la ville d'Agen, devra proposer une stratégie territoriale ambitieuse et se donner les moyens de mettre en œuvre cette stratégie.

Au regard de ce travail d'analyse et de réflexion prospective et participative mené avec l'ensemble des parties prenantes de la démarche (citoyens, acteurs socio-économiques, associatifs, élus locaux), Neorama propose six chantiers à mettre en œuvre pour permettre à la ville d'Agen de se donner les moyens de ses ambitions :

CHANTIER N°1 : Agen en 2030 et le défi démocratique

Pionnière en matière de dialogue avec les quartiers, Agen doit se tourner résolument vers l'implication active des citoyens

CHANTIER N°2 : Agen en 2030 et le défi écologique

Une ville verte à l'environnement préservé qui fait du développement durable un axe fort de progrès

CHANTIER N°3 : Agen en 2030 et le défi économique

Une base économique solide qui doit lui permettre d'être proactive et ambitieuse pour affirmer sa place dans le concert régional

CHANTIER N°4 : Agen en 2030 et le défi de la mobilité

Vers une mobilité globale et durable adaptée à chaque habitant

CHANTIER N°5 : Agen en 2030 et le défi du numérique

Devenir une ville numérique exemplaire accessible à tous

CHANTIER N°6 : Agen en 2030 et le défi social

Faire progresser le vivre ensemble à Agen

Les pistes de travail énoncées ci-après sont des propositions formulées par les différentes parties prenantes. Elles doivent constituer des outils d'aide à la décision pour les années à venir. ■



CHANTIER N°1

AGEN EN 2030 ET LE DÉFI DÉMOCRATIQUE

Pionnière en matière de dialogue avec les quartiers, Agen doit se tourner résolument vers l'implication active des citoyens

SYNTHÈSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Ces dix dernières années, la ville d'Agen a fortement investi la démocratie locale en structurant notamment **une réelle dynamique autour de la gouvernance des quartiers**.

L'analyse de la politique menée dans ce sens met en avant des **points forts** mais également **des marges de progression** à prendre en considération pour l'avenir de la ville.



Plusieurs points forts à valoriser

- Une gouvernance locale innovante matérialisée par la mise en place, depuis 10 ans à l'échelle des quartiers, de conseils de quartier ainsi que de groupes projets, qui bien que non décisionnels constituent de véritables espaces de démocratie participative.
- Une politique municipale fortement contractualisée qui rend compte de ses avancées aux agenais :
 - Un programme municipal mis en place sur une centaine d'engagements
 - Un suivi annuel de ces engagements et un bilan proposé à tous les agenais chaque année et à mi-mandat
 - Une méthodologie similaire engagée à l'échelle de l'agglomération avec un début de contractualisation
- Des instances municipales préparées en amont avec les élus de la majorité et de l'opposition et qui se modernisent : télétransmission des actes, retranscription en direct des séances du conseil municipal, dématérialisation des documents produits par les équipes ville...
- Une gestion des postes de responsabilité budgétaire plus autonomes au niveau des directions (dépenses et recettes) en lien avec les élus délégués
- La mise en place d'outils numériques (TellMyCity, espace citoyen, sortir à Agen, plateforme opendata...) permettant d'échanger et de résoudre rapidement des dysfonctionnements signalés par les agenais, de faciliter leurs démarches administratives voire de leur permettre de mieux connaître leur ville. ■





Des questions à prendre en considération pour l'avenir

- Une **évaluation nécessaire à mener sur le fonctionnement et l'efficacité des conseils de quartier 10 ans après** :
 - Un faible taux de participation et des enjeux de représentativité à analyser ;
 - Un besoin d'articulation entre les conseillers municipaux et les conseillers de quartier ;
 - Des marges de progression dans l'articulation entre les élus référents, les services de la ville et les élus de quartiers pour améliorer l'efficacité du dispositif.
- Des questionnements autour **du fonctionnement des instances municipales** (des conseils municipaux très longs, des commissions thématiques dont le fonctionnement est hétérogène...) : il pourrait être pertinent d'aller plus loin dans la modernisation de ces instances et de s'interroger sur l'évolution de la place des commissions thématiques dans la gouvernance locale
- Des **groupes projets pertinents** mais qui ne représentent pas l'ensemble de la population : il pourrait être pertinent de **s'interroger sur la participation citoyenne au sein de ces groupes projets** et sur la communication de ces instances auprès du grand public.

- *Comment faire du citoyen agenais une partie prenante de sa ville ? De quelle manière imaginer sa participation et son implication au sein de l'action publique ? Quelles formes de participation et quelles instances citoyennes développer/encourager/réinventer ?*
- *Comment redéfinir le rôle de l'élu local et restaurer une relation de confiance et de dialogue avec les citoyens ?*
- *Comment donner davantage de marges de manœuvre à la démocratie de proximité, notamment à travers les quartiers ?*

LES PISTES DE TRAVAIL POUR 2030



Moderniser les instances municipales et leur articulation avec les autres formes de démocratie citoyenne :

- Introduire la possibilité pour les citoyens de poser des questions en amont du conseil municipal sur l'ordre du jour proposé
- Mettre en place un forum numérique permettant aux citoyens de réagir et poser des questions pendant le conseil municipal
- S'interroger sur le fonctionnement des délégations et proposer que seuls les projets méritant d'être débattus soient abordés en conseil municipal. Les autres sujets, en accord avec l'opposition, pourraient être débattus dans un autre cadre. ■





Évaluer le fonctionnement des conseils de quartier et proposer des améliorations pour :

- Renforcer la présence des élus et mobiliser davantage de fonctionnaires sur les quartiers ;
- Renouveler les personnes impliquées et travailler la représentativité ;
- Redéfinir le périmètre des quartiers ;
- Encadrer et former les conseillers de quartier ;
- Proposer la mise en place de maisons de quartier permettant aux citoyens de se retrouver, d'échanger de manière informelle, de rencontrer leurs élus de quartier.



Proposer des méthodes plus transparentes permettant aux agenais de contrôler d'évaluer et aux élus de rendre compte de l'action menée

- Mettre en place une **cour des comptes indépendante municipale** composée de professionnels indépendants contrôlant le bon usage de l'argent public (79% des agenais ayant répondu au questionnaire y sont favorables)
- Mettre en place des **États Généraux/Les Conseils Généraux des Quartiers** afin de tirer un bilan et de dresser les pistes d'évolution de cette gouvernance de quartier.
- Clarifier davantage la notion de contrat d'engagement et permettre au citoyen de participer à l'évaluation de l'action et des engagements pris



S'appuyer sur le développement de nouvelles formes d'expression citoyennes telles que :

- L'organisation de **référendums** d'initiative locale (au sens de l'article 72-1 de la Constitution) pour les grandes décisions à prendre dans la ville ou la mise en œuvre du droit de pétition ;
- Le développement de **consultations des habitants par internet** ;
- La création d'un **Conseil des Jeunes/ou d'Enfants** leur permettant de participer à la vie locale ;
- La création d'un « **Conseil des sages** » (personnes âgées) leur permettant de participer à la vie locale ;
- La mise en place de **panels citoyens** (échantillons représentatifs) sur certains sujets ou projets ;
- La mise en place de budgets participatifs par le moyen d'appels à projets ;
- L'organisation d'**ateliers déambulatoires** dans l'espace public, véritables visites de terrain réalisées avec les usagers, permettant d'identifier les points faibles et points forts du territoire et de formuler des propositions afin d'adapter au mieux les aménagements urbains et les projets aux besoins des citoyens. ■



CHANTIER N°2

AGEN EN 2030 ET LE DÉFI ÉCOLOGIQUE

Une ville verte à l'environnement préservé qui fait du développement durable un axe fort de progrès

SYNTHÈSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Au regard de l'analyse de la politique menée en matière d'environnement et de préservation de la ressource, plusieurs atouts peuvent être mis en avant mais des **marges de progression** sont également à prendre en considération.



Principaux points forts à valoriser

- La réalisation de **plusieurs études liées au changement climatique** notamment dans le cadre du PLUI (diagnostic climatique) et la volonté d'intégrer ces enjeux au cœur des politiques publiques menées ;
- **Diverses labellisations et réponses à appel à projet** permettant de capter d'importantes sources de financement :
 - CIT'ERGIE (2018) ;
 - Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte : territoire labellisé depuis 2016 ;
 - QUALORGUE qui permet de mener une démarche exemplaire en termes de gestion des déchets et qui a pour objectif de faire d'Agén un territoire précurseur en termes de collecte de déchets fermentescibles...
- **Deuxième fleur** (2016)
- Un engagement fort pris par la ville pour **végétaliser systématiquement les aménagements de l'espace public du centre-ville** : cet engagement s'est pour le moment concrétisé sur la boulevard de la République et le boulevard Carnot
- **Trois sites inscrits en tant que monuments naturels à préserver** : le quartier des Cornières ; le cœur de ville ; le péristyle du gravier et leurs abords.



Des questions à prendre en considération pour l'avenir

- Des actions à développer de manière plus significative autour de **la valorisation et de la protection de la biodiversité** ;
- Une **démarche de végétalisation des espaces publics** à accentuer pour permettre de réinsérer la nature en ville ;
- La nécessité d'encourager le développement des **énergies renouvelables sur le territoire pour aller vers une ville efficace énergétiquement en 2030**.
- Des **ilots de pauvreté** identifiés notamment dans le centre ancien. ■



LES PISTES DE TRAVAIL POUR 2030

La mise en œuvre concrète de ce chantier passe notamment par le déploiement de plusieurs pistes de travail présentées ci-dessous :



Aller vers une densification aimable en matière d'habitat et stopper la paupérisation du centre ancien :

- Poursuivre le travail de lutte contre l'habitat indigne en centre-ville pour endiguer les îlots de pauvreté, en adoptant une stratégie de densification aimable ;
- Définir une stratégie claire de dé-densification progressive et de mixité au sein des grands ensembles HLM (ex : s'appuyer sur l'exemple du travail réalisé sur le quartier Tapie Mondésir)
- Rénover les friches industrielles et développer des projets d'éco-quartier (ex : projet d'éco-quartier à Donnefort sur les berges du canal)



Affirmer clairement une stratégie "Ambition Verte" via :

- la mise en place du grand chantier « Agen 2030, ambition verte » : la création d'un conseil d'orientation et la mise en place d'un plan d'actions complet dès 2020 ;
- la création d'une direction de la transition écologique au sein de l'agglomération ;



Proposer une politique plus ambitieuse de gestion des déchets et d'éducation à la propreté :

suppression des sacs poubelles, création de points d'apports volontaires, compost de quartier, envoi par mail de consignes de tri claires, envoi de courriers administratifs biodégradables. Les citoyens prônent notamment une meilleure efficacité en matière de tri des déchets et les acteurs insistent sur la nécessité d'adopter une réelle stratégie autour du recyclage et du tri des déchets. ■





Faire de la ville d'Agen une ville verte, végétalisée, capitale d'eau via :

- Création d'une coulée verte sur l'avenue Jean Bru ;
- Mettre en place des réserves d'eau ;
- Végétaliser les bâtiments publics, les trottoirs, balcons, toitures ;
- Permettre à la Garonne de ré-inonder les champs ;
- Aménager, végétaliser et piétonniser les berges de Garonne et les berges du canal pour recréer un lien avec la Garonne ;
- Planter des arbres fruitiers en ville et créer des jardins partagés ;
- Raccorder les trames paysagères, restaurer ou inventer de nouvelles continuités ;
- Inventorier les gisements pour identifier les lieux qui pourraient retrouver une biodiversité.



Positionner l'efficacité énergétique comme l'une des priorités d'Agen d'ici 2030 :

- Repenser la consommation énergétique de la ville en utilisant des énergies renouvelables en autoconsommation : Installer des panneaux solaires sur les bâtiments des services publics, la gare d'Agen... ;
- Proposer une extinction des lumières dans certaines rues ;
- Développer le photovoltaïque ;
- Développer les transports en commun propres... ■



Image de synthèse du projet de la coulée verte



CHANTIER N°3

AGEN EN 2030 ET LE DÉFI ÉCONOMIQUE

Une base économique solide qui doit lui permettre d'être proactive et ambitieuse pour affirmer sa place dans le concert régional

SYNTHÈSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Au regard de l'analyse de la politique menée en matière de développement économique et d'attractivité territoriale, plusieurs atouts peuvent être mis en avant mais également **des marges de progression** à prendre en considération.



Principaux points forts à valoriser

- Un **environnement et une situation géographique** qui attirent de plus en plus les **entreprises et les investisseurs**.
- Un territoire doté de **ressources et de fleurons économiques forts** :
 - L'industrie pharmaceutique avec la présence historique du groupe UPSA
 - La présence de l'Agropole et de plusieurs leaders du domaine agroalimentaire
 - Un projet de création du Technopôle Agen Garonne (TAG) qui va permettre de poursuivre et d'accentuer la dynamique enclenchée avec l'Agropole
- La présence d'un des plus grands Marchés d'Intérêt National de France (MIN)
- Des acteurs et des entreprises très performants à l'export
- Une ville dynamique sur le plan **touristique**
- Des projets développés pour **accroître le positionnement d'Agen sur les volets de la Recherche et du Développement et dans le domaine de la formation universitaire**
- Une **activité commerciale en centre-ville qui se redynamise** (notamment grâce au programme Agen Cœur Battant)



Des questions à prendre en considération pour l'avenir

- Le développement de l'**aéronautique** : située au cœur d'Aerospace Valley, la 1^{ère} région aéronautique au monde, Agen peut devenir un maillon essentiel pour l'aéronautique dans les prochaines années. Or, aujourd'hui, cet axe de travail reste difficile à déployer.
- La **poursuite du travail engagé autour de la dynamisation du centre-ville** : L'enjeu pour les prochaines années est de **poursuivre ce travail de valorisation pour éviter que l'activité commerciale du centre-ville ne se délite**.
- Le développement des **pôles universitaires et de la dynamique de R&D**. ■



LES PISTES DE TRAVAIL POUR 2030

La mise en œuvre concrète de ce chantier passe notamment par le déploiement de plusieurs pistes de travail présentées ci-dessous :



Affirmer et asseoir la place économique d'Agen sur les domaines suivants :

- Industrie pharmaceutique
- Phytosanitaire
- Agroalimentaire



Se positionner comme un véritable pôle national de l'agroalimentaire bio

- S'appuyer sur l'agropole pour encourager la recherche autour de l'eau : créer un réel centre de R&D autour du changement climatique et de l'eau avec des acteurs comme l'IFTS et Agralis par exemple
- Mettre en place une stratégie de communication spécifique autour de la production agroalimentaire bio
- Développer une offre de formation sur l'agroalimentaire ainsi qu'autour de l'hôtellerie et de la restauration
- S'appuyer sur le développement du Technopôle Agen Garonne pour encourager la création d'emplois



Déployer une stratégie offensive dans le domaine de l'aéronautique

- Définir une stratégie spécifique auprès des sous-traitants (2^{ème} et 3^{ème} niveaux de sous-traitance) qui pourraient être intéressés par les atouts qu'offrent le territoire agenais



Positionner Agen en tant que véritable carrefour dans le domaine logistique entre l'axe est-ouest d'une part, et l'axe nord-sud d'autre part (au croisement de l'A89 et de l'A20)

- Déployer une véritable stratégie en matière d'infrastructures logistique et transports . ■





Prioriser l'innovation, l'entrepreneuriat et le développement d'une offre de formation moderne et attractive

- Travailler en lien étroit avec la CCI en mettant en place une plateforme « Agen entreprendre », en créant une SEM de gestion du TAG ;
- Soutenir la formation et l'emploi via l'ouverture de la mission Enseignement Supérieur de

Recherches à la formation professionnelle en lien avec la Région ; la mise en place d'un pôle de formation santé dédié ; la spécialisation des campus d'enseignement supérieurs (ex : Sciences humaines au Pin, Sciences dures à Michel Serres, et Sciences numériques au TAG).



Poursuivre les efforts pour renforcer l'attractivité de la ville auprès de nouveaux arrivants, des entreprises et des investisseurs

- Accélérer le déploiement de la fibre numérique au service de la fibre entrepreneuriale
- Poursuivre le travail engagé pour proposer un centre-ville dynamique avec une offre commerciale attractive

- Valoriser et communiquer davantage autour de la qualité de vie locale
- Valoriser l'identité locale en proposant un label agricole efficace
- Poursuivre le soutien aux entreprises historiques du territoire. ■



CHANTIER N°4

AGEN EN 2030 ET LE DÉFI DE LA MOBILITÉ

Vers une mobilité globale et durable adaptée à chaque habitant

SYNTHÈSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Au regard de l'analyse de la politique menée en matière de transports et de mobilité, plusieurs atouts peuvent être mis en avant mais également des **marges de progression** à prendre en considération.



Principaux points forts à valoriser

- Un **changement de focale opéré d'une politique sectorielle du transport à une vision plus globale des mobilités** : renouvellement en cours de la délégation de transports collectifs ;
- La **création d'infrastructures significatives** pour le territoire qui conditionnent le **développement économique** (TAG) et **l'expansion urbaine du territoire agenais** (consolidation du développement de la rive gauche) ;
- Un document prospectif (schéma des grandes infrastructures) qui permet de **planifier plusieurs aménagements clés en termes d'infrastructures routières** notamment (contournement de l'agglomération avec une déviation Sud-Est ; développement de la rocade ouest livrée en 2017 et finalisation avec le pont et le barreau de Camélat à l'horizon 2025 ; un second échangeur pour desservir le TAG à l'horizon 2020-2021) ;
- Un **accent porté sur les mobilités actives et l'intermodalité** : élaboration d'un schéma directeur vélo ; création d'une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique pour les agenais ; mise en œuvre d'un parking de covoiturage à la sortie 7 de l'autoroute ;
- **Des efforts réalisés en termes de cheminements et piétonisation doux** notamment sur deux secteurs : le cœur de ville avec la mise en place de zone 30 ; les berges de la Garonne et Passeligne.



Des questions à prendre en considération pour l'avenir

- Des enjeux qui se posent autour de l'évolution de la place de la voiture en ville ;
- Des liaisons inter-quartiers encore insuffisantes et à développer ;
- Un maillage en transports en commun jugé encore trop insuffisant pour relier certains quartiers de la ville et les communes de l'agglomération à la ville centre. ■



- *Comment encourager les changements de comportements pour en finir avec le « tout voiture » et inciter à de nouveaux usages vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement ?*
- *Quelle offre de transports globale mettre en place pour assurer l'intermodalité et le partage des espaces publics par tous ?*
- *Quels aménagements de la ville pour favoriser les mobilités de demain tout en revalorisant le centre-ville ?*

LES PISTES DE TRAVAIL POUR 2030

La mise en œuvre concrète de ce chantier passe notamment par le déploiement de plusieurs pistes de travail présentées ci-dessous :



Prioriser l'intermodalité afin de favoriser les liaisons centre / périphérie et autres pôles d'attractivité de l'agglomération

- Définir des secteurs prioritaires : Gare d'Agen, TAG, Agropole, Gravier, Préfecture
- Réactiver le concept des parkings relais aux abords du centre-ville et de la rocade, mettre en place des navettes relais (à titre d'exemple : Centre de Congrès, MIN, Hôpital)
- Proposer une application digitale qui regroupe les modes de transports à l'échelle de l'agglomération



Repenser l'usage de la voiture en centre-ville et miser sur une offre de véhicules motorisés innovants et propres

- Mettre en œuvre des mesures efficaces et lisibles en termes de stationnement moyenne et longue durée ;
- Bannir les poids-lourds supérieurs à un certain tonnage en centre-ville ;
- Inciter l'usage de voiture électriques ;
- Encourager le co-voiturage ;
- Mettre en place un système de voitures partagées. ■





Moderniser le maillage et la flotte de transports en commun

- Améliorer le maillage et la desserte de transports en commun ;
- Proposer une flotte de véhicules totalement électriques ;
- Mettre en place une navette autonome et circulaire permettant de relier les grands axes de la ville et ce jusqu'aux bus extra-urbains ;
- Améliorer les équipements liés aux transports en commun : wifi ; abri-bus ; informations...
- Aménager des voies dédiées ou mixtes réservées aux transports en commun.



Être plus incitatif dans l'utilisation des modes de déplacements doux et actifs

- **Optimiser et étendre le réseau de pistes cyclables** afin d'offrir un complément au réseau de transport en commun, en développant en priorité ;
- **Intégrer des structures et équipements dédiés aux déplacements vélo** : stationnements sécurisés, appuis-vélos, box vélo dans les immeubles, sas sécurisés aux feux tricolores ;
- **Améliorer et sécuriser la voirie existante** : voies piétonnes et réseau cyclable (rénovation des trottoirs, des revêtements, séparation des voies dédiées à chacun des modes) , signalétique piéton et cycliste (panneaux de jalonnement dédiés qui indiquent le temps de parcours) ;
- **Améliorer le maillage de cheminements doux** ;
- **Miser sur des équipements innovants** : vélos électriques en libre-service à Agen et en première couronne ; anticiper l'arrivée des véhicules individuels à assistance électrique (ex : trottinettes, segways, etc). ■



CHANTIER N°5

AGEN EN 2030 ET LE DÉFI NUMÉRIQUE

Devenir une ville numérique exemplaire accessible à tous

SYNTHÈSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Au regard de l'analyse de la politique menée en matière de numérique, plusieurs atouts peuvent être mis en avant mais également **des marges de progression** à prendre en considération.



Principaux points forts à valoriser

- Une couverture numérique qui se modernise progressivement
 - Un territoire agenais entièrement couvert par le réseau ADSL mais des disparités constatées en termes de débit ;
 - Un déploiement de la fibre optique en cours sur la ville d'Agen (fin prévue en 2020) ;
 - Un projet en cours de transition numérique qui a pour objectif de faciliter la vie du citoyen et de placer Agen comme chef de file du numérique dans le département. La ville d'Agen souhaite continuer à développer son offre numérique, via une véritable stratégie de territoire numérique et innovante.
 - Plusieurs espaces publics numériques présents sur la ville (médiathèque, centres sociaux) ;
 - Un plan d'équipement numérique déployé dans toutes les écoles (vidéoprojecteur interactif ; « classes mobiles »...).
- Des outils innovants mis en place pour faciliter le quotidien des agenais
 - L'espace citoyen, plateforme qui permet de réaliser des démarches administratives en ligne ;
 - Une plateforme Open data qui permet la mise en ligne de données publiques ;
 - Une application dédiée au signalements par les citoyens d'anomalies repérées au sein de la ville – Tell my city ;
 - Une application Sortir à Agen qui permet de répertorier les événements culturels à l'échelle de l'agglomération.
- Un développement important de la communication de la ville sur le web et les réseaux sociaux. Agen est classée ville 5@ depuis 2007 par le label Villes, villages et territoires Internet. Elle est ainsi positionnée dans le peloton de tête des villes françaises qui comptent dans le domaine de l' « internet citoyen ». Seules, 64 collectivités ont en 2019 ce plus haut niveau de récompense parmi les 234 territoires, villes et villages participants à « Villes Internet ». ■





Des questions à prendre en considération pour l'avenir

- La **couverture égalitaire et optimale en matière de réseaux numériques** (fibre optique, réseau wifi public) ;
- La **réduction de la fracture numérique et l'accompagnement des publics aux usages du numérique**, l'idée étant de trouver un équilibre cohérent et des solutions pour atteindre et encadrer les publics isolés ;
- Le développement de **la smart city** : une ville intelligente en interaction avec ses habitants. L'opportunité pour la ville d'Agen est de se saisir du numérique pour optimiser son organisation publique mais également de moderniser son activité commerciale.
- Le déploiement de **la e-administration** et l'évolution de l'accompagnement proposé aux usagers ;

- *Comment réduire la fracture numérique et garantir un accès numérique à tous sur le territoire ? Comment inculquer une culture numérique globale et accompagner ses usages pour faire d'Agen une ville totalement connectée en 2030 ?*
- *Comment le numérique peut constituer une force pour revitaliser le centre-ville et redynamiser les commerces ?*
- *Quelle nouvelle gouvernance se dessine entre l'e-citoyen, les élus et l'administration ? Comment l'administration peut se réorganiser pour optimiser ses services et développer de nouvelles fonctions à travers la figure de l'agent public médiateur ?*

LES PISTES DE TRAVAIL POUR 2030

La mise en œuvre concrète de ce chantier passe notamment par le déploiement de plusieurs pistes de travail présentées ci-dessous :



Aller vers une ville connectée préservant l'accompagnement et le lien humain

- Permettre un **accès wifi gratuit** sur l'ensemble de la ville ;
- Créer **une médiathèque « troisième lieu »**, où la culture serait gratuite et libre pour tous et qui deviendrait un lieu de démocratisation du numérique ;
- Créer, au-delà des outils numériques, des lieux de rencontres et d'échanges de type maisons de quartier avec **des écrivains publics numériques** pour accompagner dans les démarches et maintenir le degré de proximité/l'humain ;
- Encourager le développement du **voix bot** notamment pour l'accueil en Mairie permettant d'interroger des bornes par la voix afin de résoudre le problème de la fracture numérique. ■





Développer une nouvelle citoyenneté basée sur une plus grande participation

- Mettre en place des **forums numériques** lors des conseils municipaux ;
- Envisager l'utilisation d'autres outils non numériques pour permettre aux citoyens de participer et de s'exprimer sur des sujets concrets (l'art par exemple) ;
- Faire de la ville d'Agen un précurseur en matière de gouvernance par le digital ;
- Élections des conseils de quartier en ligne
- Référendum d'initiative locale en ligne
- Favoriser une traduction immédiate et réactive des propositions citoyennes issues de la participation (rapidité de la concertation, publication des résultats obtenus).



Favoriser la réussite de la transition numérique des commerces du centre-ville

- Favoriser la mutualisation de services entre les commerçants pour absorber les investissements liés au numérique : catalogue des produits en ligne, livraison à domicile, formation digitale des commerçants et des vendeurs
- Poursuivre les dynamiques enclenchées pour favoriser l'attractivité du centre-ville et encourager le lien social : digitaliser du mobilier urbain, aménagements des espaces piétons et des parcs, favoriser les animations dans la rue et dans les commerces...



Faire d'Agen une ville-ressource en formation numérique avec notamment l'Intech et les incubateurs du campus numérique et la pépinière de la TAG



CHANTIER N°6

AGEN EN 2030 ET LE DÉFI SOCIAL

Faire progresser le vivre ensemble à Agen

SYNTHÈSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Au regard de l'analyse de la politique menée en matière de solidarité et de vivre ensemble, plusieurs atouts peuvent être mis en avant mais également des **marges de progression** à prendre en considération.



Principaux points forts à valoriser

- Une **offre de services à la population riche et diversifiée** aussi bien d'un point de vue culturel, sportif, à destination des jeunes et des personnes âgées ;
- Un **tissu associatif dynamique** qui accompagne plusieurs publics et contribue avec les services publics (CCAS, centres sociaux...) à la lutte contre l'isolement, mais qui s'épuise dans les QPV ;
- **Plusieurs acteurs mobilisés sur le territoire pour favoriser l'accès aux droits** des agenais : démarches administratives, droit à la santé...
- Une **dynamique de quartier** bien présente favorisée par le travail engagé au sein des conseils de quartier, mais qui peine à se développer dans les QPV ;
- Une **diversité de manifestations festives** (culturelles et sportives) confortant l'identité de la ville et contribuant au bien vivre agenais.



Des questions à prendre en considération pour l'avenir

- **Des disparités et difficultés sociales sur le territoire et des ilots de pauvreté observés en centre-ville et au sein des quartiers politique de la ville**
 - Un revenu médian par UC inférieur aux territoires de comparaison
 - La nécessité de suivre l'évolution des besoins pour adapter au mieux les dispositifs proposés à tous types de publics, dans un contexte où la Ville ne dispose pas de l'ensemble des leviers d'action en la matière (compétences du Département et de l'État)
- Une **offre d'accueil du jeune enfant bien présente mais qui peine à satisfaire les besoins de toutes les familles agenaises** et une d'offre d'accueil individuelle en difficulté ;
- Une **politique jeunesse à moderniser** avec et pour les jeunes agenais :
 - Des publics difficiles à associer et à capter au sein des quartiers
 - Des liens à tisser entre la jeunesse agenaise et le monde économique. ■



- Une dynamique citoyenne à encourager et à faciliter
- **Des enjeux d'accès aux soins repérés notamment pour certaines spécialités médicales** (ophtalmologue, dermatologue...) : des délais d'attente importants pour les RDV ; une densité médicale qui reste en dessous des échelons de comparaison nationaux ; un faible renouvellement des médecins partant à la retraite ;
- La nécessité de se réinterroger sur l'adéquation de l'offre culturelle avec les besoins et pratiques des agenais et la place de l'intercommunalité à interroger pour pérenniser une offre de qualité ;
- Des enjeux à prendre en considération et à anticiper liés au **vieillessement de la population** : services, offre de logement, animation, lutte contre l'isolement...

LES PISTES DE TRAVAIL POUR 2030

La mise en œuvre concrète de ce chantier passe notamment par le déploiement de plusieurs pistes de travail présentées ci-dessous :



Promouvoir une ville solidaire envers ses personnes âgées :

- Développer des opérations expérimentales d'habitat adapté, faisant appel à la fois à des procédés et des astuces de construction ou d'aménagement innovants compatibles avec les revenus modestes des retraités agenais (logements adaptés aux personnes âgées en centre-ville, résidences intergénérationnelles, colocation pour troisième âge au sein de petites maisons du centre-ville rénovées et pouvant accueillir 3 à 5 personnes, etc.)



Définir avec et pour les jeunes agenais un projet jeunesse moderne et innovant :

- Améliorer les conditions d'accueil de certaines structures d'accueil collectif du jeune enfant
- Engager une réflexion innovante pour soutenir les modes de garde individuels ;
- Faciliter l'accès des jeunes aux infrastructures et services jeunesse via des modes de déplacements innovants et par le biais d'innovations digitales;
- Proposer une ville étudiante avec des campus attractifs ;
- Favoriser l'accès à l'offre culturelle, sportive, de loisirs via des tarifs étudiants ;
- Favoriser l'accès au logement des jeunes via une offre dédiée en centre-ville. ■





Renforcer l'accompagnement des ménages en difficulté via un travail approfondi au sein des maisons de quartiers et l'évolution du métier de la fonction publique (agent médiateur), accompagnement dans les démarches administratives, écrivain public numérique ;



Engager une politique transversale de santé publique et de handicap

- Affirmer davantage le rôle de la ville en tant qu'acteur local en matière de santé ;
- Positionner la ville en tant qu'acteur ressource d'information et d'accès aux droits (ex : mise en place d'une maison de la santé) ;



Améliorer le sentiment de sécurité des agenais (centre d'appel performant, surveillance nocturne...) ;



Valoriser et pérenniser l'offre culturelle en :

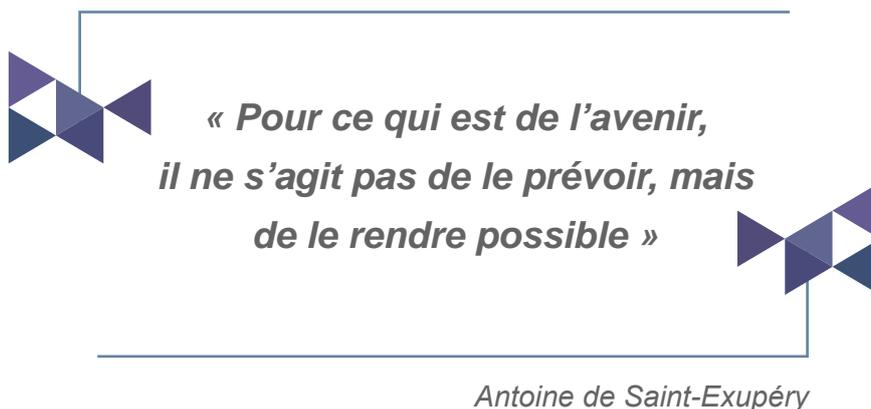
- transformant certains lieux culturels en véritables lieux de vie participatifs et plus souples : se saisir de l'opportunité du déménagement de la CAF pour transformer le bâtiment en un complexe culturel transdisciplinaire accessible au grand public ; faire évoluer la programmation du théâtre sur les arts numériques pour attirer davantage la jeune génération
- renforçant la place des artistes de rue dans le paysage urbain et patrimonial : permettre aux artistes de sortir des murs pour se réapproprier les espaces publics dans le cadre du renouvellement urbain ; proposer des résidences pour des artistes de tous horizons (peintres, sculpteurs, danseurs, musiciens...) afin qu'ils puissent travailler, exposer, montrer, enseigner, partager leur art ;
- soutenant la culture locale et les acteurs culturels
- rendant plus accessibles les lieux culturels (exemple : réduction de la place de cinéma ; proposition de cours du conservatoire de musique et de danse à Montanou dans les locaux de l'école Langevin rénovée...)
- s'interrogeant à l'échelle de l'agglomération autour d'un réel projet culturel et artistique de territoire qui pourrait se déployer sur plusieurs axes (exemple : le réseau du livre, l'éveil musical, l'éducation artistique et culturelle...). ■



La mise en œuvre de ces chantiers confère à Agen une place spécifique sur son territoire. Catalyseur d'une dynamique territoriale innovante en Moyenne Garonne, Agen se donne ainsi les moyens de son ambition. Ville centre d'une agglomération de plus de 100 000 habitants en plein essor démographique et économique, elle dispose d'un environnement et d'une situation géographique propices à l'arrivée de nouvelles populations et l'installation d'entreprises innovantes.

Dans cette dynamique, Agen devra, pour les prochaines années, au sein et avec son agglomération :

- Conforter son identité locale et son attractivité en valorisant et en communiquant davantage autour de sa qualité de vie : l'enjeu est de définir une « marque territoire » avec ses valeurs, ses objectifs et les particularités de son territoire, ce qui en fait sa singularité et son attractivité mais aussi un logo, des ambassadeurs et des événements reconnus ;
- Partager et co-construire une ambition de développement territorial forte à l'échelle du bassin de vie : il s'agit ici d'élaborer un projet de territoire partagé indispensable pour préparer l'avenir et sur lequel la collectivité pourra s'appuyer pour définir les axes de travail en matière de développement économique et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transports, d'environnement... ;
- Tisser des partenariats forts avec les deux Métropoles ainsi qu'avec les territoires d'influence (Tarn et Garonne, Gers, Lot...) sur divers axes qu'ils soient économiques (agroalimentaire, aéronautique, tourisme...), culturels, sportifs... et asseoir ainsi sa place de capitale de la Moyenne Garonne dans la dynamique régionale. ■



En guise de conclusion, l'équipe de Neorama a souhaité, à son tour, réaliser le périlleux exercice de se projeter brièvement dans le temps. L'imaginaire peuplé par les contributions et propositions portées par les divers participants de la démarche, elle s'est soudainement mise à imaginer à quoi pourrait ressembler la ville, le territoire et l'environnement agenais un jour de 2030...

1^{er} juillet 2030, c'est le jour de l'inauguration du premier tronçon de la LGV Bordeaux-Toulouse passant par Agen. La ville sera désormais située à 25 minutes de Toulouse et à 30 minutes de Bordeaux. Le maire d'Agen accompagné des membres du conseil municipal, du conseil citoyen, nouvelle instance créée il y a 5 ans, et des représentants des conseils de quartier, accueille l'ensemble des acteurs de la Nouvelle Aquitaine pour cet évènement majeur.

Agen, en tant que capitale de la Moyenne Garonne, a désormais l'habitude d'accueillir diverses manifestations d'intérêt régional comme le forum de l'emploi Aquitain, il y a un mois, démontrant, s'il était nécessaire, la place spécifique de ce territoire dans la carte régionale. Le déploiement du TAG a joué un rôle important dans le développement de l'agglomération agenaise et a permis de créer plusieurs centaines d'emplois dans le domaine du numérique, de l'agroalimentaire et de l'aéronautique. Capitale régionale de l'agroalimentaire bio, l'offre de formation dans ce domaine ainsi que les activités de R&D sont désormais reconnues dans le monde universitaire et de la recherche.

Dans ce contexte, l'attractivité de la ville s'est confirmée, ce qui a eu pour conséquence, le développement de plusieurs programmes immobiliers à Agen ainsi que dans les communes périphériques. Par exemple, la cité Montanou a été totalement rénovée : plusieurs immeubles ont été détruits et remplacés par d'agréables pavillons accueillant une population intergénérationnelle.

Les agenais apprécient toujours autant leur cadre de vie et le caractère paisible de leur ville. Agen est une ville qui accorde désormais toute sa place aux piétons et de manière générale aux déplacements actifs et doux. Les liaisons entre le centre-ville et la périphérie ont été optimisées notamment entre grâce à la modernisation de la flotte de transports en commun électriques. La voiture est également

moins présente en ville : des navettes dédiées relie parfaitement le centre-ville aux parkings relais prévus à cet effet au niveau de l'hôpital mais également du Centre des Congrès. En effet, la forte croissance de la circulation automobile au début des années 2020 a poussé les collectivités à prendre des mesures radicales pour lutter contre la congestion des ensembles urbains. Ainsi, pistes cyclables et trottoirs extra larges se sont multipliés à Agen permettant de relier chaque quartier entre eux et aux communes voisines. Aujourd'hui, les agenais utilisent exclusivement leurs vélos électriques, leurs segways et trottinettes pour se rendre au marché, au musée du Cournot et même au nouvel espace de baignade en plein air récemment inauguré. La qualité de l'air s'est ainsi fortement améliorée sur l'ensemble de l'agglomération.

L'urgence climatique a entraîné d'autres mesures notamment concernant l'habitat et la préservation des espaces verts. Agen est devenue une ville pilote pour les constructions innovantes. Un nouveau programme d'habitation en matériaux bio-sourcés a d'ailleurs vu le jour dans le centre-ville d'Agen, place du Pin. Ce nouveau programme est constitué de bâtiments plus hauts que la moyenne pour laisser davantage d'espaces naturels au sol et permettre la gestion des déchets à l'échelle des quartiers. De nouvelles formes d'habitats solidaires comme une colocation troisième âge ont vu le jour à la fois pour les personnes âgées qui ont la possibilité de vivre en centre-ville et pour les jeunes.

Désormais, toutes les rues de la capitale de la Moyenne Garonne ont été végétalisées. Elle est désormais reconnue comme une véritable ville verte valorisant son canal et ses berges et a même obtenu il y a un an le label 6ème fleur. D'anciennes friches industrielles des années 2018 comme celle de Barbusse-Donnefort sont devenues de véritables poumons verts accueillants une biodiversité toujours plus dense et permettant aux agenais de se reconnecter avec la nature. L'inauguration de l'écoquartier Donnefort est d'ailleurs prévue pour le début de l'année 2032.

La gouvernance locale s'est également modernisée à Agen: chaque citoyen agenais est désormais acteur du développement de sa ville via une évolution des instances et via la mise en place de nouveaux outils plus informels. L'élu local se positionne à la fois comme un animateur de la vie locale et un garant des engagements pris. Dans cette organisation, les conseils de quartier régénérés ainsi que le conseil citoyen jouent un rôle d'aiguillon et de relais des politiques publiques. Chaque agenais peut également régulièrement s'exprimer sur les choix d'aménagement de la ville par le biais de l'organisation des référendums d'initiatives locales.

Agen est aujourd'hui une ville pleinement connectée : la 5G est accessible sur l'ensemble de la ville et la fracture numérique s'est réduite. L'administration agenaise a réussi sa mutation digitale et dispose dans chaque maison de quartier d'agents publics médiateurs accompagnant les agenais dans leurs démarches administratives dématérialisées. Les citoyens ont été et sont toujours des parties prenantes quotidiennes de cette transition.

La gouvernance locale s'est également modernisée à Agen: chaque citoyen agenais est désormais acteur du développement de sa ville via une évolution des instances et via la mise en place de nouveaux outils plus informels. L'élu local se positionne à la fois comme un animateur de la vie locale et un garant des engagements pris. Dans cette organisation, les conseils de quartier régénérés ainsi que le conseil citoyen jouent un rôle d'aiguillon et de relais des politiques publiques.

Agen est aujourd'hui une ville pleinement connectée : la 5G est accessible sur l'ensemble de la ville et la fracture numérique s'est réduite. L'administration agenaise a réussi sa mutation digitale et dispose dans chaque maison de quartier d'agents publics médiateurs accompagnant les agenais dans leurs démarches administratives dématérialisées. Les citoyens ont été et sont toujours des parties prenantes quotidiennes de cette transition.

L'équipe Neorama



REMERCIEMENTS

Nous remercions toutes les personnes ayant participé aux différents temps de travail organisés et ayant transmis des contributions écrites tout au long de la démarche.

Nous remercions également les membres du comité de pilotage pour le suivi de la démarche

Jean DIONIS, Pierre CHOLLET, Clémence BRANDOLIN-ROBERT, Bernard LUSSET, Thierry HERMEREL, Jean PINASSEAU, Mohamed FELLAH, Baya KHERKACH, Jean-Max LLORCA, Thomas ZAMBONI, Claude FLORENTINY, Laurence MAIOROFF, Bernadette RICHARD, Frédéric PECHAVY, Nadège LAUZZANA, François BONNEAU, Yon Garay, Catherine PITOUS, Jean-Philippe MAILLOS, Catherine LESNE, Nathalie HERARD.

Liste des contributions écrites

Acteurs institutionnels

- Commune du Passage d'Agen
- Commune de Brax
- Pays de l'Agenais
- Cour d'Appel d'Agen
- Gendarmerie Nationale
- Agence Régionale de Santé
- Agence de l'eau Adour-Garonne
- 48^{ème} Régiment de Transmission
- CAUE 47, Mme HERARD Nathalie /
Mme COLBOC Emmanuelle

Acteurs socio-économiques

- Agen Habitat
- HABITALYS
- Keolis
- Vinci Autoroutes
- Voies Navigables de France
- Centre nucléaire de production d'électricité de Golftch
- Conseil de quartier n°9
- Le Florida

Acteurs de la société civile

- Mme BLONDELEAU Marianne
- Mme BENECH Aurélie
- M. DENIS
- Mr COQUELET Eric
- Mme CORTESI Vanessa
- Mr CUVILLIER Xavier
- Mr DORBES Cyril
- Mme GUY Danielle
- M. LAPEYRE Alban
- Mme LOUBRIAT Anne
- Mme MINNAERT Annick
- Mr MORIN Benoît-Pierre
- M. NICOLAS Laurent
- Mr OLIVIER Patrick
- Mr RIGOUSTE Philippe
- Mme USTACHE Nelly

**Administration Commune Ville-
Agglomération**

- Direction Générale des Services
- Direction du Cabinet et de la Tranquilité Publique
- Direction Enfance, Education, Jeunesse et Sport
- Direction de la Solidarité
- Direction des Services Techniques
- Direction des Relations Humaines et de la Formation
- Direction de l'Action Culturelle

Élus et conseillers municipaux d'Agen

- Mr BONNEAU François
- Mr HERMEREL Thierry
- Mme FLORENTINY Claude
- Mme IACHEMET Marie-Claude
- Mr LUSSET Bernard
- Mme MAIOROFF Laurence
- Mr PINASSEAU Jean

Et aussi

- Les enfants de l'ALSH les Iles et Donnefort
- Les enfants de l'école Carnot



AGEN 2030

c'est maintenant



www.agen.fr

Retrouvez toutes les contributions et suivez la démarche Agen 2030 sur
www.agen2030.fr